



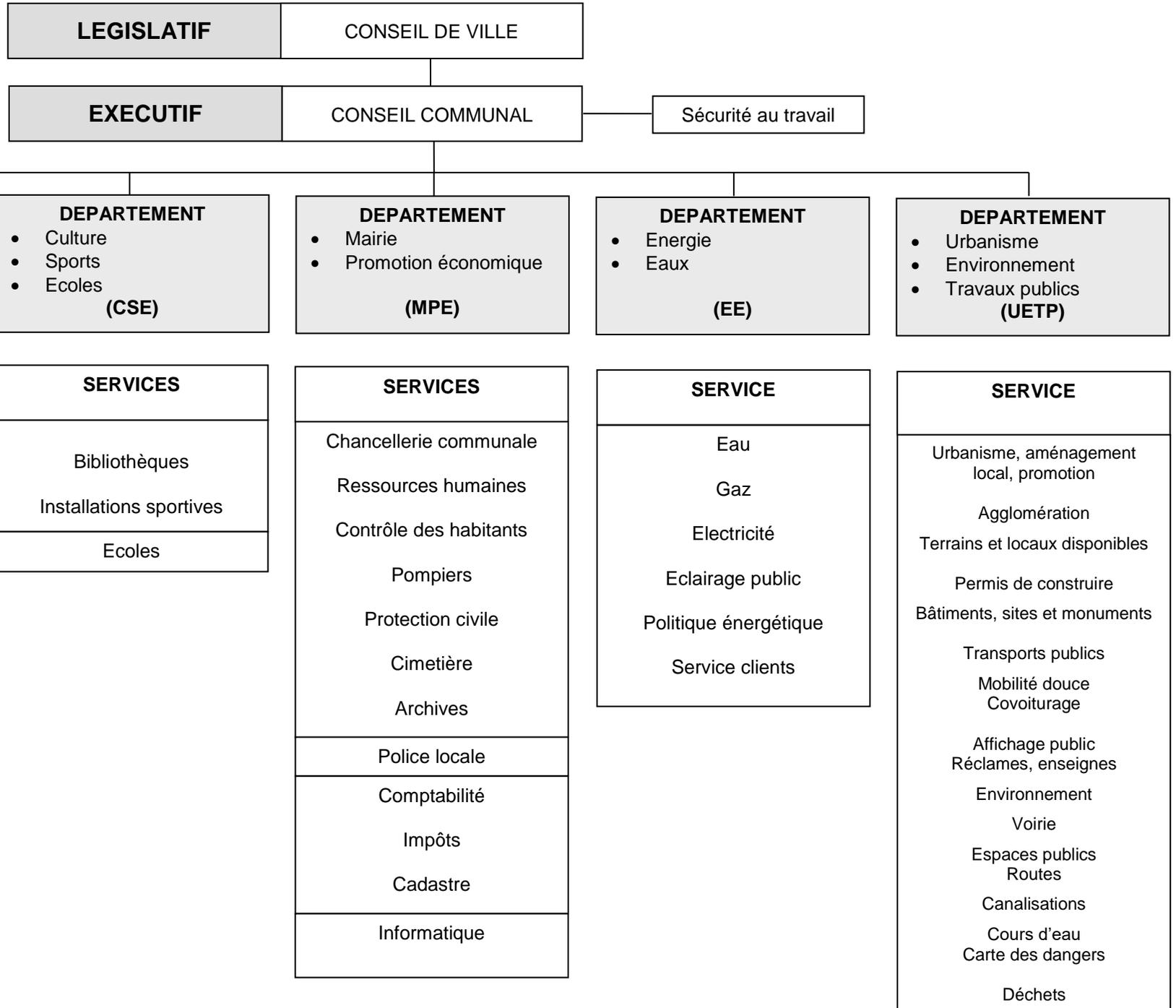
# RAPPORT 2019

## du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale

N.B : dans le présent rapport, afin d'alléger le texte, les termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

Les chiffres entre () concernent l'année 2018.

# Organigramme



---

## **Préambule – Plan climat et réduction de l’empreinte écologique**

Très sensibles aux questions liées au développement durable depuis de nombreuses années, le Conseil communal et les services de l’Administration communale ont engagé une réflexion afin d’intégrer de manière beaucoup plus active toutes les questions liées au réchauffement climatique dans les projets qui sont menés et qui ont un fort potentiel afin de réduire l’empreinte écologique et d’améliorer le bilan carbone de la Ville.

Six domaines d’actions prioritaires ont été retenus :

- bâtiments : réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables, réduire la consommation ;
- mobilité : favoriser une mobilité sobre en carbone ;
- biens de consommation : promouvoir des modes de production et de consommation énergétiquement sobres, durables ;
- aménagement du territoire et urbanisme : prendre en compte les changements climatiques dans le développement territorial ;
- santé : protéger la population des effets néfastes du changement climatique ;
- espaces naturels, biodiversité, dangers naturels : protéger l’eau, la biodiversité, l’agriculture et les forêts face au changement climatique.

Un cahier des charges a été établi afin de mener une réflexion globale en vue de lancer un programme de mesures permettant d’adapter les projets connus et de développer des actions concrètes.

D’autres dossiers ou sujets d’importance sont relevés en détail dans le rapport de gestion 2019 que le Conseil communal vous invite à découvrir dans les pages qui suivent.

# 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE

---

(Responsable : M. Damien Chappuis, maire)

## Préambule

L'année 2019 a été notamment marquée par les résultats de l'analyse sur les besoins en personnel de l'Administration communale, lancée à fin 2017, et menée tout au long de l'année 2018 par le Bureau reflecta, qui a conclu à la création de 18,5 postes, dont 16,7 étaient pourvus à fin 2019, et auxquels le Législatif a ajouté 30% de poste d'adjoint au chef de service CSJL, soit une création de 18,8 postes au total. Cette requête a été acceptée par le Conseil de Ville le 29 octobre 2018, de même que l'organisation d'un service spécifique pour les ressources humaines.

En parallèle à ce qui précède, visant principalement la création de postes par ses auteurs, un référendum a été lancé contre le budget communal 2019, lequel a été refusé par le Corps électoral en juin 2019. Toutefois, il faut bien reconnaître que le référendum a généré certaines difficultés de fonctionnement au sein de l'administration qui s'est vue, momentanément, privée de certaines ressources financières pour mener à bien des tâches ou projets, lesquels ont dû être reportés, voire en tout ou partie abandonnés.

Visible depuis plusieurs années, le développement de la Ville se traduit, au sein de l'administration, par un accroissement du nombre de projets et de dossiers à gérer. Dans ce cadre, l'Exécutif delémontain profite de remercier ici la fonction publique pour son engagement et sa bonne collaboration, ce qui est reconnu de la part des citoyens delémontains et représente une grande satisfaction pour les Autorités.

Le Conseil communal salue également le soutien qu'apporte le Conseil de Ville aux différents dossiers qui ont été présentés à cette Autorité.

## 1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

### Etat d'avancement des motions et postulats

A l'heure de la rédaction du présent rapport, la Mairie a répondu à l'ensemble des motions et postulats la concernant.

Interventions	N°	Titre	Suivi
Motion	5.06/19	Un site internet communal plus complet	Le site internet sera adapté, une dépense de Fr. 30'000.- est prévue au budget 2020.
Postulat	4.01/19	Développer la démocratie participative : introduction de la motion populaire	La motion populaire sera étudiée dans le cadre de la révision du ROCM (ou du règlement du Conseil de Ville)
Postulat	4.03/19	Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville	Le Conseil communal mène une réflexion pour améliorer sa communication par l'intermédiaire du <i>Delémont.ch</i> .
Postulat	4.12/19	FRED : ne pas surréagir aux sautes d'humeur de la bourse tout en maintenant une gestion rigoureuse	Le comité du FRED tiendra compte de ce postulat lorsqu'il procédera à un prochain examen.

## 1.2. Votations – Elections

Le Corps électoral s'est rendu trois fois aux urnes pour se prononcer sur les objets de compétence communale, comme indiqué dans les pages suivantes.

### **Votation du 19 mai 2019**

- Message au Corps électoral relatif à la demande de crédit de Fr. 8'942'000.- sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières – Accepté par 2'642 voix contre 213 (participation : 32,63%).

### **Votation du 30 juin 2019**

- Message au Corps électoral relatif au budget communal 2019 adopté par le Conseil de Ville de Delémont le 26 novembre 2018 - Accepté par 1'429 voix contre 1'105 (participation 28,41%).

### **Votation du 20 octobre 2019**

Message au Corps électoral relatif à la demande de crédit de Fr. 2'600'000.- pour la réfection du terrain de football synthétique actuel et la conversion d'un terrain de football engazonné en terrain synthétique – Accepté par 1'884 voix contre 1'537 (participation 39,17%).

### **Vote par correspondance**

De près de 30% du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement à 75%, suivant les scrutins.

## **1.3. Conseil de Ville**

**Président :** M. Christophe Günter, PLR  
**1<sup>er</sup> vice-président :** M. Rémy Meury, Alternative de gauche  
**2<sup>e</sup> vice-président :** Mme Florine Jardin, PCSI  
**Scrutateurs :** Mme Gaëlle Frossard, PS  
M. Khelaf Kerkour, PDC-JDC  
**Chancelière :** Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1<sup>er</sup> janvier :

**PS :** Iskander Ali, Christophe Badertscher, Pierre Brulhart, Laurent Crevoisier, Carole Frossard, Kathleen Gigon, Besim Hoxha, Agnès Maeder, Grégoire Monin, Thierry Raval, Marc Ribeaud, Jude Schindelholz, Annie Schneider  
Suppléants : Thierry Kamber, Pierrette Nusbaumer, Mehmet Suvat

**Alternative de gauche :** Jeanne Beuret, Théo Burri, Jérôme Corbat, Pierluigi Fedele, Célien Milani, Camille Rebetez, Magali Rohner  
Suppléants : Céline Robert-Charrue Linder, Tania Schindelholz

**PDC-JDC :** Camille Borruat, André Burri, Gaëtan Farron, Pierre-Alain Fleury, Patrick Frein, Olivier Montavon, Didier Schaller  
Suppléants : Patrick Claude, Claude Noirjean

**PCSI :** Patrick Chapuis, Paul Fasel, Alexandre Kaiser, Renaud Ludwig, Suzanne Maitre-Schindelholz  
Suppléants : Marie Blandino, Sophie Chevrey-Schaller

**PLR :** Pierre Chételat, Pascal Domont, Michel Friche  
Suppléant : Olivier Etique

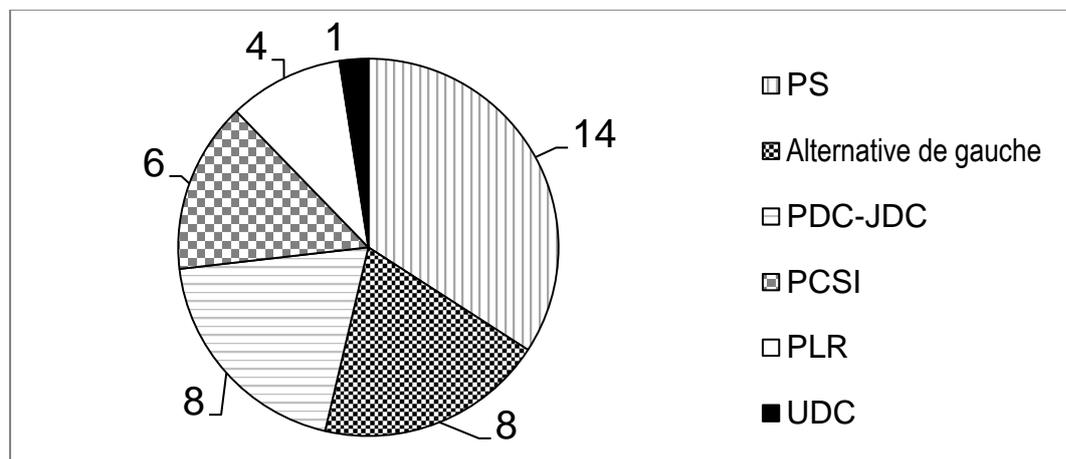
**UDC :** Laurence Studer  
Suppléant : Michel Rottet

11 membres ont quitté le Conseil de Ville :

M. Patrick Chapuis, remplacé par Mme Marie Blandino. Suppléante : Mme Thérèse Schindelholz  
M. Renaud Ludwig, remplacé par Mme Thérèse Schindelholz. Suppléant à désigner par le parti  
M. Paul Fasel, remplacé par Mme Sophie Chevrey-Schaller. Suppléant à désigner par le parti  
Mme Kathleen Gigon, remplacée par M. Thierry Kamber. Suppléant : M. Maël Bourquard  
Mme Pierrette Nusbaumer, suppléante, remplacée par M. Diego Tomaselli

M. Thierry Raval, remplacé par M. Mehmet Suvat. Suppléante : Mme Jeanne Boillat  
M. Camille Rebetez, remplacé par Mme Tania Schindelholz. Suppléant : M. Gabriel Villemin  
Mme Jeanne Beuret, remplacée par Mme Céline Robert-Charrue Linder. Suppléant : M. Vincent Nicoulin  
M. Pierluigi Fedele, remplacé par M. Gabriel Villemin. Suppléante : Mme Chloé Parrat  
M. André Burri, remplacé par M. Patrick Claude. Suppléant : M. Jean-François Gigon  
M. Didier Schaller, remplacé par M. Claude Noirjean. Suppléant : M. Grégoire Mertenat

### Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 12 séances alors que le Bureau s'est réuni à 21 reprises.  
Au cours de l'année, 2 résolutions, 21 questions écrites, 8 interpellations, 16 postulats et 22 motions ont été déposés.

### Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur [www.delemont.ch](http://www.delemont.ch). Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur le site de la Ville.

### Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Le Conseil de Ville a accepté les 73 objets soumis par le Conseil communal.

## 1.4. Conseil communal

**Président :** M. Damien Chappuis, PCSI, Mairie et promotion économique  
**Vice-maire :** Mme Murielle Macchi-Berdat, PS, Energie et eau  
**Membres :** Mme Esther Gelso, Alternative de gauche, Cohésion sociale, jeunesse et logement  
M. Claude Schluchter, PS, Culture, sports et écoles  
M. Ernest Borruat, PDC-JDC, Urbanisme, environnement et travaux publics  
**Secrétaire :** Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2019, le Conseil communal a tenu 42 séances, lesquelles ont eu lieu le lundi matin.

### Délégations et représentations du Conseil communal

A la demande du Législatif qui a souhaité disposer de la liste des délégations et représentations du Conseil communal, voici le document dont il est question :

<b>Agglomération delémontaine -Commission aménagement et énergie</b>	UETP	E. Borruat, pdt, M. Macchi-Berdat, M. Hirtzlin, H. Jaquier
<b>- Conseil</b>	MPE	D. Chappuis, pdt, E. Borruat, H. Jaquier
<b>Ancrage TGV-A16 « Développement territorial »</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Ancrage TGV-A16 « Représentants politiques-Intérêts régionaux »</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Association Cap'tain Park (Skatepark), comité</b>	CSJL	A nommer
<b>Association Phil Steulet</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Association des Fonctionnaires communaux du district de Delémont</b>	MPE	D. Comte, E. Cuttat, J. Froidevaux, A nommer
<b>Association pour la formation commerciale initiale pour le canton du Jura (AFCI-JU Branche services &amp; administration S&amp;A)</b>	MPE	Service du personnel
<b>Association jurassienne des communes (AJC)</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Association des maires du district de Delémont (AMDD)</b>	MPE	D. Chappuis, pdt
<b>Association suisse des services des sports</b>	CSE	J. Monnerat, mbre
<b>BPA</b>	MPE /UETP	D. Pascarella / G. Meusy
<b>CCRD</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Centre puériculture, vérif. comptes 2017</b>	MPE	J. Froidevaux
<b>Centre renfort CRISD</b>	MPE	D. Chappuis
<b>La Charte, Comité stratégique</b>	EE	M. Macchi-Berdat (suppl. : M. Hirtzlin)
<b>La Charte, Comité opérationnel</b>	EE	M. Hirtzlin (suppl. : O. Jost)
<b>Clair-Logis, Conseil de fondation</b>	CSJL	E. Gelso, pdte / A nommer, L. Cortat (SFi) / Secr. à nommer.
<b>Comité ASPAN-SO</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Comité Creux-des-Biches, Fondation</b>	CSJL	A nommer
<b>Comité des Espaces d'art de l'Arsenal et de la Galerie Paul-Bovée</b>	CCRD	--
<b>Commission AIF (allocations aide formation)</b>	CSJL	E. Gelso / A nommer
<b>Commission cantonale d'action sociale</b>	CSJL	E. Gelso
<b>Commission cantonale des bibliothèques jurassiennes</b>	CSE	A. Donadei
<b>Commission cantonale consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Commission cantonale d'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme</b>	CSJL	B. Hoxha
<b>Commission Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien</b>	EE	M. Macchi-Berdat, pdte
<b>Commission technique des transports publics jurassiens</b>	UETP	C. Wermeille
<b>Communauté du Collège, Ass. délégués</b>	CSJL	C. Schluchter, pdt, E. Borruat, L. Cortat
<b>Comptoir delémontain SA</b>	--	--
<b>Conférence cantonale des transports + Comité de pilotage</b>	UETP	E. Borruat
<b>Conférence des villes suisses en matière culturelle</b>	CSE	J. Monnerat, délégué
<b>Coopérative delémontaine d'habitation</b>	CSJL	E. Gelso, E. Borruat
<b>Coopérative immobilière cartel syndical</b>	CSJL	E. Gelso

<b>Coordination des Villes de Suisse romande</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Crèche à domicile (CAD)</b>	CSJL	E. Gelso, A nommer
<b>Cyberadministration Canton-Communes 2019-20</b>	MPE	D. Chappuis Cté pilotage D. Comte Gpe de travail
<b>EJCM, Conseil de fondation</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Délégation intercommunale à l'énergie</b>	EE	M. Macchi-Berdat
<b>Energie du Jura SA (EDJ SA)</b>	EE	M. Macchi-Berdat
<b>FARB</b>	CSE	E. Fornerod
<b>Fédération cantonale des fonctionnaires communaux</b>	MPE/SFi	D. Comte, E. Cuttat, J. Froidevaux, A nommer
<b>FICD</b>	CSJL	A nommer
<b>Fondation Delémont'BD</b>	MPE	D. Chappuis, pdt, J. Monnerat, A. Donadei
<b>Fondation du Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH)</b>	CSE	C. Schluchter (Mme Seydoux pdte, MM. P. Ackermann, A. Laurent, J. Monnerat)
<b>Fondation pour le Théâtre du Jura (CREA)</b>	MPE	D. Chappuis
<b>FRED</b>	MPE	D. Chappuis, pdt / E. Gelso
<b>Groupe de travail chargé de la révision du Plan directeur cantonal</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Innodel SA, Conseil d'administration</b>	MPE	D. Chappuis (H. Jaquier)
<b>Institut St-Germain, Comité de l'association</b>	UETP	E. Borruat
<b>Institut St-Germain, Comité de la fondation</b>	CSJL	A nommer
<b>Interligne TGV Belfort-Bienne, Association</b>	UETP	E. Borruat
<b>Jura Tourisme</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Jura &amp; Trois Lacs</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Multidis</b>	EE	M. Hirtzlin
<b>Parc Eolien Delémont SA COFIL HBB</b>	EE	M. Macchi-Berdat, pdte M. Macchi-Berdat, M. Hirtzlin, P. Mazzarini
<b>Patinoire régionale SA</b>	CSE	C. Schluchter
<b>PROPAJ</b>	CSJL	J. Paratte (cté), M. Theiler (mbre)
<b>Régiogaz SA</b>	EE	M. Macchi-Berdat, pdte + O. Jost
<b>Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ)</b>	MPE	D. Chappuis, pdt
<b>Sacen SA Direction</b>	EE	M. Macchi-Berdat M. Hirtzlin
<b>SED</b>	MPE	A. Kaiser
<b>SEDE, Ass. délégués = 1 mbre CC SEDE, comité = 1 mbre CC (pas de suppl.)</b>	UETP/EE	M. Macchi-Berdat, pdte AD E. Borruat
<b>SEOD, Ass. délégués = 1 mbre CC+1 suppl. SEOD, comité = 1 mbre CC (pas de suppl.) SEOD, GT Déchèterie = 1 mbre CC+1 techn.</b>	UETP	M. Macchi-Berdat, D. Chappuis (suppl.) E. Borruat E. Borruat, M. Jaquier, M. Neukomm
<b>Synagogue, Conseil de fondation</b>	CSE	K. Crelier
<b>Université d'été du cinéma suisse (Del-Hollywood)</b>	CSE	C. Schluchter (pdt), J. Monnerat (vice-pdt)

### Mutations

Il n'y a pas eu de mutation en 2019.

### **1.5. Administration générale et Chancellerie communale**

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'Administration communale delémontaine avec des tâches en constante augmentation en raison, notamment, du développement de la population et des demandes toujours plus exigeantes de la part des politiques, des citoyens ou des collaborateurs. Par ailleurs, on constate un nombre élevé de tâches institutionnelles (Conseil de Ville, Conseil communal, élections, votations, etc.) et de l'administration générale. Les efforts consentis par le personnel du service ont permis à la Ville de Delémont de faire face à ses nombreuses tâches et de répondre aux attentes.

A noter qu'à la suite de l'analyse reflecta, le département s'est vu doté d'un responsable RH à 80%, dès septembre 2019, et dispose désormais d'un service ad hoc, doté désormais de 2,3 EPT.

La Chancellerie communale, en plus de ses attributions propres et liées au service, assure dans ce cadre la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités.

## **1.6. Service du personnel**

Le Service du personnel a pour tâche d'assurer la gestion administrative des ressources humaines de la Municipalité. Il a également pour mission d'élaborer les lignes directrices de la politique du personnel. Dans ce cadre, les collaborateurs du service assurent la conduite et le contrôle de tous les processus de gestion administrative et veillent à leur optimisation continue. Au cours de l'année 2019, le Service du personnel a assuré la planification et la mise en œuvre des divers outils et mesures de gestion des ressources humaines qui ont été développés et implémentés au cours des dernières années, tels que la promotion de la formation et du perfectionnement professionnel (catalogue de formation, conventions de formation individuelles), l'évaluation des compétences et de la performance au travers des entretiens de collaboration, ainsi que toutes les mesures d'une politique du personnel proactive visant à flexibiliser le travail et à moderniser les conditions-cadre offertes par l'employeuse (promotion du travail à temps partiel, aménagements horaires grâce à la réduction volontaire et réversible du taux d'occupation de 2 à 8%, etc.). Le Service du personnel s'est également consacré à la mise en œuvre et au contrôle des recommandations en matière de sécurité au travail et de promotion de la santé ; il a à ce titre assuré la conduite des séances de la Commission interne de sécurité au travail, coordonné la mise en œuvre des mesures de sécurité au sein des diverses unités de l'Administration et contribué à l'organisation d'actions de prévention.

A noter que la Caisse de compensation du Jura a procédé à un contrôle d'employeur pour la période de 2014 à 2018 et n'a constaté aucune différence entre les pièces comptables et les déclarations de salaires, allocations familiales, indemnités journalières, etc.

Le Service du personnel a occupé trois personnes représentant 1,7 équivalent plein temps (EPT) de janvier à août 2019. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la Municipalité a enregistré l'arrivée d'un nouveau responsable des ressources humaines à 80% (pour un total de 2,3 EPT), dont le poste avait été validé par le Législatif suite à l'analyse reflecta. Son entrée fonction a pu se traduire par des premières mesures concrètes, tant au niveau de la redéfinition du rôle et de la mission du poste de responsable RH, que du diagnostic et de l'optimisation des processus internes de travail.

### **Perfectionnement professionnel**

Le perfectionnement professionnel a fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec la proposition, comme chaque début d'année, d'une offre de cours variée et correspondant aux besoins spécifiques de la fonction publique. Le personnel de la Municipalité se voit également offrir la possibilité de faire parvenir au Service du personnel des demandes de perfectionnement correspondant à des besoins de développement liés à leur domaine d'activité. Le Service du personnel définit les modalités de prise en charge financière par le biais de conventions de formation.

En 2019, en raison du référendum déposé dans le cadre du processus de validation du budget, les restrictions budgétaires n'ont pas permis de proposer au personnel une offre de formation conséquente telle qu'habituellement mise sur pied en début d'année. Seule la dernière partie d'année a permis de mettre sur pied une proportion très limitée de cours de perfectionnement, limitant à une dizaine de collaborateurs le nombre de personnes ayant pu participer à des formations en 2019.

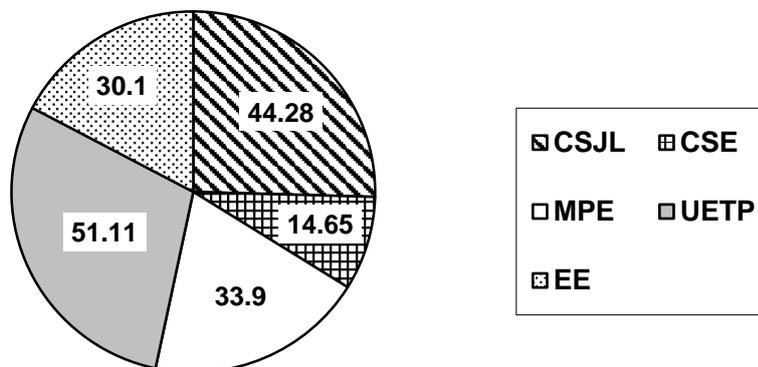
### **Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration**

Comme chaque année depuis 2012, les entretiens de collaboration ont été menés avec l'ensemble des membres du personnel. Ils ont été ressentis favorablement par la grande majorité des personnes et ont pu mettre en évidence des résultats très positifs tant en terme de qualité des prestations fournies que de l'engagement témoigné par les collaborateurs tout au long de l'année. Ils ont également permis de créer un moment d'échange constructif entre les collaborateurs et leurs responsables hiérarchiques. Les retours d'information collectés durant les entretiens ont démontré l'utilité du processus dans la mesure où ils ont permis d'apporter, en fonction des situations, diverses adaptations nécessaires, que ce soit au niveau du cahier des charges ou des moyens mis à disposition, ou de redéfinir des mesures d'optimisation en matière d'organisation, de charge de travail ou de développement de compétences.

## Effectif du personnel communal

A fin 2019, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 211 (198) fonctionnaires, ce qui représente un total de 174,04 équivalents plein temps (EPT), contre 162,77 en 2018.

### Fonctionnaires par département



### Mairie et promotion économique

Pour le Département de la mairie et de la promotion économique, les postes de fonctionnaires autorisés en 2019 étaient de 37,4 pour une occupation effective équivalente à 33,9 postes. 0,8 EPT a notamment été attribué pour le poste de responsable RH.

La différence provient des postes récemment créés par le Conseil de Ville mais qui n'ont pas encore été repourvus, ainsi que de réorganisation de postes.

- Chancellerie : 1,7 EPT d'agent administratif n'a pas été repourvu
- Contrôle des habitants : 0,8 EPT d'agent administratif a été repourvu, laissant un solde libre de 0,2 EPT
- Police locale : 0,1 EPT correspond à la réduction du temps de travail souhaité par un collaborateur
- Impôts : 0,5 EPT n'a pas été repourvu en raison de certaines tâches transférées à la RCJU. D'autre part, afin d'assurer une transition optimale, le nouveau responsable du bureau des impôts est entré en fonction deux mois avant le départ en retraite du titulaire
- Informatique : 1 EPT de responsable informatique à repourvoir

### Cohésion sociale, jeunesse et logement

Pour ce département, les postes de fonctionnaires autorisés étaient de 46,96 EPT, l'occupation effective se limitant à 44,28 EPT effectifs. La différence constatée s'explique par les raisons suivantes :

- Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement : 0,3 EPT d'adjoint au chef de service à repourvoir
- Office du travail et Agence AVS : 0,1 EPT non repourvu
- Maison de l'Enfance : 0,1 EPT de directrice n'a pas été occupé et a été utilisé pour l'engagement provisoire d'une infirmière au sein de la MDE (phase de test), 1,45 EPT d'éducateur n'ont pas été repourvus mais ont été occupés notamment par des auxiliaires, le solde des EPT libres (0,3 poste de cuisinier et 0,3 poste d'intendant) a été occupé par du personnel auxiliaire et par le biais d'augmentations de taux de travail à durée limitée
- Le différentiel subsistant provient des taux de réduction volontaire de collaborateurs du département pour l'année 2019

### Culture, sport et écoles

Pour ce département, les postes de fonctionnaires autorisés sont de 17, avec 14,65 postes effectifs.

- Service de la culture, des sports et des écoles : 1 EPT pour le poste de chef de service n'a pas été repourvu, il a été mis au concours et attribué au cours du dernier trimestre, l'entrée en fonction étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2020, création de 0,8 EPT pour le poste de responsable des manifestations et de gestion de projets à repourvoir
- Bibliothèque municipale : 0,15 EPT non repourvu à la Bibliothèque municipale
- Centre sportif : 0,4 EPT pour un poste de surveillant concierge est occupé par du personnel temporaire

## **Energie et eaux**

Pour ce département, les postes autorisés sont de 32,5, avec 30,1 postes effectifs.

- Administration et technique : 1 EPT pour un poste d'agent administratif 1 au Service clientèle est vacant (repourvu au 1<sup>er</sup> janvier 2020) et 0,4 EPT pour un poste d'agent administratif est à repourvoir
- Service électrique : 1 EPT pour le poste de chef d'équipe est à repourvoir

## **Urbanisme, environnement et travaux publics**

Pour ce département, les postes autorisés sont de 51,58, avec 51,08 postes effectifs.

- Administration et technique : 0,2 poste d'architecte adjoint n'est pas repourvu, poste correspond à la réduction du temps de travail souhaité par un collaborateur ; 0,3 poste de concierge est occupé par du personnel auxiliaire et sera fonctionnarisé en temps voulu.

## **Encouragement au travail à temps partiel**

Depuis plusieurs années, le Conseil communal encourage le travail à temps partiel. Ainsi, sur un total de 211 fonctionnaires, 101 personnes ont travaillé à un taux inférieur à 100%.

De plus, pour faciliter activement les allègements de temps de travail, le Conseil communal offre la possibilité aux collaborateurs, sur une base volontaire et réversible, de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8%, moyennant l'aval du supérieur hiérarchique et avec la garantie de la bonne marche du service concerné.

C'est ainsi qu'en 2019, 11 personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité. La majorité d'entre elles a choisi une diminution de taux d'occupation de 2%, ce qui correspond à une semaine de vacances supplémentaire. Le bienfondé de cette offre est apprécié du personnel communal et confirmé ainsi d'année en année.

## **Mutations**

En 2019, le Conseil communal a accepté les départs de 12 collaborateurs avec le statut de fonctionnaire. En respect de la personnalité et des règles sur la protection des données, les motifs ne sont pas mentionnés :

- Mme Christiane Aubry, responsable du Bureau des impôts et du cadastre
- Mme Sophia Cattin, éducatrice à la Maison de l'Enfance
- M. Joseph Froidevaux, informaticien au Service informatique
- M. Julien Jaussi, appointé à la Police municipale
- M. Thimothée Lohou, éducateur à la Maison de l'Enfance
- Mme Clara Loichat, chargée de mission au Service UETP
- Mme Christel Lovis, cheffe du Service de la culture, des sports et des écoles
- M. Johan Staempfli, éducateur à la Maison de l'Enfance
- M. David Siffert, ingénieur communal au Service UETP
- Mme Sonja Teutschmann, agente administrative au Service de la culture, des sports et des écoles
- M. Matthieu Weissbrodt, chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement
- Mme Audrey Vuillaume, éducatrice à la Maison de l'Enfance

## **Nominations**

Le Conseil communal a nommé provisoirement ou définitivement le personnel ci-dessous :

- Mme Mélissa Bayar, éducatrice à 60% à la Maison de l'Enfance
- M. Gaëtan Bolomey, agent à 100% à la Police municipale
- M. André Burri, chef à 100% du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement
- M. Grégoire Catellani, monteur eau et gaz à 100% aux Services industriels
- M. David Cattin, électricien de réseau à 100% aux Services industriels
- M. David Cerf, voyer à 100% au Service UETP
- M. Mathieu Chételat, adjoint au chef du réseau électrique à 100% aux Services industriels
- Mme Aline Cuomo, ingénieure à 50% aux Services industriels

- M. Alain Eschmann, agent à 100% à la Police municipale
- Mme Justine Frund, éducatrice à 70% à la Maison de l'Enfance
- Mme Line Frossard, architecte adjointe à 80% au Service UETP
- Mme Valentine Heimann, responsable Nature et Paysage à 60% au Service UETP
- M. David Imhof, responsable des Ressources humaines à 80% au Service du personnel
- Mme Atike Loshaj, agente administrative à 100% aux Services industriels
- M. Loïc Maire, chef du Service clientèle à 100% aux Services industriels
- M. Cédric Membrez, informaticien à 100% au Service informatique
- M. Marc Morel, surveillant-concierge à 40% au Centre sportif
- M. Cédric Neukomm, ingénieur communal à 100% au Service UETP
- M. Raphaël Palamà, monteur eau et gaz à 100% aux Services industriels
- M. Didier Panier, adjoint au chef du réseau d'eau à 100% aux Services industriels
- M. Bastien Philipona, agent à 100% à la Police municipale
- M. Grégory Rais, voyer à 100% au Service UETP
- M. Cyril Schlatter, assistant socio-éducatif à 50% à l'Espace-Jeunes
- M. Jean-Luc Voyame, chef concierge à 30% au Service UETP
- Mme Céline Wermeille, urbaniste adjointe à 100% au Service UETP
- Mme Séverine Wüthrich, ingénieure adjointe à 50% au Service UETP

### **Jubilaires**

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour leur collaboration :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 20 ans de service | <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. André Joliat, responsable-technique au Centre sportif</li> <li>- M. Denis Noirjean, ouvrier à la Voirie</li> <li>- Mme Martine Oberli, concierge au Service UETP</li> <li>- Mme Céline Zanetta, agente administrative aux SID</li> </ul> |
| 30 ans de service | <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean Froidevaux, chef du Service financier</li> <li>- M. Vincent Grossenbacher, ouvrier à la Voirie</li> <li>- M. Bertrand Mertenat, ouvrier à la Voirie</li> <li>- M. Christian Willemin, ouvrier à la Voirie</li> </ul>                |

### **Auxiliaires**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 224 (229) personnes, dont 40 (40) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, gardiens au Centre sportif). Pour le solde, il s'agit de 184 (189) auxiliaires temporaires (remplacement en raison de maladie ou d'accident de longue durée de collaborateurs, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles), dont 89 (65) personnes uniquement pour les travaux de nettoyage pendant les vacances scolaires, ce qui représente 3022 (4008) heures de travail.

### **Apprentis**

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 17 (16 en 2018), se répartissent de la manière suivante :

- 8 employés de commerce
- 4 agents en information documentaire
- 3 agents d'exploitation
- 2 électriciens de réseau

Huit apprentis sont en première année, un en deuxième année et huit en troisième année.

### **Caisse maladie**

184 (192) personnes ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

## Absences

Les absences 2019 ont malheureusement quelque peu augmenté. Elles se sont élevées à 2'753 jours (2'173 en 2018), dont 1'813 jours (1'282) pour des absences de longue durée concernant 30 (19) membres du personnel, soit les deux tiers des absences.

Quatorze fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, huit demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

S'agissant des accidents professionnels, dans le cadre de la sécurité au travail, une enquête est ouverte lors de chaque accident déclaré. Elle est réalisée le plus rapidement possible afin d'éviter toute récurrence et permet, le cas échéant, d'adapter les processus de travail ou les équipements de protection individuelle (EPI).

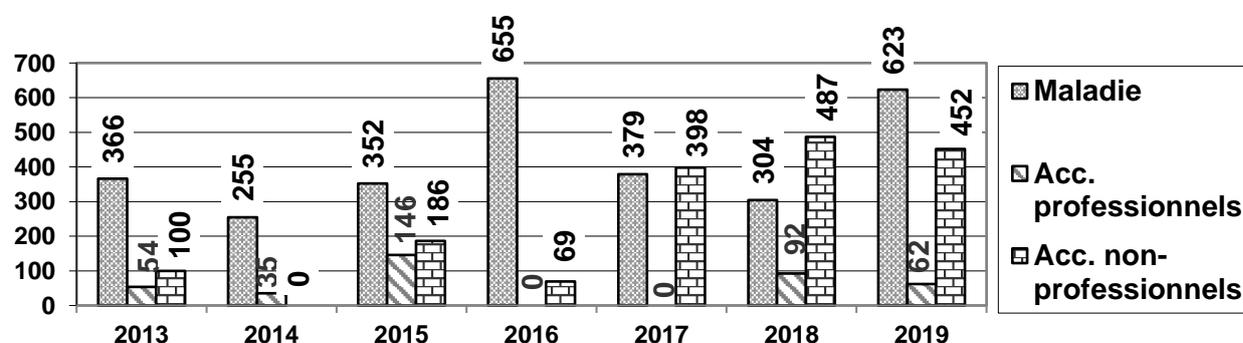
Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI. Entre les parenthèses : chiffres 2018						
Durée de l'absence*	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
Absences de 2 jours au plus, sans certificat médical	203 (217)	2 (0)	5 (4)			210 (221)
Absences supérieures à 2 jours, avec certificat médical	574 (527)	46 (38)	110 (105)			730 (670)
Absences supérieures à 30 jours, avec certificat médical	623 (304)	62 (92)	452 (487)			1'137 (883)
Total intermédiaire						2077 (1774)
Cas AI – Demandes en cours ou réinsertion	676 (399)	-- (--)	-- (--)	--	0 (0)	676 (399)
<b>Total général</b>						<b>2'753 (2'173)</b>
Congés de maternité	--	--	--	286 (265)	--	286 (265)

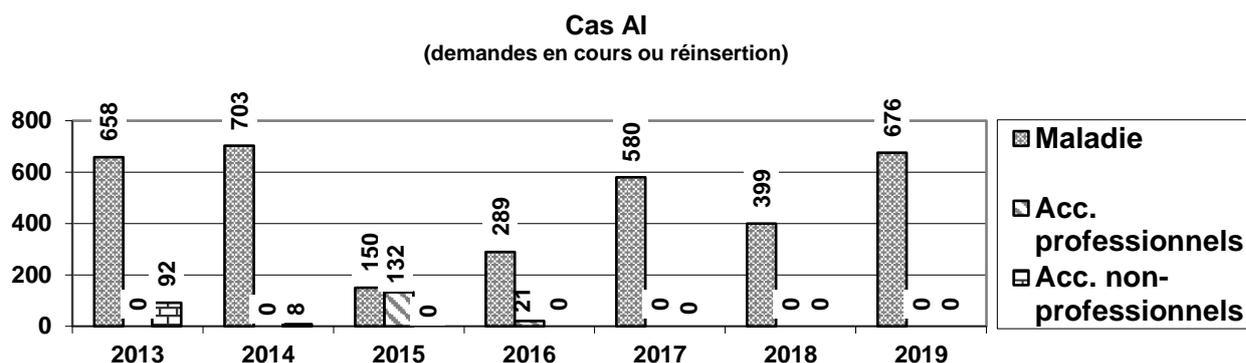
\*Les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100%

Les absences de longue durée concernent 26 personnes, soit 1'813 jours

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) : 365  
 Effectif théorique équivalent plein temps : 259  
 Jours d'absence par collaborateur dus exclusivement à la maladie ou à l'accident (2077/259) : 8,02 (7,61)

### Absences supérieures à 30 jours





## 1.7. Archives

### Généralités

En 2019, avec un taux de travail de 20%, l'archiviste a continué le reconditionnement des documents anciens. Elle a pu également intégrer au fonds les *Delémont.ch* de 2016 à 2018, la *Chronique du personnel* de 2013 à 2018, des mémoires et dossiers notamment sur la Transjurane et la Société des Usiniers du Ticle, les archives héraldiques suisses (don de M. François Kohler), le don Halbeisen, les détails du contenu de 46 boîtes de correspondance et de 31 boîtes de tutelles. Elle a effectué le tri et l'intégration des archives des colonies de vacances, de la Commission de gestion et de vérification des comptes 2000-2016 et de l'ancien chef de service des SID.

### Renseignements / Recherches / Consultation des archives / Prêts

Le Service des archives a effectué 45 recherches sur des sujets généalogiques ou cadastraux, sur l'entreprise VonRoll, sur la vie des agriculteurs au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les véhicules de la Voirie, les uniformes des soldats jurassiens, l'architecte Jeanne Bueche, des inspecteurs des routes début XIX<sup>e</sup>, la création du Conseil de Ville, les poids et mesures sous l'Evêché, l'entreprise Novatype SA, la composition de la muraille sud de la ville, le géologue Amanz Gressly, mais aussi des recherches en lien avec la loi sur les mesures de coercition à des fins d'assistance, ou celle sur la naturalisation, etc. Il y a également eu 18 consultations concernant les plans cadastraux et le Château de Delémont ainsi que sur les armoiries des familles bourgeoises. Les Archives ont enfin réalisé 6 prêts de documents et réceptionné 12 versements dont un dépôt de la totalité de la collection du quotidien « Le Démocrate » des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par le Musée jurassien d'art et d'histoire.

## 1.8. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2019, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 74 dossiers, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente qui avait comptabilisé 78 dossiers.

La commission a siégé régulièrement, traitant 63 dossiers en séance de conciliation.

Sur les 63 dossiers traités en séance, 24 ont abouti à une conciliation, 39 à un échec. A noter qu'il devient de plus en plus difficile de concilier les parties.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des défauts de la chose louée et à des créances de paiement.

En ce qui concerne les membres de la commission, il n'y a pas eu de changement durant l'année écoulée.

## 1.9. Contrôle des habitants

(chiffres entre parenthèses = 2018)

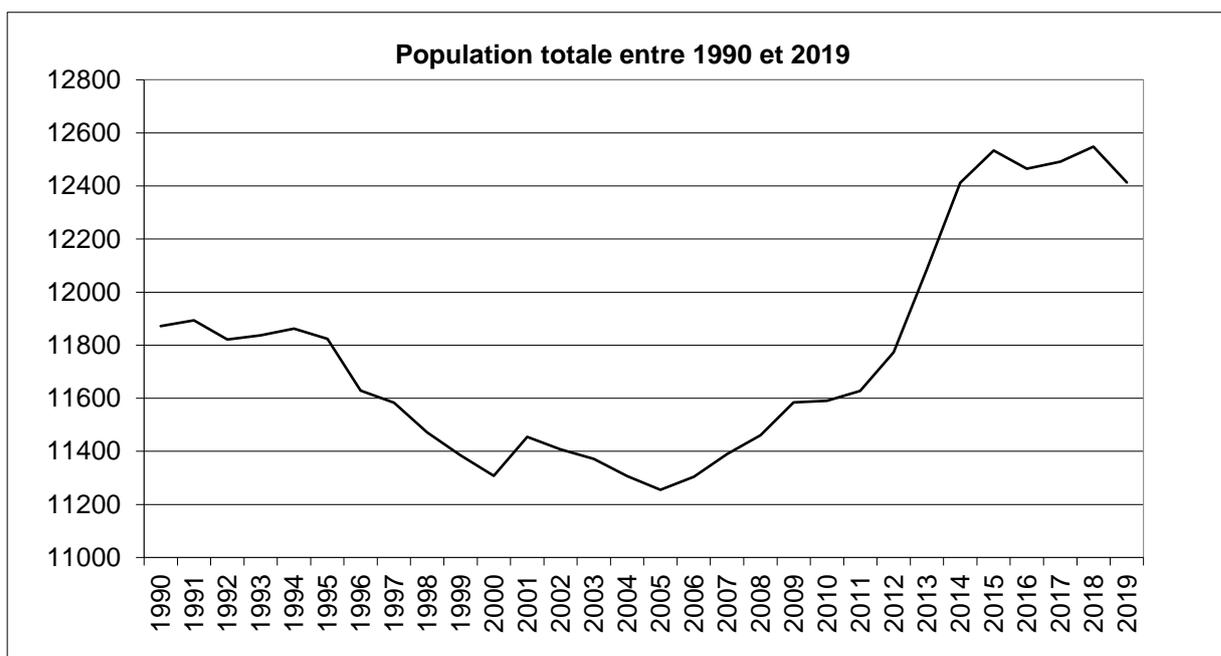
### Evolution de la population

Naissances.....	108	(144)	Divorces .....	67	(50)
Décès .....	135	(127)	Naturalisations .....	54	(75)
Mariages .....	108	(105)			

Etat de la population	31.12.2019	31.12.2018	Différence
<b>Suisses</b>	<b>8'966</b>	<b>9'102</b>	<b>- 136</b>
Hommes	4'209	4'272	- 63
Femmes	4'757	4'830	- 73
<b>Etrangers</b>	<b>3'447</b>	<b>3'446</b>	<b>+ 1</b>
Hommes	1'807	1'798	+ 9
Femmes	1'640	1'648	- 8
<b>Au total</b>	<b>12'413</b>	<b>12'548</b>	<b>- 135</b>
Hommes	6'016	6'070	- 54
Femmes	6'397	6'478	- 81

### Historique de la population

Année	Population totale	Suisses	Etrangers
31.12.2019	12'413	8'966	3'447
31.12.2018	12'548	9'102	3'446
31.12.2017	12'491	9'097	3'394
31.12.2016	12'465	9'037	3'428
31.12.2015	12'533	9'115	3'418
31.12.2014	12'412	9'103	3'309



<b>Répartition selon état civil</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Célibataires	5'578	5'681
Divorcés	1'227	1'205
Mariés	4'417	4'507
Partenariats enregistrés	18	20
Partenariats annulés	4	3
Séparés	496	486
Veufs	833	828

<b>Répartition par confession</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Catholiques	7'136	7'414
Protestants	967	987
Autres / Sans confession	4'470	4'329

<b>Répartition par genre</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Suisses établis	9'053	9'130
Permis de séjour (B)	1'161	1'140
Permis d'établissement (C)	2'213	2'225
Permis de séjour (L)	28	35
Requérants d'asile	217	188
Diplomates/Fonctionnaires internationaux	0	3
Frontaliers (avec résidence)	8	8

#### **Permis de séjour et d'établissement pour étrangers**

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 139'669.-	(Fr. 146'219.-)
Versé au Canton	Fr. 97'818.-	(Fr. 102'080.-)
Bénéfice pour la Municipalité	<b>Fr. 41'851.-</b>	<b>(Fr. 44'139.-)</b>

1'216 (1'236) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la Commune.

#### **Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité** (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)

Italie	549	Maroc	30
Espagne	423	Congo (Kinshasa)	27
Portugal	397	Russie	25
France	364	Angola	24
Kosovo	290	Irak	24
Erythrée	230	Grande-Bretagne	23
Syrie	155	Somalie	22
Sri Lanka	102	Canada	20
Turquie	98	Croatie	17
Afghanistan	80	Pologne	17
Belgique	67	Algérie	16
République de Serbie	64	Tunisie	14
Allemagne	60	Autriche	12
Chine	53	Sénégal	12
Macédoine	47	Ethiopie	11
Cameroun	36	Guinée	11
Brésil	33	Côte d'Ivoire	10
Roumanie	33		
Bosnie et Herzégovine	32		

**Avec 9 ressortissants chacun :** Etats-Unis, Liban, Nigéria, Thaïlande

**Avec 8 ressortissants chacun :** Iran, Japon, Suède

**Avec 7 ressortissants chacun :** Inde, Rép. Dominicaine

**Avec 6 ressortissants chacun :** Colombie, Monténégro, Norvège, Philippines, Togo

**Avec 5 ressortissants chacun :** Albanie, Chili, Hongrie, Kenya, Mexique, Tchéquie

**Avec 4 ressortissants chacun :** Bangladesh, Géorgie, Pakistan, Slovaquie

**Avec 3 ressortissants chacun :** Argentine, Bulgarie, Egypte, Kazakhstan, Madagascar, Moldavie, Palestine, Pérou, Soudan

**Avec 2 ressortissants chacun :** Burkina Faso, Burundi, Cuba, Gabon, Gambie, Haïti, Indonésie, Israël, Mali Népal, Rwanda, Slovaquie, Vietnam

**Avec 1 ressortissant chacun :** Arménie, Bénin, Corée du Sud, Finlande, Ghana, Irlande, Lituanie, Malte, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Paraguay, Tadjikistan, Tanzanie

**Soit au total 100 (101) nationalités étrangères.**

## **1.10. Jumelages**

### **Jumelage avec Belfort**

Durant l'année 2019, les échanges traditionnels ont eu lieu entre les deux villes, notamment la participation de la Ville au marché aux fleurs « Belflorissimo », en mai. Cette manifestation, pour laquelle l'équipe delémontaine des jardiniers a prêté son concours pour la décoration florale, est toujours fort appréciée des invités, Autorités et population belfortaine.

De son côté, la Ville de Belfort a renoncé à réaliser la décoration florale du massif route de Bâle-avenue de la Gare, en raison du chantier lié au Théâtre du Jura.

Par ailleurs, la Dictée des Nations, qui se déroule simultanément dans quatre villes, dont Delémont et Belfort, a connu un beau succès et sera reconduite.

En ce qui concerne le partenariat avec le Théâtre du Granit de Belfort visant à mettre à disposition des habitants des billets à prix préférentiels, il a été abandonné faute de succès.

### **Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua**

Les Autorités delémontaines ont accordé le soutien communal de Fr. 10'000.- versé de la rubrique « Jumelage » en faveur des projets déployés sur place. A cela s'ajoute, selon l'accord qui lie la Municipalité au Groupe Nicaragua, la contribution des SID du « Centime de l'Eau », soit un centime par m<sup>3</sup> d'eau distribué à Delémont. Par ailleurs, le financement entre le Groupe Nicaragua, qui anime le jumelage, et la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) a été reconduit. A ce titre, la FICD double les contributions apportées par le Groupe Nicaragua. Ainsi, les montants versés par la Municipalité sont doublés également. Ce soutien permet une contribution, via le Groupe Nicaragua, qui se traduit par une aide institutionnelle accrue aux habitants de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif, notamment.

Dans ce cadre, par exemple, la construction de latrines (une soixantaine en 2019 au titre de la protection des eaux), la construction de maisons familiales, les programmes de reforestation locale et l'amélioration de sources d'eau sont au cœur des projets conduits sur place. En 2019, une coopération avec une institution nationale (COLMENA) et l'INVUR (Institut nicaraguayen de maisons urbaines et rurales) a permis de construire un total de 20 maisons familiales avec le montant prévu au départ pour la construction de 8 maisons. Un succès salué notamment par un représentant de la coopération technique suisse en Amérique centrale (Cosude) présent sur place lors de l'inauguration le 29 octobre dernier. L'opération sera reconduite en 2020. De plus, le centime de l'eau a permis d'assurer l'apport de l'eau potable dans le quartier urbain concerné (Villa Trinidad) pour 14 maisons et aux 6 maisons situées en zone rurale. Le renforcement institutionnel, l'aide d'urgence, des animations pour les jeunes, ainsi que le soutien aux petits producteurs par des actions ciblées de conservations des sols et la plantation d'arbres fruitiers et forestiers ont constitué les axes principaux des programmes de soutien menés sur place.

A noter encore que le Groupe Nicaragua a obtenu le renouvellement du soutien financier de la FICD pour les années 2019 à 2021. Un pas important, d'autant plus que le suivi et la qualité des projets présentés sont validés par la commission technique de cette organisation. Le Groupe Nicaragua a de plus, en 2019, réalisé un important travail portant sur l'analyse des risques relatifs aux projets conduits ainsi que la réalisation d'un plan stratégique pour les années à venir. Des démarches qui assurent la qualité, l'efficacité et l'efficacite du travail fourni par les membres volontaires du Groupe Nicaragua et par les membres du Movimiento Comunal Nicaraguense (MCN), l'organisation partenaire sur place à La Trinidad.

## **Parrainage de Riù de Mori, Roumanie**

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui ont renoncé à tout contact.

Ainsi, la Coordination OVR Suisse a poursuivi différents projets en 2019, notamment celui qui concerne les 4 centres pilote régionaux d'intervention incendie. Via la collaboration intercommunale entre la Suisse et la Roumanie et le partenariat entre des corps de sapeurs-pompiers suisses et roumains, du matériel d'intervention de lutte contre les incendies a pu être mis à disposition.

### **1.11. Commission de la mairie**

La Commission de la mairie, présidée par M. Pierre Brulhart, s'est réunie six fois en 2019, toutefois sans atteindre le quorum à deux reprises. Elle a notamment rendu un préavis favorable sur le message sur la demande de crédit de Fr. 200'000.- pour le remplacement complet du parc des horodateurs.

### **Foires mensuelles**

Concernant les foires mensuelles, les forains inscrits étaient au nombre de 17 en avril, 16 en juin, 14 en juillet, 21 en août, 12 en septembre et 17 en octobre.

### **Cimetière et funérarium**

Il y a eu 130 décès à Delémont en 2019, lesquels ont représenté 102 incinérations, 10 enterrements, 9 inhumations à l'extérieur de la localité et 9 dons du corps à la science.

### **1.12. Service de police**

La Police municipale a vu son effectif augmenter de 2 EPT (suite à reflecta), et elle comprend désormais 16 agents de police, sous le commandement d'un commissaire. Tous sont en service actif, armés, et leur formation est reconnue par un certificat ou un brevet fédéral de policier. L'organisation interne se base sur un système hiérarchisé des grades (allant d'agent à commissaire). Un agent municipal a quitté le service pour les rangs de la Police cantonale. Il a été remplacé par un homologue cantonal.

Les agents assurent un service de permanence 24h/24 et 7j/7, par le biais d'un tournus « police-secours » ou par périodes de piquet. Pour le personnel hors tournus, des horaires administratifs, voire relatifs à l'événementiel, sont planifiés.

Le chef de service (commissaire) applique principalement un horaire administratif, variable au gré des besoins. Toutefois, et selon son statut d'officier de service, il peut être appelé, voire mobilisé, en tout temps. En période d'absence, c'est son adjoint qui le remplace.

Le secrétariat est composé d'une secrétaire et d'une apprentie employée de commerce de 1<sup>ère</sup> année.

### **Activités**

Le déploiement de Police Synergie (au 1<sup>er</sup> mars 2017) a révélé des répercussions évidentes pour le travail de la Police municipale. Le travail dit de « Police-secours » s'est vu renforcé, avec comme conséquence moins de disponibilité pour les tâches annexes et une surcharge de la masse administrative à gérer (rapports, procès-verbaux d'auditions, procédures multiples et formulaires divers). L'arrivée de deux nouveaux collaborateurs a permis de rétablir un certain équilibre, ceci afin de compenser partiellement le manque d'activités dans le domaine de la « Police de proximité ». Des efforts conséquents ont également été faits en termes de planification d'objectifs et de contrôles de stationnement.

La réception commune du poste de police de la Gare (Police cantonale/municipale) occupe journalièrement un agent delémontain durant la semaine.

Comme durant les années précédentes, un agent a régulièrement été détaché pour intégrer un groupe composé d'agents de la Police cantonale et de la Police ferroviaire (Groupe Sécurité Voie Publique-GSVP) pour des actions ponctuelles et spécifiques, axées principalement sur le territoire delémontain.

L'acquisition d'une caméra de sécurité mobile, principalement destinée à la surveillance des écopoints, ainsi que l'exploitation des diverses caméras fixes de sécurité (uniquement en cas de d'infraction et/ou de plainte) mobilise fréquemment des ressources en personnel.

### **Instruction**

Chaque agent participe tout au long de l'année aux entraînements de tir et à la formation continue en matière de tactiques et techniques d'intervention (TTI). De même, ils se perfectionnent de manière régulière dans les différents domaines de leurs compétences, que ce soit au travers de cours de « refresh » organisés par la Police cantonale ou, plus récemment, par le biais de supports de formation en ligne. Un nouveau concept sanitaire (lié à l'engagement des forces de police dans le domaine de la réanimation – défibrillation) a vu le jour, et l'App. Jocelyn Ritzenthaler a été sélectionné en qualité d'aide-formateur sanitaire.

### **Projets/investissement**

En fin d'année, le parc des horodateurs a été entièrement remplacé par des modèles de dernière génération (à l'exception de certains parkings sis sur fond privé). L'intégration de ces appareils et de leurs nouvelles fonctionnalités se poursuit à ce jour. De même, et en lien direct avec le remplacement de ces parcomètres, le programme de contrôle et de gestion du stationnement sera revu. De nouveaux logiciels seront acquis dans le courant 2020. A relever que ce dossier a été traité en étroite collaboration avec la Ville de Porrentruy. De même, la Ville de Moutier a été approchée et une synergie sera développée quant à l'acquisition commune de certains logiciels.

### **Quelques chiffres**

**Dossiers** : le nombre de dossiers « police-secours » est en nette augmentation, soit 394 (345 en 2018 et 260 en 2017). Il s'agit d'infractions constatées ensuite d'interventions, de rapports de constats divers et de plaintes. S'agissant des dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.), ceux-ci ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, soit 1'173 (1'046).

**Education routière** : deux agents ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleurs scolaires.

**Parcomètres** : la somme récoltée s'est montée à Fr 237'853.- (Fr. 251'960.-) et EUR 228.- soit Fr. 244.-, avant déduction des rétrocessions pour les parcs chemin des Bats, Gare Collectif, Otto's, Etang, secteur commercial gare, Vieille Ville, place Monsieur, Comptoir, Bellevoie, rue de la Jeunesse, Clair-Logis, et de la TVA.

L'entretien et les réparations des horodateurs collectifs et individuels ont été accomplis tout au long de l'année.

Le montant encaissé pour les diverses autorisations de parcage est intégré au montant ci-dessus.

**Amendes d'ordre** : 3'084 (3'120) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de Fr. 148'650.- (Fr. 170'350.-).

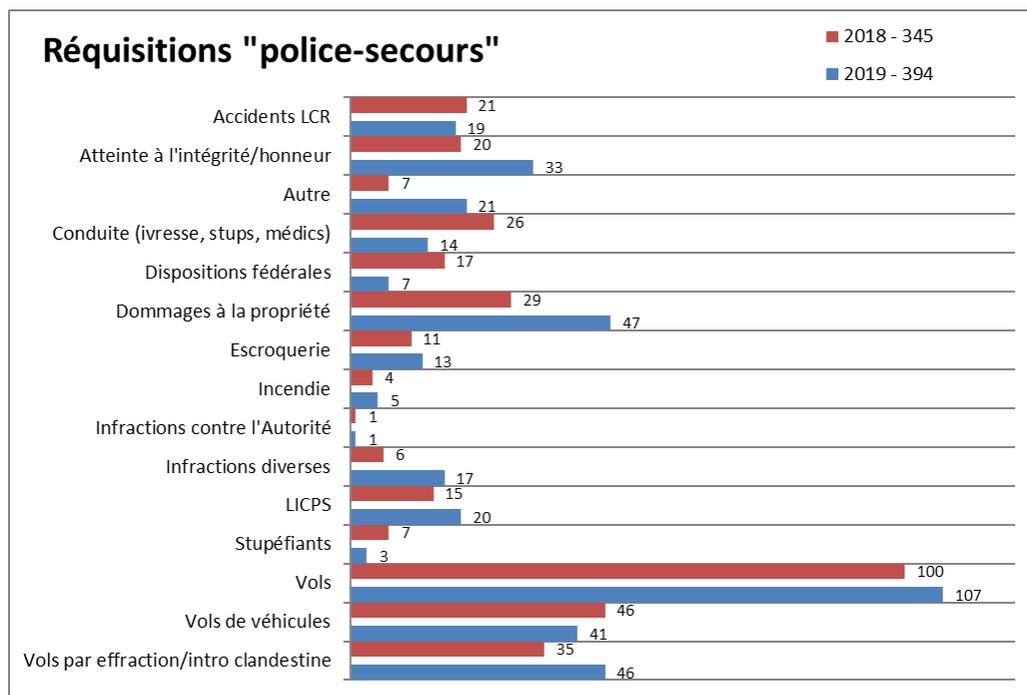
**Radars** : 13 contrôles radars (9) ont été effectués en 10 lieux du territoire communal et 1'199 (1'171) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 29, soit 2,88%, étaient en infraction.

**Permis de nuit** : 207 (156) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 20'800.- (Fr. 18'150.-).

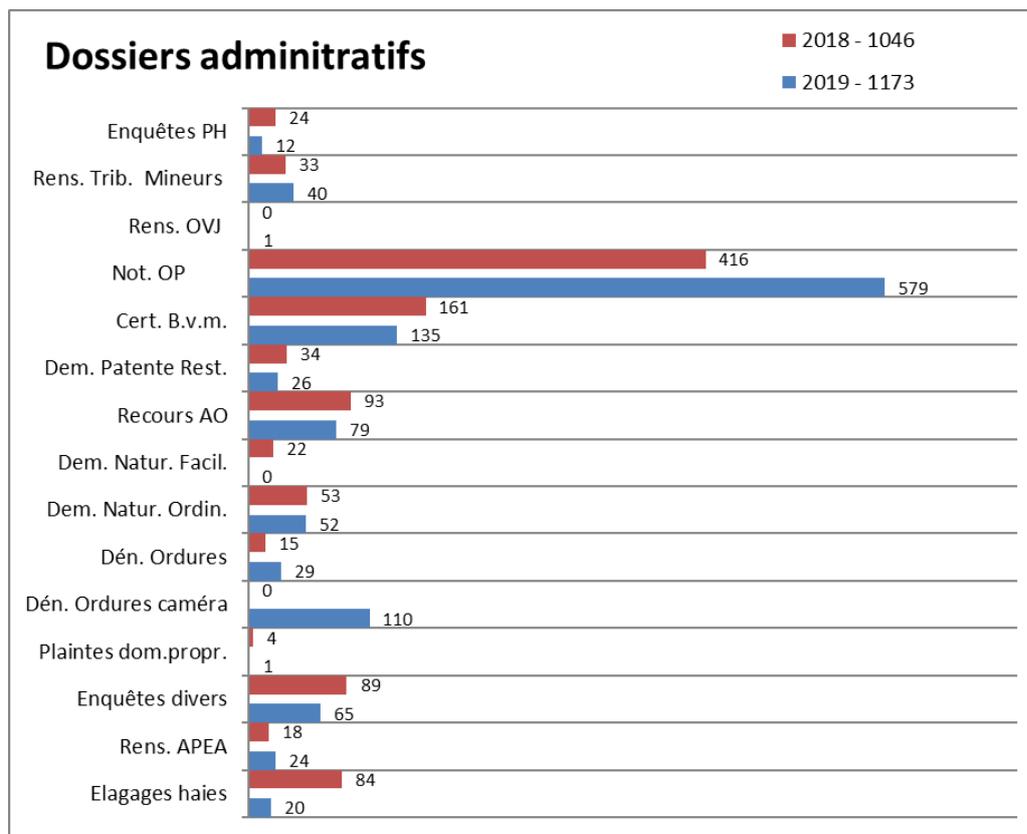
**Chiens** : la ville compte quelque 500 chiens.

Ci-après 2 tableaux comparatifs des activités de la Police municipale 2018-2019 :

**Graphique comparatif – Dossiers « police-secours » 2018-2019**



**Graphique comparatif – Dossiers administratifs 2018-2019**



**Objectifs 2020**

- Développement des missions dites « de proximité »
- Mise en place des fonctionnalités des nouveaux horodateurs
- Finalisation de la communication destinée aux usagers des nouveaux horodateurs
- Mise à jour du Règlement général de police, et des différentes ordonnances liées

## **1.13. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)**

### **Formation et investissement public**

En 2019, 3 instructeurs ont suivi le cours d'instructeurs fédéral pour la conduite d'intervention et 2 celui pour la gestion du domaine ABC (atomique, biologique et chimique) à l'Ecole suisse des instructeurs sapeurs-pompiers. L'effectif des instructeurs actifs au sein du CRISD est de 5, suite aux départs à la retraite et aux démissions de quelques personnes. En 2021, 3 officiers passeront les phases de sélection afin de devenir instructeur fédéral. En 2019, 50% de l'effectif du CRISD, soit 17 personnes, ont suivi des cours de formation cantonaux et 91% ont suivi des cours de formation fédéraux, soit 31 personnes. Par rapport aux années précédentes, le taux de participation aux cours cantonaux est stable. Pour les cours fédéraux, le taux de participation est en augmentation. La difficulté que le CRISD rencontre ces dernières années est la diminution, faible mais régulière, des effectifs, de 2 à 3 unités chaque année. Cela s'explique par le manque de logements à coûts modérés à Delémont, ne permettant pas aux jeunes qui se mettent en ménage de louer des appartements, souvent à des prix élevés, mais également le manque de terrain à construire pour des villas. Une explication vient aussi du fait de l'offre professionnelle dans la région et nombre de personnes s'expatrient. Le départ à la retraite de quelques personnes participe aussi à cette diminution des effectifs. D'autres cessent leur activité afin de consacrer plus de temps à leur famille, régulièrement délaissée. Aujourd'hui les arrivées de jeunes ne compensent plus les départs. La surcharge à laquelle chaque membre est soumis afin de remplir ses obligations explique également la cessation d'activité en cours de route. La relève dans les années futures deviendra très difficile dans les conditions de contraintes actuelles, toujours grandissantes. L'état-major est pleinement conscient du phénomène et met en place des outils afin de recruter des jeunes, tels que campagne dans la presse et les médias, film promotionnel à Cinemont, publipostage, etc., malheureusement sans grand succès. Cette difficulté à maintenir des effectifs adéquats et stables engendre une contribution encore plus importante des membres actifs du CRISD. Il faut insister sur le fait que le système de milice atteint vraiment ses limites. Pour assurer un fonctionnement correct, sans trop surcharger les membres actifs, un effectif de 40 à 45 pompiers au CRISD serait un strict minimum. Actuellement le CRISD compte 31 membres opérationnels, dont 1 en intégration provisoire. Il y a actuellement 9 jeunes en formation en vue d'intégrer le CRISD. On ressent une démotivation de la jeunesse à s'investir pour une cause publique. L'idée est de pérenniser l'intégration des jeunes. Les pompiers du CRISD doivent faire preuve d'une disponibilité toujours plus importante, représentant largement plus de 360 heures par année en moyenne. Toutes ces raisons font qu'il devient de plus en plus difficile de recruter, mais surtout de pérenniser l'incorporation.

### **Objectifs du service et besoins**

Un objectif clair est d'étoffer les effectifs de 5 unités par année, permettant d'atteindre un effectif opérationnel au CRISD de 40 à 45 personnes en 2022.

En 2019 un Groupe de travail pour le dialogue et la communication (assimilé à une Commission du personnel) a été créé avec la mission de faire le lien entre les hommes et l'état-major afin d'améliorer les conditions de tous les pompiers membres du CRISD. Par ce biais les membres ont la possibilité de faire des propositions pour le fonctionnement du CRISD et son amélioration. Cela implique les membres du CRISD et permet également de développer l'esprit de camaraderie indispensable au bon fonctionnement d'une institution telle que la nôtre. Plusieurs propositions faites ont été ratifiées par l'état-major et le taux d'acceptation des projets présentés est de 80%.

### **Réalisations et dossiers importants**

Des pistes dans le domaine de la communication seront encore étudiées afin de faire connaître les activités et, espérons-le, susciter de jeunes vocations. Le renouvellement de plusieurs véhicules d'intervention est à l'ordre du jour dans les années à venir, à savoir le véhicule DCH en 2022, le véhicule pionnier en 2022, le véhicule premiers secours en 2023 et le tonne-pompe en 2024. Ces remplacements se font en collaboration avec l'ECA Jura, la RCJU et le CRIS Porrentruy et nécessiteront un nouveau crédit-cadre.

La finalisation du plan d'alarme Delémont marée basse est également un objectif pour année 2020.

Le projet de réorganisation POMPIERS JU.2020 occupe les milieux des pompiers jurassiens et, espérons-le, permettra de répondre en partie au manque d'effectif rattaché à Delémont. Les représentants des pompiers au sein du Groupe de travail, nommé par le Gouvernement, sont attentifs à ce que la future réorganisation apporte des bonnes solutions aux futurs commandements et non pas une réorganisation irréaliste.

Le musée est de plus en plus visité et son responsable va continuer sa réorganisation.

Dossiers importants à traiter en 2020 :

- finaliser le plan d'alarme DMB
- peindre les façades du hangar
- améliorer la scénographie du musée
- développer le projet de communication
- étoffer les effectifs

### **Interventions**

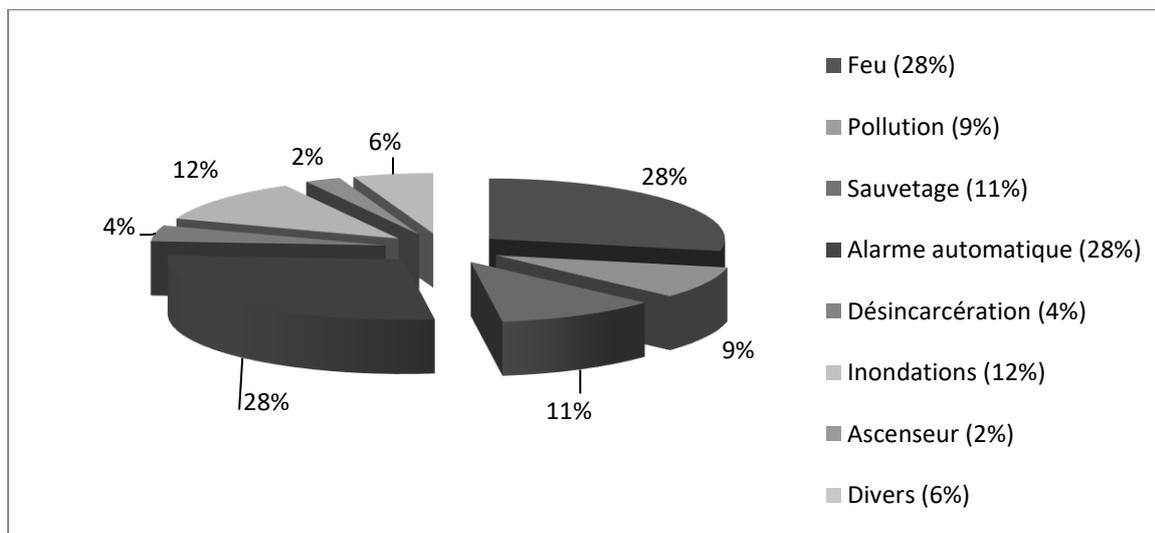
Le nombre total d'interventions se monte à 163, en augmentation par rapport à 2018 de 8%. Les heures-sapeur ont par contre diminué de 14%, passant à 2'446 heures.

Les interventions pour lutter contre le feu se montent à 46, avec une augmentation pour les feux de bâtiments ; celles contre les pollutions à 14 ; les sauvetages de personnes à 18 ; les alarmes automatiques à 46, avec une augmentation de 64% ; le secours routier à 7 ; les inondations à 19 ; les pannes d'ascenseur à 4 et les interventions diverses à 9. Les feux sont en très légère augmentation par rapport à 2018, avec 1 intervention supplémentaire. Par contre en 2019 la région a connu de gros incendies. Les accidents de la circulation nécessitant une désincarcération sont stables à 7 cas en 2019. Les alarmes automatiques progressent et ne représentent que 28% des interventions du CRISD, dont 72% sont dues à des défauts techniques ou à de la malveillance.

Les interventions en 2019 ont nécessité 2'446 heures pour tous les pompiers engagés, soit une diminution des heures-sapeurs de 400 heures par rapport à 2018.

Le plus grand souci lors des interventions, principalement en journée, est la fréquentation car la majorité des pompiers du CRISD travaillent à l'extérieur de la localité. Par exemple les employés communaux ne sont plus que 2 dans l'effectif du CRISD.

### **Répartition des interventions en 2019 par type d'interventions**



### **Divers**

La mobilisation des pompiers de la Ville de Delémont, le samedi 7 décembre 2019, a permis de récolter la magnifique somme d'environ Fr. 12'600.-, versée en faveur de l'action Téléthon Suisse.

## **1.14. Protection civile**

### **Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris**

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2019 s'est élevée à Fr. 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel.

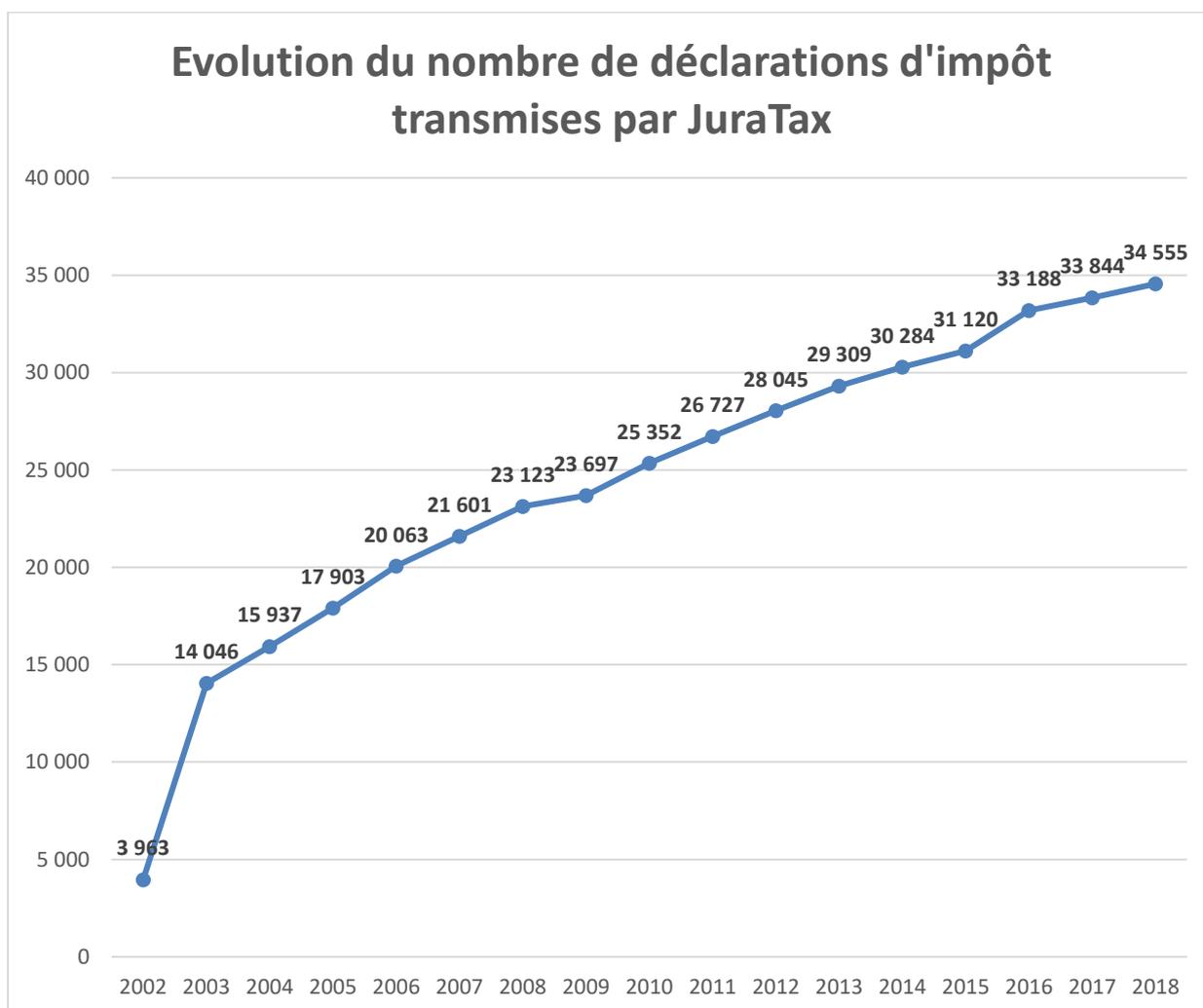
## Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de Fr. 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

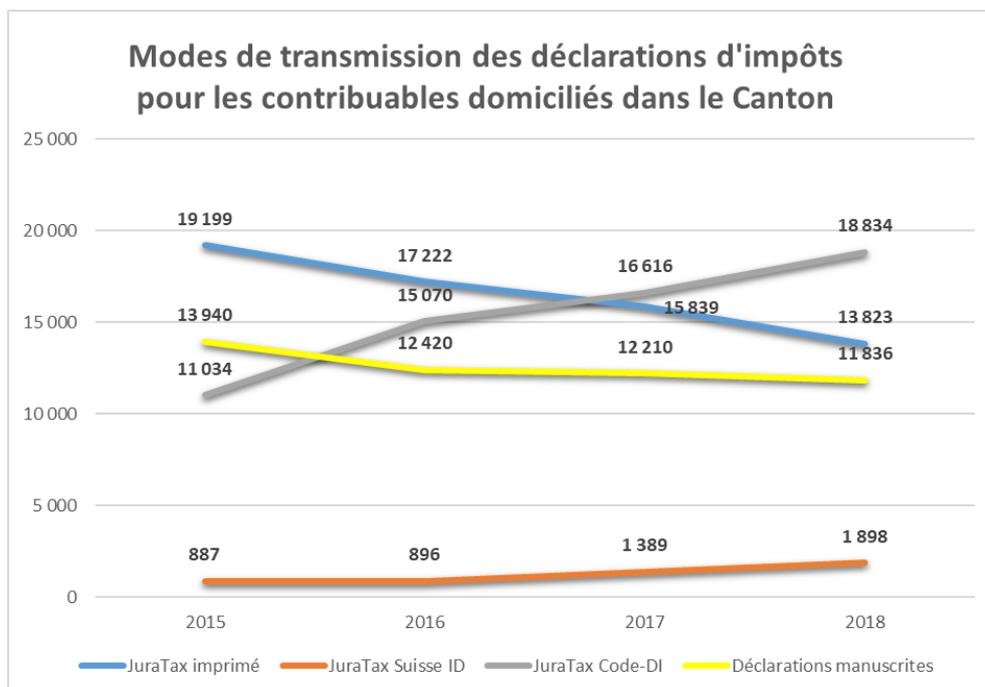
### 1.15. Service financier

Le budget annuel ainsi que les comptes 2019 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux. Malheureusement, les statistiques habituelles (année 2017) ne sont pas disponibles à ce jour. Dès lors, quelques statistiques générales au sujet de l'envoi des déclarations d'impôts sont présentées.

### 1.16. Statistiques et comparaisons fiscales



Ce graphique démontre l'évolution du nombre de déclarations d'impôts transmises par JuraTax. Au fil des années, de plus en plus de personnes utilisent cette solution pour rendre leur déclaration d'impôt. On remarque que 34'555 personnes ont utilisé JuraTax en 2018, ce qui représente 83% des contribuables domiciliés dans le Canton. A titre de comparaison, seulement 23'123 contribuables (soit 58%) utilisaient ce système en 2008.



Sur le graphique ci-dessus, on peut observer que le nombre de déclarations manuscrites diminue au fil des années. En effet, 13'940 déclarations ont été remplies à la main en 2015 contre 11'836 en 2018. Du côté des modes de transmissions « JuraTax », on remarque une forte baisse de la courbe des personnes imprimant leur déclaration d'impôt. En effet, 19'199 contribuables avaient imprimé leur déclaration en 2015 contre 13'823 en 2018. L'utilisation des « Code-DI » est passée de 11'034 en 2015 à 18'834 en 2018 ! Finalement, on observe une faible utilisation de la transmission des déclarations d'impôt par « Suisse ID » avec moins de 1'898 contribuables en 2018.

### 1.17. Déclarations d'impôts 2019

- 8'142 (8'133) déclarations d'impôts (DI)
- 108 (135) formules pour nouveaux contribuables envoyées dans le courant de l'année
- 1'455 (1'457) personnes taxées à la source

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 8 (4) demandes de remise d'impôts au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2009	7'297	143	493	7'933
2010	7'424	116	738	8'278
2011	7'463	129	997*	8'589
2012	7'499	113	1'082*	8'694
2013	7'627	126	1'192*	8'945
2014	7'825	120	1'240*	9'185
2015	7'928	112	1'259*	9'299
2016	8'028	128	1'176*	9'332
2017	8'033	111	1'254*	9'398
2018	8'133	135	1'457*	9'725
2019	8'142	108	1'455*	9'705

\*y compris frontaliers payant de l'impôt à la source

## 1.18. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par Mme Guite Theurillat, a tenu 8 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits d'investissements et le budget soumis au Conseil de Ville.

## 1.19. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2019, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 57 estimations (69) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à l'estimation d'un bâtiment agricole, trois estimations de bar/restaurant/discothèque et deux estimations sur réclamations.

## 1.20. Encaissement des impôts

### Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2014, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

Récapitulation Personnes Physiques - PP 2014 au 31.12.2019						
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2019
23'800'719	1'661'289 + 7,21%	22'196'183	1'811'123	24'007'306	-522'495 -2,17%	44'518 0,18%

### **Lexique :**

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2010 à 2018 sont à disposition au Service financier.

## 1.21. Informatique

Suite au blocage du budget, durant les 6 premiers mois de 2019, le Service informatique a principalement continué la mise en place de l'infrastructure et le déploiement de postes de travail virtualisés (VDI) dans plusieurs services, tels que :

- Finances : 8 postes
- SID : 15 postes
- SACEN : 3 postes
- UETP : 4 postes
- Contrôle des habitants : 1 poste

Cette nouvelle infrastructure permet d'optimiser les machines et de réduire les coûts d'acquisition de celles-ci, tout en facilitant le déploiement de nouvelles configurations.

Quatre nouvelles liaisons en fibre optique ont été réalisées, avec pour but l'assainissement des lignes louées à Swisscom, qui sont amenées à disparaître en 2020, ainsi que la connexion à Strate J pour que l'école primaire puisse accéder au réseau communal, comme le Gros-Seuc :

- route de Bâle 1 – Corps de Garde, permettant le développement du réseau
- route de Bâle 1 – Saint-Sébastien 5, afin de supprimer une ligne louée Swisscom
- route de Bâle 1 – Rue de la Promenade, afin de supprimer une ligne louée Swisscom
- route de Bâle 1 – Campus Strate J, afin de relier l'école primaire au réseau communal

Différentes modifications ou ajouts de câblage réseaux dans plusieurs bâtiments communaux, suite à des transformations de locaux (Service financier, Strate J), ainsi que pour accueillir les téléphones IP, ont occupé le service durant l'été et en décembre 2019.

Le parc informatique actuel se compose de :

- 5 serveurs physiques (gestion de l'environnement virtuel et DRP)
- 3 serveurs NAS physiques de sauvegarde
- 26 serveurs virtuels
- 215 postes de travail (PC's, portables et tablettes)
- 47 imprimantes connectées au réseau
- 3 imprimantes indépendantes

Le Service informatique a employé en 2019 un étudiant HEG à mi-temps et une personne auxiliaire. Faute de temps à disposition et par manque de ressources, aucun stagiaire de l'ESIG n'est venu pour réaliser un travail de diplôme dans le service.

### **Incidents et pannes**

En 2019, une panne électrique dans le réseau de la ville a occasionné une perte des serveurs de la Commune durant plus d'une heure. En effet, les onduleurs et batteries alimentant les serveurs ne disposent que d'une autonomie limitée (30 minutes) et ne peuvent donc pas palier à une coupure de courant aussi longue. Suite à cet incident, des mesures d'urgences ont été prises, comme l'achat de génératrices portables pour alimenter les serveurs et ainsi maintenir l'accès aux données sensibles pour les services.

De plus, un groupe de travail a été mis en place pour redéfinir les alimentations des locaux serveur et garantir un fonctionnement des appareils même en cas de grandes coupure du réseau électrique.

### **Téléphonie**

Plusieurs lignes louées ont été supprimées et remplacées par des liaisons fibres optiques. Des installations de services supplémentaires (directions des appels par sélection numérique, répondeurs, etc.) pour les clients et utilisateurs ont aussi occupé le Service informatique durant le deuxième semestre.

### **Ecoles primaire et enfantine**

La mise en place du réseau et des accès Wifi dans le bâtiment de Strate J s'est faite durant le printemps, et le déménagement de l'école du Gros-Seuc vers le bâtiment Strate J a occupé les collaborateurs du service durant l'été. Il en a été de même pour le site de Morépont. Aucun achat de matériel autre que du remplacement n'a été fait, en prévision du changement en 2020 des machines suite à l'acceptation du crédit par le Conseil de Ville.

### **Incidents et pannes dans les écoles**

Aucun incident ou panne ne s'est produit durant l'année 2019 dans les écoles, suite à la mise en place d'Office 365.

\* \* \* \* \*

## 2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

(Responsable : Mme Esther Gelso, conseillère communale)

### Préambule

L'année 2019 a été marquée par différents changements au niveau du personnel, avec l'engagement d'un chef de service et à nouveau la vacance du poste en second semestre. De même la fonction de préposé AVS a été assurée ad intérim pour des raisons indépendantes de toute volonté. En raison d'un départ, un nouvel animateur a été engagé au CDJ et il y a également eu changement de référent à la Vélostation. Quant à la Maison de l'Enfance, les nouvelles normes cantonales ont été mises en place et, anniversaire réjouissant, la Ludothèque a marqué ses 40 ans d'activité au service de la population. Malgré un contexte mouvant, collaboratrices et collaborateurs œuvrent à améliorer le fonctionnement des différentes unités de manière à répondre aux nombreuses demandes de la population, ce dont ils sont vivement remerciés ici.

### 2.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.11/19	Rapport sur la pauvreté dans le canton du Jura : pour un plan d'action communal	Sera traité 1 <sup>er</sup> semestre 2019
Postulat	4.11/19	Allaiter en toute mobilité !	Traité
Motion	5.17/19	Harcèlement de rue - mieux le comprendre pour mieux le combattre	En cours
Motion	5.08/19	Un label « Commune en santé pour Delémont »	Labellisation en cours (Commune en Santé)
Postulat	4.14/19	S'améliorer pour participer à la mise en place d'un monde plus équitable	Labellisation en cours (FairTrade Town)

### 2.2. Logement

L'étude prévue en 2018 sur les logements à loyer modéré n'a pas pu être finalisée, faute de ressources humaines dans le service. Le règlement visant l'attribution des appartements communaux a été créé, mais il n'a pas été mis en vigueur, car il doit être intégré à l'étude susmentionnée. Des contacts sont en cours pour attribuer un mandat consistant à définir le nombre d'appartements à loyer modéré sur le marché delémontain. Le résultat du rapport pourra ainsi être mis en relation avec les besoins de la population, selon les capacités financières et le salaire moyen au niveau de la Commune. Par exemple, ce mandat pourrait être confié à la Haute Ecole de Gestion Arc qui a l'avantage de connaître le tissu social delémontain.

La politique en lien avec la création d'appartements protégés a pris forme avec le projet de construction de la résidence Presqu'île Sorne et la résidence Clair-Logis qui, après transformation, viendront compléter l'offre à la population. La Coopérative delémontaine a également effectué des transformations dans ses appartements de deux pièces et demie, en privilégiant des appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

### **2.3. Aide sociale**

Le Service CSJL a traité 123 demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale d'aide sociale, dont 5 préavis négatifs ont été émis.

### **2.4. Allocations de fin d'année**

Pour bénéficier d'une allocation de fin d'année, les personnes en âge AVS devaient répondre aux critères suivants (selon leur décision de taxation 2018) : revenu imposable maximal de Fr. 17'049.- pour une personne seule et de Fr. 22'828.- pour un couple ; fortune nette maximale de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple.

Ainsi, un montant de Fr. 99'440.- a été versé en 2019, soit 211 allocations octroyées. Cependant, 21 personnes n'ont pas pu bénéficier de cette allocation, étant donné que leur décision de taxation 2018 n'avait pas encore été rendue par le Service des contributions au mois de décembre 2019. De plus, il y a eu 26 refus de versement de l'allocation. Ce nombre important s'explique par la nouvelle norme mondiale relative à l'échange automatique de renseignements ; un des critères pour l'obtention de cette allocation étant de ne pas avoir de taxe immobilière.

37 personnes y ont eu droit pour la première fois en 2019. Quelques bénéficiaires en 2018 sont décédés en 2019.

### **2.5. Bourses et prêts**

Des bourses d'études ont été versées en 2019 pour l'année scolaire

- 2017/2018	pour un montant de	Fr.	6'864.-	
- 2018/2019	pour un montant de	Fr.	84'935.50.-	
- <b>Total</b>		<b>Fr.</b>	<b>91'799.50.-</b>	<b>Fr. 137'962.- (en 2018)</b>

A noter que l'octroi de la bourse communale est dépendant de l'octroi préalable d'une bourse cantonale ; la demande de bourse communale doit être déposée dans les trois mois qui suivent la notification de la décision de bourse cantonale.

### **2.6. Commission des affaires sociales et du logement**

La Commission des affaires sociales n'a pas siégé en 2019, d'une part par manque de matière, mais également à la suite du référendum sur le budget qui a porté effet jusqu'en août 2019.

### **2.7. Commission de la jeunesse**

La Commission de la jeunesse n'a pas siégé en 2019. Une séance avait été cependant planifiée mais elle a été annulée faute de quorum.

### **2.8. Agence communale AVS-AI**

En 2019, l'agence communale AVS-AI a accueilli et informé la population delémontaine quant aux prestations du 1<sup>er</sup> pilier et ce, conformément aux directives de la Caisse de compensation du Jura.

L'agence a contrôlé l'affiliation des personnes et des sociétés locales pour les cotisations AVS et les déclarations de salaires des employeurs en fin d'année. Elle a informé les parents sans activité lucrative quant à leur droit aux allocations familiales et traité les demandes y relatives. Elle a envoyé les informations pour les rentes anticipées aux personnes concernées et les demandes de rentes AVS aux femmes nées en 1955 et aux hommes nés en 1954 ; elle a répondu aux questions de population relatives à la retraite. De plus, elle s'est occupée des demandes et des révisions des prestations complémentaires en accueillant les personnes dans les bureaux de l'agence ou en se rendant à leur domicile pour les assurés qui ne peuvent se déplacer que difficilement.

A la fin 2019, la Commune de Delémont comptait 2'097 (2'053) rentiers bénéficiant d'une rente AVS-AI de la part de la Caisse de compensation du Jura : 1'684 (1'618) rentiers AVS et 413 (435) rentiers AI. Il y avait 214 (191) bénéficiaires d'une allocation pour impotent « API » et 992 (972) bénéficiaires d'une prestation complémentaire « PC », soit 640 PC AVS et 352 PC AI.

Le nombre d'affiliés auprès de la Caisse de compensation du Jura a augmenté fortement depuis 2017 (2'184), 2'753 en 2018 et 3'226 en 2019.

<b>Nombre d'affiliés pour la Commune de Delémont</b>	
Agriculteurs	30
Employeurs	1127
Indépendants	376
Indépendants + employeurs	153
Sans activité lucrative	931
Travailleurs sans employeurs	1
Employeur au bénéfice de la LTN	3
Uniquement bénéficiaires d'AF	19
<b>Total CCJU</b>	<b>2640</b>
Fichier central - (autres caisses)	586
<b>Total Delémont</b>	<b>3226</b>

## 2.9. Office communal de l'emploi

### Bilan

La moyenne mensuelle du taux de demandeurs d'emploi a été de 7,5% (450 demandeurs d'emploi) en 2019. Il s'agit d'une petite baisse par rapport à 2018 (8,2%), mais ce taux reste élevé.

	<b>Chômeurs</b>	<b>Taux de chômage</b>	<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>Taux de demandeurs d'emploi</b>
<b>Janvier</b>	340	5,7%	491	8,2%
<b>Février</b>	306	5,1%	476	8%
<b>Mars</b>	291	4,9%	458	7,7%
<b>Avril</b>	290	4,9%	438	7,3%
<b>Mai</b>	283	4,7%	426	7,1%
<b>Juin</b>	289	4,8%	428	7,2%
<b>Juillet</b>	279	4,7%	435	7,3%
<b>Août</b>	290	4,9%	438	7,3%
<b>Septembre</b>	300	5%	443	7,4%
<b>Octobre</b>	304	5,1%	441	7,4%
<b>Novembre</b>	303	5,1%	450	7,5%
<b>Décembre</b>	341	5,7%	471	7,9%
<b>Moyenne</b>	301	5,1%	450	7,5%

### Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

En 2019, 539 (610) personnes se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi à Delémont. Juillet et décembre ont été les mois les plus chargés avec 56 et 55 inscriptions, la moyenne mensuelle étant de 45.

## **Mesures d'insertions**

65 (67) dossiers de mesures d'insertion ont été effectués. Il s'agit de contrats à durée déterminée qui sont proposés à des personnes bénéficiant de l'Aide sociale, ceci dans un but de réinsertion professionnelle et sociale.

## **Allocation d'incitation à la formation – AIF**

Depuis l'entrée en vigueur, au niveau fédéral, de la 4<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'assurance-chômage le 1<sup>er</sup> avril 2011, un grand nombre de chômeurs s'est retrouvé du jour au lendemain sans droit à des indemnités. Devant la menace de voir arriver massivement des chômeurs en fin de droit à l'Aide sociale, les Autorités delémontaines ont décidé de réagir et d'innover avec l'instauration d'une allocation d'incitation à la formation (AIF), ce qui est une première romande. En vigueur depuis la fin du mois de juin 2011, elle propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage – à l'Aide sociale ou non – afin de leur permettre de mener un projet de formation (de base ou continue) en vue de les aider à (re)trouver une activité rémunérée. Principal public cible : les jeunes sans formation ou en rupture, les femmes souhaitant réintégrer le monde du travail.

En 2019, trois demandes d'AIF ont été déposées. Les trois ont été acceptées pour un montant total de Fr. 9800.-.

## **Collaboration avec les associations, institutions, administrations**

L'Office communal de l'emploi et l'Agence communale AVS-AI, en particulier, collaborent avec les caisses de chômages UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

## **2.10. Maison de l'Enfance**

Après deux années de bouleversement institutionnel, l'année 2019 a été consacrée à l'ancrage de l'ensemble du personnel dans l'institution, pour retrouver le rythme de travail attendu et une stabilité dans le fonctionnement.

Notons toutefois qu'un changement lié aux subventionnements cantonaux a dû être expliqué aux familles, ce qui a pu générer quelques incompréhensions, et s'est également traduit par un accroissement de travail administratif.

Les normes d'accueil fixées par le Canton sont quant à elles moins bien vécues par le personnel éducatif qui se retrouve contraint à une hausse du nombre d'enfants accueillis par éducateur. La charge de travail est devenue plus conséquente pour le personnel éducatif et de façon collatérale au service d'intendance et administratif, contraignant la Maison de l'Enfance à remplir l'institution de façon à minimiser les coûts de fonctionnement.

En ce qui concerne la population accueillie et la variété en termes de complexité sociale, il est observé que ces normes sont parfois trop contraignantes. Basées sur un simple calcul mathématique, elles ne répondent pas à des prises en charge complexes nécessitant plus de temps sur le terrain, en réseau et dans la collaboration parentale. Cette réalité sociale n'est malheureusement pas représentée dans cette logique mathématique.

## **Evénements majeurs 2019**

### **Mandchourie**

- Ouverture d'une semaine supplémentaire en juillet 2019 : Cette semaine a été une expérience qui sera réitérée en 2020, l'objectif étant d'en tirer un bilan pour l'avenir, à savoir le maintien ou non de cette semaine d'ouverture supplémentaire.
- Travail sur la pédagogie institutionnelle. La restitution finale du concept pédago-éducatif institutionnel est prévue pour 2020. En effet ce travail de fond demande beaucoup d'énergie, d'heures de présence et d'implication pour l'ensemble du personnel de la Maison de l'Enfance.
- Mise en place dans les locaux de l'Espace-Jeunes d'une cantine, couvrant les besoins uniques des repas de midi pour les écoliers dès la 5 PH. Ceci permet de libérer des places d'accueil pour les écoliers qui souhaitent fréquenter la Maison de l'Enfance pour des journées ou demi-journées dans la semaine.

- Mise en place d'une bibliothèque interne. Au premier étage de la Mandchourie se trouve une bibliothèque institutionnelle. La Maison de l'Enfance collabore étroitement avec la Bibliothèque des jeunes et les librairies de la ville. Les enfants ont rapidement investi cet espace et c'est une réussite.

Personnel :

- Réflexion et mise en place d'un mandat d'infirmière consultante à 10% : Ceci semble une évidence, compte tenu du nombre d'enfants accueillis au sein de l'institution. Ce mandat permettra d'augmenter la sécurité interne de façon professionnelle, mais également d'élargir le réseau en collaborant avec le médecin cantonal.
- Démissions, engagements, retraites : L'équation liée à la taille de l'institution et la réalité de vie de l'ensemble des employés mènent à des changements professionnels qui se traduisent par des démissions, des engagements ou des retraites. En 2019, trois employés ont donné leur démission et une personne a été engagée en CDI.
- Protocole parents : Ce document destiné aux parents leur est distribué lors de l'adaptation de leurs enfants. Il apporte des réponses aux questionnements qu'ils peuvent avoir, que ce soit en lien à la partie administrative, la prise en charge, le fonctionnement institutionnel ou autre.
- Elaboration du concept pédago-éducatif commun à l'institution : Une réflexion de fond est menée par l'ensemble des équipes. La pédagogie est étroitement liée au bâtiment mais également aux normes d'accueil puisque le nombre d'enfants par éducateur influence grandement la prise en charge. L'impact direct du changement de subventions vécu en 2018 puis 2019 a ralenti le processus de réflexion dudit document.

Objectifs 2020 :

- Mise en place d'un guichet au secrétariat. L'expérience a montré que certaines personnes peuvent être malveillantes envers le personnel administratif, ce qui n'est pas admissible et contraint l'employeur à sécuriser davantage cet espace de travail.
- Edition d'un concept pédago-éducatif institutionnel.
- Mise en place du mandat d'infirmier consultant de façon définitive. Après une année d'expérience, il paraît évident de pouvoir se référer à une personne qualifiée dans le domaine des soins dans l'institution. Tout comme la collaboration avec le médecin institutionnel et cantonal semble indispensable.
- Réflexion en partenariat avec le Canton à propos des difficultés sociales que peuvent vivre certains enfants accueillis et le mode de subventionnement qui en découle.
- Décision cantonale à propos des enfants ayant des besoins particuliers et qui sont accueillis au sein de la Maison de l'Enfance et du personnel éducatif spécialisé. Ceci car il n'existe, à l'heure actuelle, aucune possibilité de prise en charge avant l'âge de la scolarité dans le Canton.

## 2.11. Ludothèque

2019 fut l'année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Ludothèque. Les festivités furent simples et réfléchies autour de la question du réchauffement climatique et de la responsabilité des collectivités publiques dans ce contexte. L'organisation du troc annuel de la Ludothèque a été l'occasion de rappeler le sens de ce service et l'influence qu'il peut avoir dans les habitudes de consommation. L'idée était de sensibiliser les jeunes à la valeur de leurs jeux et jouets en les recyclant sur place, de créer un lien entre eux et la Ludothèque, d'envisager l'emprunt plutôt que l'achat des jeux qu'ils convoitent. La Ludothèque a mis aussi en circulation des jeux de fabrication éthique et responsable.

### Activités 2019

Du mardi au vendredi, la Ludothèque est ouverte au public tous les après-midis, une heure le mercredi matin et le vendredi soir jusqu'à 19h. En dehors du service de prêt les ludothécaires ont assuré la gestion administrative, la communication générale (communiqués de presse, internet, flyers, affiches, etc.), les achats, la préparation et l'entretien des jeux, la gestion des pièces de remplacement, l'organisation des locaux, la mise sur pied d'animations, spontanées ou reconduites chaque année : en 2019 il y a eu deux matinées de formation sur le jeu avec les écoles jurassiennes Or'Tra, ASE et une rencontre avec les participantes du CAFF pour une présentation de la Ludothèque et démonstration de jeux adaptés à l'âge de leurs enfants. Diverses séances de travail ont été suivies, avec les instances communales ou à la Ludothèque (12), dans le cadre du projet Insert H de Pro Infirmis (2) avec les ludothèques de l'Arc Jurassien (1). Des animations jeux à la Ludothèque ont été organisées pour les enfants les mercredi après-midi grâce à la présence de la stagiaire de l'association À PART ENTIÈRE. Un gros travail d'entretien des locaux et des jeux a été réalisé par la stagiaire de Pro Infirmis.

A l'occasion de la Semaine sans télévision la Ludothèque a organisé un parcours de jeux en vieille ville. En juin un petit journal d'informations a été distribué dans les classes primaires ; un boulier géant a été installé sur la façade de la Ludothèque, grâce à la Fédération suisse des ludothèques pour la réalisation du projet « ludothèque pour tous ». En juillet il y a eu deux semaines de fermeture pour réaliser les travaux de rénovation au rez-de-chaussée. En août la Ludothèque s'est ouverte au Passeport vacances ; troc de la Ludothèque dans les jardins du Château, sur le thème des années folles. En novembre elle a participé à la fête d'Halloween de l'Espace-Jeunes et a organisé sa deuxième nuit du jeu en partenariat avec le SAS. La mise en service des nouveautés a animé les derniers jours de l'année. La Ludothèque collabore avec diverses institutions en mettant à disposition des jeux pour des camps et des animations (EMS, crèches, écoles, associations, Jeunesse et Sport, fêtes de famille). Elle coordonne la rubrique « ludotic » publiée les mercredis dans le QJ. Une ludothécaire a suivi une manifestation organisée autour des jeux vidéo, deux se sont rendues à la Chaux-de-Fonds au festival du jeu.

### **Les chiffres**

1,65 poste partagé entre quatre ludothécaires à temps partiel, 182 jours d'ouverture, 12'326 jeux prêtés (+ 718, 67,7 jeux par jour en moyenne), 3'613 jeux disponibles, 973 enfants/associations/institutions inscrits (516 à Delémont), 175 nouveaux abonnés en 2019.

## **2.12. Espace-Jeunes**

En 2019, l'Espace-Jeunes est entré dans sa quinzième année d'activité tout en poursuivant sa mission principale. Elle consiste à accompagner de manière collective et individuelle les adolescents qui fréquentent les lieux dans une optique de responsabilisation et d'autonomie tout en offrant un espace de liberté d'expression où les échanges sont importants, dans un climat d'écoute, de dialogue, de non-jugement, de négociation et de développement du regard critique. Les animateurs socioculturels proposent diverses animations et activités tout en aidant les jeunes en partageant leurs conseils dans la réalisation d'un projet personnel. Ils les conseillent et les informent face aux diverses difficultés auxquelles ils sont confrontés. Selon les situations, ils les aiguillent auprès de structures existantes d'accompagnement et les aident dans des démarches administratives personnelles ou liées à l'emploi. Les responsables de la structure sont chargés de faire la promotion de la jeunesse dans le but de défendre les besoins et les intérêts du public cible auprès des autorités, des parents ou d'institutions en contact les jeunes. L'équipe d'animation a été renforcée avec l'arrivée d'un troisième animateur, ce qui permet de gagner en qualité d'accueil lors de grande affluence au centre.

### **Activité 2019**

Outre les accueils libres, qui sont la base fondamentale de la pratique de l'animation socioculturelle au sein d'un Espace-Jeunes avec comme point fort la libre participation des personnes, une trentaine d'activités a été proposée durant l'année. Activité culturelle comme le spectacle de Cee-Roo au Cinéma du Lido, sportives avec des sorties au Skillspark à Winterthur ou au Jumping Park à Courroux, mais aussi des sorties à Europapark ou à Aquapark qui permettent de solidifier les liens. Des semaines à thème comme « Chocolat Chaud » ou « Fraises » ravissent les jeunes qui raffolent du moment de partage que procurent les goûters. Deux fois dans l'année ont été organisés les « Apéro Bla Bla » qui sont une rencontre avec les jeunes basés sur l'échange et l'écoute dans le but de leur offrir la parole sur leur envie et idée de projet dans le cadre des activités. Les animateurs organisent des présentations scolaires pour les classes de 8H des écoles primaires de Delémont, ainsi que pour les 9H du Collège de Delémont ; au total cela représente 16 classes.

### **Événements et projets majeurs**

Tout en effectuant les tâches du quotidien (gestion administrative, programme d'activité, entretien des locaux, mise en place de projets, représentation au sein de divers groupes de travail, promotion de la jeunesse, les animateurs ont mis un accent particulier sur la pérennisation des projets qui ont vu le jour en 2018. Les Promotions Citoyennes se sont déroulées pour la deuxième année avec la participation de vingt personnes. Le projet de graffiti a permis à six écoliers de partager leur œuvre sur les buffets électriques de la ville. La Fête de la Citrouille a connu un nouveau franc succès avec la participation de cinq cents personnes. L'organisation des Eléphantaisies, projet socioculturel dans le quartier du Righi depuis plusieurs années, a été reprise par les animateurs de l'Espace-Jeunes suite à une prise de contact et la demande de la part de son initiateur en début d'année.

Cette semaine d'animation consiste à offrir des moments de rencontre, d'amusement et de partage à des enfants et adolescents durant la première semaine des vacances d'été, en matinée. Le travail hors murs réalisé a permis d'aller à la rencontre d'un public plus large et de créer des liens avec les parents. Durant la première semaine des vacances d'été, cette animation hors mur a permis à des enfants de six à douze ans de se rencontrer, de s'amuser et de partager.

### **Collaboration avec les associations, institutions, administrations**

Les animations et projets mis en place permettent de collaborer avec une large palette d'association, institutions et administrations :

Association PROPAJ – Promotion de l'animation jeunesse régionale (Jura-Jura Bernois) –, Commission de la coordination de la politique jeunesse du Canton du Jura, Commission de la jeunesse de Delémont, Services industriels de Delémont, Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, la Ludothèque, la Semaine sans télévision, le COSP, Addiction Jura, le Collège de Delémont, EBL Telecom, l'association Régionale Centre de la Culture et de la Jeunesse, l'Hôpital psychiatrique pour adultes de jour, le Centre Culturel Régional de Delémont, Groupe « Centre-Ville-Plus », etc.

### **Les chiffres**

2 EPT, partagé entre trois animateurs depuis le 1<sup>er</sup> octobre (90%, 60% et 50%) ; 3'794 passages ; 160 jours d'accueil ; 88% de la fréquentation habite Delémont ; 74% de la fréquentation a entre 12 et 15 ans ; 48% de la fréquentation sont des filles.

## **2.13. Colonie du Creux-des-Biches**

### **Association du Creux-des-Biches**

Le Comité de la Colonie du Creux-des-Biches s'est réuni une fois sous la présidence de M. Paul Fasel. Il a été décidé que certains travaux devraient être faits par la Commune de Delémont afin que la colonie soit plus aux normes de sécurité. Des rambardes seront installées aux fenêtres afin de protéger les enfants.

La colonie d'été a eu lieu du 8 au 21 juillet 2019. La direction était assurée par M. Michel Joly, secondé par 9 moniteurs pour entourer 34 participants.

La colonie d'automne s'est déroulée du 7 au 12 octobre 2019. La direction était également assurée par M. Michel Joly, secondé par 10 moniteurs pour entourer 40 participants.

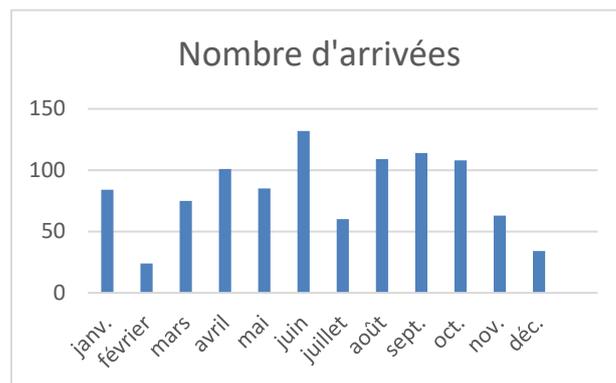
Globalement, tout s'est bien déroulé durant les deux colonies de 2019.

### **Colonie du Creux-des-Biches**

Des statistiques ont été faites pour évaluer la fréquentation de la colonie durant l'année 2019. Ainsi, pour 46 contrats de location, 4'658 nuitées et 989 arrivées ont été enregistrées.

Nombre de nuitées (= nombre de personnes x nuitées)												
janv.	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
84	48	160	652	510	752	560	886	443	352	143	68	<b>4658</b>

Nombre d'arrivées (= nombre de personnes)												
janv	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
84	24	75	101	85	132	60	109	114	108	63	34	<b>989</b>



## 2.14. Conseil delémontain des jeunes

La législature 2018-2019 du CDJ a vu ses effectifs augmenter par rapport à l'année précédente avec 21 inscriptions. Lors de la séance constitutive du 12 décembre 2018, deux commissions ont été instituées :

- la commission « Geek » qui a comme objectif de démontrer aux adultes que les jeux vidéo ainsi que les mangas sont de vraies passions et pas seulement un passe-temps inutile. Huit élus l'ont rejointe (7 garçons et 1 fille)
- la commission « Nature » qui souhaite développer quelque chose autour de la nature en ville. Treize élus l'ont rejointe (6 garçons et 7 filles)

La commission « Geek » a imaginé que le meilleur moyen pour transmettre la passion du jeu vidéo, c'est de faire jouer les personnes récalcitrantes tout en leur expliquant les tenants et aboutissants de cette pratique. Les élus se sont mis d'accord sur la création d'une exposition permettant aux personnes de jouer tout en apprenant plein de choses sur ce média grâce à des affiches, à des conseils, à des vidéos, etc.

Un rapprochement a donc été opéré avec le festival Delémont'BD, qui a été ravi du projet des élus et de cette collaboration. Les organisateurs ont mis deux garages, situés à la rue des Granges, à disposition du CDJ pour la réalisation de l'exposition. De nombreuses séances de coordination ont débouché sur une superbe exposition permettant aux visiteurs de Delémont'BD de jouer à de vieux jeux, à des nouveautés, de tester des jeux qui ont acquis le statut d'œuvres d'art ou encore d'apprendre de nombreux faits scientifiques sur les jeux vidéo que le grand public ignore. Les élus se sont investis tout le week-end, ne comptant pas leurs heures pour faire vivre cette exposition.

Quant à la commission « Nature », très sensible à l'écologie, les élus savaient dès le départ ce qu'ils voulaient réaliser : un clean walk, soit une marche dans la ville afin de ramasser les nombreux déchets qui jonchent le sol. Afin que l'événement attire du monde, il a été décidé de réaliser un clip vidéo de 20 secondes, sous forme de publicité-teaser, durant lequel il a été récolté, en l'espace de 2 heures de tournage, plus de 20 kg de déchets. Une équipe de spécialistes a accompagné les participants, fourni le matériel et réalisé le montage final de ce clip, qui a été projeté durant les publicités dans les 4 salles de Cinemont pendant tout le mois de juin 2019. Les élus ont rendu leur animateur attentif au fait qu'aujourd'hui, si l'on ne dit pas ce qu'on fait sur les réseaux sociaux, il est probable que peu de jeunes soient au courant des activités du CDJ. Ainsi ont été créés les premiers comptes Instagram et Facebook du CDJ, avec comme nom : CDJ2800.

Le 29 juin 2019 s'est donc tenu l'événement, sis au parc urbain du Gros-Seuc. Les élus ont préparé pâtisseries et boissons pour récompenser les courageux qui se sont déplacés sous la canicule. L'événement fut un succès, avec plus de 80 personnes présentes, dont de nombreux jeunes. Au total, ce sont plus de 120 kg de déchets qui ont été arrachés à la ville.

### **Législature 2019-2020**

En début d'année scolaire, le CDJ a été présenté aux classes de 9<sup>e</sup> Harnos du Collège, ainsi qu'aux élèves de 8<sup>e</sup> Harnos du Gros-Seuc et du Château.

Les objectifs du CDJ restent inchangés (connaître les besoins des jeunes et s'y intéresser en visant leur intégration dans la société, leur permettre de participer à un processus démocratique, créer un projet en tenant compte d'un budget).

Lors de la séance constitutive du 4 décembre 2019, 26 jeunes ont été élus au CDJ. Un nombre une fois encore en augmentation par rapport à la législature précédente. Cette première rencontre, animée par le nouvel animateur M. Damien Kolzer, a permis de créer deux nouvelles commissions :

- la commission « Culture » qui souhaite encourager les jeunes à aller plus régulièrement en forêt. Douze élus l'ont rejointe (3 filles et 9 garçons)

- la commission « Environnement » qui a décidé de développer un projet en lien avec le jardinage. Quatorze élus l'ont rejointe (7 filles et 7 garçons)

Les deux commissions se réunissent depuis janvier 2020 afin de concrétiser leurs idées.

## 2.15. Vélostation

27 personnes pouvant profiter de mesures de réinsertion ont travaillé au sein de la Vélostation. Celles-ci sont des mesures de l'Action sociale et du programme cantonal (POC). Elles concernent aussi des rentiers AI, des migrants, des civilistes et stagiaires en formation.

En 2019, 74 (63) abonnements annuels (+17,5%), 186 (141) abonnements mensuels (+29,8%) et 438 (664) entrées individuelles (- 34%) ont été vendus.

L'année 2019 a permis à la Vélostation de développer les capacités suivantes : autonomie, accueil et communication, initiative, communication hiérarchique, adaptation à l'environnement, adaptabilité, socialisation, organisation, responsabilité.

Un projet de livraison de courses à domicile a été entrepris en 2017 en collaboration avec le Büro für Mobilität de Berne (BFM). Suite aux résultats de l'étude de besoin menée par le BFM, la Vélostation et la Commune, il est pour le moment impossible de démarrer un projet concret en raison de la faible participation des commerçants et du peu d'intérêt de la population. Ce projet est cependant gardé en suspens vu l'engouement pour la mobilité douce qui va en s'améliorant.

\* \* \* \* \*

### 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES

(Responsable : M. Claude Schluchter, conseiller communal)

#### Préambule

L'année 2019 a été marquée par le référendum sur le budget. De ce fait, les dépenses communales ont été gelées jusqu'au mois d'août. Dès lors, le Service de la culture, des sports et des écoles s'est vu contraint de reporter les demandes de soutien financier ponctuelles ou annuelles, et s'est également vu privé de bon nombre de dépenses habituelles, telles que l'achat de livres pour les bibliothèques, la mise en place de la fête du traditionnel 1<sup>er</sup> Août ou encore l'annulation de la participation communale aux courses d'école.

Le Service de la culture, des sports et des écoles a avancé dans son projet de Circuit Secret. Les postes ont été définis, de même que le choix de l'artiste impliqué.

Des projets en lien avec la bande dessinée ont été développés dans le cadre du 5<sup>e</sup> festival Delémont'BD, grâce à la collaboration entre la Ville et Pro Helvetia. Cette collaboration touche à sa fin en 2019.

Durant l'année 2019, les foires delémontaines ont été maintenues les mercredis après-midi, seules des animations musicales étaient proposées durant ces manifestations. La fréquentation par le public reste relativement basse ; des solutions seront envisagées afin de tenter à nouveau de les redynamiser.

Dans le cadre du jumelage avec la Ville de Belfort, un échange de photographes durant le *Mois de la photo* de Belfort a permis au Delémontain François Bertaiola d'exposer ses œuvres à l'Hôtel de Ville de Belfort. A Delémont, c'est la Belfortaine Marie-Pierre Renaud qui a eu l'opportunité d'exposer à la Galerie Paul Bovée.

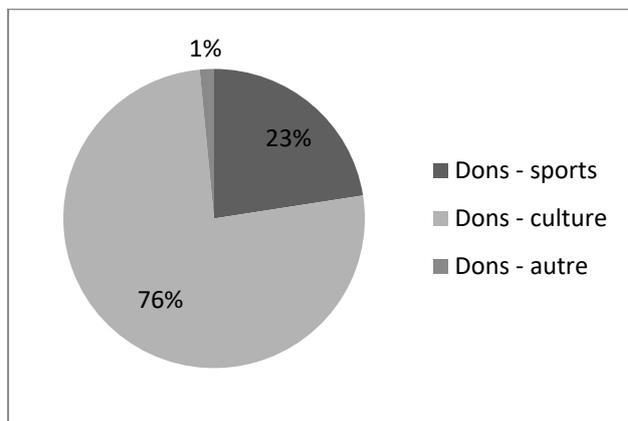
Aussi, la collaboration avec le club d'orthographe Belf'Ortho a permis une nouvelle fois l'organisation de la Dictée des Nations, permettant aux passionnés de se confronter aux participants d'autres villes de France. Le nombre croissant de participants est réjouissant et oblige à envisager un nouveau lieu d'accueil, plus grand, pour ce concours d'orthographe.

Le Service de la culture, des sports et des écoles a procédé, en collaboration avec la Commission des sports, à la réactualisation des subventions sportives bisannuelles aux sociétés sportives locales. Une grande partie des subventions est restée stable.

En 2019, plus de 100 demandes de subventions ponctuelles (rubrique « Diverses manifestations ») ont été traitées par le service. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport. Des montants ont également été octroyés à diverses manifestations en lien avec les traditions régionales.

Côté sportif, les Jeux internationaux des écoliers d'hiver se sont déroulés du 6 au 11 janvier 2019 à Lake Placid. Une délégation delémontaine formée par le club de patinage artistique ainsi que le club de hockey sur glace delémontains ont porté haut les couleurs de la Ville Outre-Atlantique.

Le groupe de travail pour la construction de nouvelles halles de gymnastique a poursuivi son étude. Le projet pour la création de terrains de football synthétiques a quant à lui abouti. En effet, le peuple a accepté la construction de deux terrains synthétiques aux Prés-Roses, dont les travaux débiteront au printemps 2020.



Dons - culture	75,29%
Dons - sport	22,35%
Dons - autres	2,03%

Attribution des subventions ponctuelles en 2019 en %

## Personnel

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2019, Mme Christel Lovis a quitté ses fonctions de cheffe de Service de la culture, des sports et des écoles ; M. Claude Schluchter, conseiller communal du département, a assuré l'intérim jusqu'à la nomination de M. Jérôme Monnerat, chargé de mission responsable des manifestations dans le service jusqu'alors. Son entrée en fonction a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **3.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département**

#### **Etat d'avancement des motions et postulats**

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

<b>Intervention</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suivi</b>
Postulat	4.13/19	Réflexion autour des commémorations et autres manifestations	Développement au Conseil de Ville en 2020
Postulat	4.04/19	SOS Méditerranée	Accepté par le Conseil de Ville / Etude en cours
Motion	5.21/19	Maintenir une vraie culture alternative à Delémont	Accepté par le Conseil de Ville / Réalisation en 2020
Postulat	4.07.18	Egalité des chances au moment d'entrer à l'école	Accepté par le Conseil de Ville / Budget accepté / Réalisation en cours par le Service CSJL
Postulat	4.03/18	Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont	Accepté par le Conseil de Ville / Etude en cours
Question écrite	2.11/18	Un terrain de football synthétique aux Prés-Roses	Réalisation en 2020
Question écrite	2.06/18	Une application de visites guidées pour Delémont	Accepté par le Conseil de Ville / Etude en cours

### **3.2. Sports**

#### **Commission des sports**

Sous la présidence de M. Blaise Christe, et la vice-présidence de Mme Tania Schindelholz-Letté, la commission s'est réunie quatre fois en 2019.

Le projet de terrain synthétique portant sur une demande de crédit de Fr. 2'600'000.- a été un des principaux dossiers traités par la commission ; son préavis a été requis concernant le message du Conseil de Ville au corps électoral notamment. Suite à l'acceptation du projet par les urnes, sa réalisation est suivie par la commission.

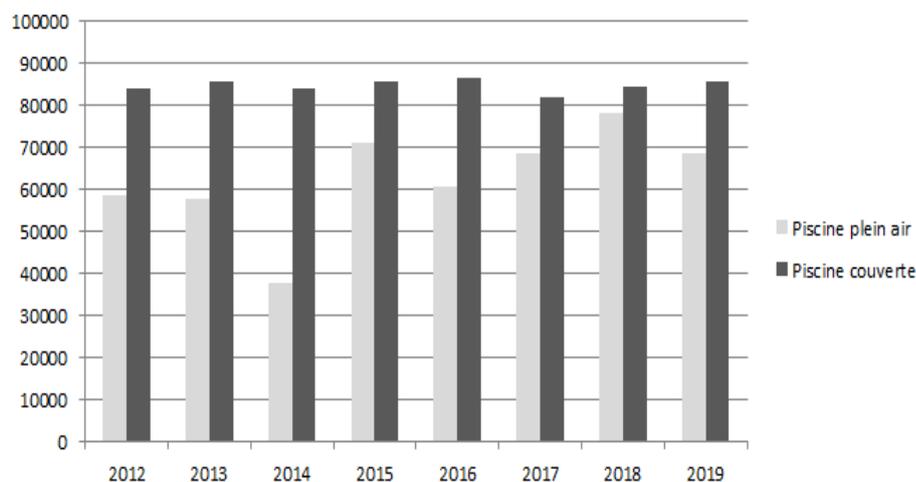
Le budget communal lié au sport a également été discuté.

Cette dernière a étudié notamment la réactualisation des subventions communales versées aux sociétés locales sportives ainsi que leur attribution pour la période de 2 ans de 2020 à 2021.

Elle a également donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'attention de l'Exécutif. La cérémonie de remise des prix s'est tenue pour la 1<sup>ère</sup> fois le vendredi de la Danse sur la Doux et fut un succès.

## Centre sportif la Blancherie et les Prés-Roses

### Piscines



Les affluences de ces dernières années

Sur le graphique ci-dessus, on peut lire que les affluences des deux piscines ont été très fortes en 2019 avec 68'677 personnes uniquement pour la piscine plein air et 85'903 entrées pour la piscine couverte. Au total, ce sont 154'580 personnes qui ont été accueillies dans l'une ou l'autre des piscines du Centre sportif de la Blancherie. Le record sur une seule journée a été battu le mercredi 26 juin 2019 avec 2'976 passages aux tourniquets ! Les deux dernières semaines du mois de juin ont été exceptionnelles grâce à une météo très propice à la pratique de la natation et autres activités aquatiques. Pour aider à gérer de telles affluences, il a été fait appel, comme ces dernières années, à des agents de sécurité. Leur présence rassure tant le public que le personnel du Centre sportif. Aucun incident grave n'est à signaler pour l'été 2019.

Les deux piscines ont été utilisées pour de nombreuses activités sportives et culturelles. Celles-ci, grâce au sérieux des sociétés locales organisatrices, se sont toutes bien déroulées. On peut citer, à titre d'exemple, le tournoi régional de tennis de table mais surtout le triathlon BCJ Domoniak qui a pu compter sur une importante participation. Les différents meetings mis sur pied par le CND ont également rencontré bien du succès. En décembre, lors du meeting de l'Arc, les nageurs ont eu le bonheur d'utiliser les nouveaux plots de départs et ainsi profiter d'un matériel de pointe pour la compétition. L'artiste delémontain Plow747 a réalisé les magnifiques œuvres qui se trouvent sur une partie des panneaux antibruit de la piscine. Ces dessins permettent d'égayer le site de la piscine couverte et sont très appréciés par le public. A noter que les heures d'ouverture dès 7h00 les lundis, mercredis et vendredis sont très prisées.

Sur un plan plus culturel, la participation de la Bibliothèque municipale pour la lecture des contes pour enfants est très appréciée du public. De même que l'activité « livres à l'eau » qui donne l'occasion à toutes et tous de lire des livres tout en se reposant tranquillement sur une des magnifiques pelouses de la piscine, parfaitement entretenues par le jardinier de la ville. En 2019, tous les abonnements ont dû être changés suite à changement de technologie sur les tourniquets aux entrées de la piscine. Cette opération s'est très bien déroulée.

### Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles de la Blancherie ont accueilli plusieurs importantes manifestations durant l'année 2019. Outre les rencontres de championnat de tchoukball et les différentes rencontres de tennis de table, le nouveau club de handball a eu également l'occasion de recevoir des clubs de la région dans le cadre du championnat de handball et de promouvoir ce nouveau sport à Delémont. D'autres manifestations importantes ont permis de remplir les gradins de la Blancherie pour des spectacles de l'ACJG et Créa'Move, pour un tournoi de handibasket. Les salles de la Blancherie ont aussi été utilisées dans le cadre d'un tournoi de football réservé aux filles. En mai, les Championnats jurassiens d'agrès ont été une réussite ; cette cuvée a rassemblé plus de 450 athlètes venus de toute la Suisse.

Les élèves des écoles jurassiennes sont en lice chaque année dans le cadre des journées scolaires de mini-volley et d'athlétisme. Ces compétitions sont toujours très animées. Les SR Delémont ont eu souvent l'occasion de faire vibrer le stade avec notamment le derby régional contre Bassecour, qui a été suivi par près de 1'800 spectateurs. Plusieurs meetings d'athlétisme se sont déroulés durant l'année où de nombreux très bons résultats ont été enregistrés. Le stade a été une fois de plus l'hôte de la manifestation Athletissima.

A quelques heures du meeting international Athletissima à Lausanne, des athlètes de renom ont donné un entraînement aux jeunes de la région. Rachel Pellaud (CH), Ramil Guliyev (TUR), Erika Kinsey (SWE), Fanette Humair (CH), Ajla Del Ponte (CH) ont ainsi réjoui l'ensemble des participants. Pour les Prés-Roses, la population delémontaine a accepté, lors des votations du mois d'octobre, un crédit de Fr. 2'600'000.- pour 2 terrains synthétiques qui remplaceront la pelouse actuelle des Prés-Roses A et celle de l'ancien terrain synthétique. Les travaux devraient débuter dans le courant du mois d'avril 2020.

### **3.3. Culture**

#### **Commission de la culture**

Sous la présidence de M. Théo Burri, et la vice-présidence de M. Michel Friche, la Commission de la culture s'est réunie à quatre reprises en 2019.

De nombreux dossiers ont été suivis durant l'année et des réflexions faites.

Le groupe de travail « Prix culturels de la Ville et cahier des charges de la Commission de la culture » s'est réuni trois fois et a renommé les prix culturels de la Ville comme suit :

- le Prix d'encouragement de la culture et des sciences devient le Prix de la culture de la Ville de Delémont
- le Mérite delémontain devient le Mérite de la Ville de Delémont

Le cahier des charges a été modifié, quant aux directives, ce sont de nouveaux documents.

Suite au postulat « SOS Méditerranée » déposé par Mme Linder Robert-Charrue, la Commission de la culture a donné son accord pour soutenir cette association en mettant sur pied une manifestation en 2020 afin de lancer une antenne jurassienne autonome. Un groupe de travail ad hoc a été créé.

La mise au concours pour l'atelier d'artistes au Caire du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 janvier 2021 n'a suscité aucune candidature.

Le projet du Théâtre du Jura est également à l'ordre du jour des différentes rencontres, notamment en ce qui concerne l'implication de la Municipalité et le déménagement futur du CCRD, laissant la salle Saint-Georges vacante.

#### **Manifestations**

La population de Delémont et sa région jouit d'une offre culturelle riche de par sa diversité, sa densité et sa qualité. L'année 2019 a été marquée une nouvelle fois par un nombre important d'activités culturelles et sportives sur sol delémontain. Le terreau est fertile, les artistes, les sociétés locales et les habitants de la ville s'attellant à la mise sur pied de projets et de manifestations de toutes sortes.

Toutes les demandes de manifestations se font par l'intermédiaire d'un formulaire ad hoc, qui est soumis aux chefs de service concernés pour préavis, puis à l'Exécutif pour l'autorisation communale.

#### **Les principales manifestations**

Comme par le passé, de nombreuses manifestations majeures ont eu lieu en 2019. Les moments forts ont été nombreux, tant d'un point de vue sportif que culturel.

En janvier, les férus d'orthographe ont pu participer à la Dictée des Nations, organisée en collaboration avec le Club d'orthographe de la ville de Belfort. Le nombre d'inscriptions a encore une fois augmenté par rapport à l'année précédente, de sorte que les locaux se sont retrouvés à la limite de leur capacité. Un succès toujours bien présent qui encourage le Service CSE à continuer de s'investir dans l'organisation de ce concours.

En mai, la Danse sur la Doux a tenté une version sur deux jours pour son 50<sup>e</sup> anniversaire et ce fut un franc succès. En effet, les Delémontains et habitants de la région ont apprécié la soirée supplémentaire du vendredi soir.

Pour célébrer les 100 ans de la disparition du peintre bernois Ferdinand Hodler, le Musée Jurassien d'Art et d'Histoire a dévoilé des œuvres méconnues de l'artiste avec pas moins de 80'000 objets exposés ; une magnifique exposition qui fait retentir au loin le nom de Delémont.

En juin, le slowUp, malgré une chaleur écrasante, a réussi à attirer les foules. La cour du Château, en plein soleil, n'a malheureusement pas réussi à faire s'arrêter autant de cyclistes que l'année dernière. Malgré cette chaleur, les sociétés locales se sont dites satisfaites. Le festival Delémont'BD brille toujours aussi bien et a une nouvelle fois démontré qu'il s'est désormais magnifiquement implanté dans l'univers culturel régional et qu'il a acquis une renommée qui franchit les frontières.

Le mois de juin a aussi été marqué par la Grève des femmes, qui a amené plusieurs milliers de personnes à arpenter les rues de la capitale jurassienne. Un événement unique et mémorable qui s'est très bien déroulé.

Du 15 juin au 11 août, dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean-François Comment, une rétrospective multi-site, organisée par le Musée d'Art et d'histoire Jurassien, a vu les œuvres de l'artiste exposées notamment à la Halle des Expositions, retraçant sa période « De la figuration à l'abstraction 1953-1962 ».

C'est à cette occasion que la famille Comment a souhaité offrir à la Municipalité de Delémont un triptyque de l'artiste.



« Symphonie en trois mouvements, J.-F. Comment ».

Ce dernier a été accroché dans la salle du Conseil de Ville afin qu'il soit visible par le plus grand nombre de Delémontains, selon le souhait de la famille.

Le mois d'août est toujours marqué par un événement majeur organisé par la Ville, la Fête nationale à Bambois. En 2019, le budget s'étant vu bloqué par un référendum, elle a dans un premier temps été annulée. Dans un second temps, les festivités ont été maintenues, mais dans une version plus légère. Le public n'a pas été nombreux à répondre présent, mais la fête a été maintenue, ce qui était l'objectif.

En septembre, le Tennis Club de Delémont inaugurerait ses tout nouveaux terrains en terre battue synthétique lors d'une belle fête organisée pour l'occasion.

L'année s'est terminée avec la troisième édition du Marché de Noël en vieille ville, lieu considéré comme idéal tant par les commerçants que par le public. Cet événement a à nouveau rencontré beaucoup de succès. Cette année, la course La Solidaire s'est greffée au Marché de Noël, rappelant ainsi la fameuse Corrida. Les concurrents ont beaucoup apprécié courir dans une vieille ville illuminée et dans une ambiance bien particulière.

A noter également que l'année 2019 a été celle de nombreuses marches pour le climat. La Police municipale est parvenue à se mettre rapidement en contact avec les initiateurs de ces événements afin de pouvoir prévoir l'encadrement de ces marches. De ce fait, toutes ces manifestations se sont bien déroulées et n'ont pas connu de débordements majeurs comme on aurait pu le craindre.

### **3.4. Bibliothèque municipale**

« Les mauvaises bibliothèques se contentent d'acheter des livres, les bonnes bibliothèques proposent des services, les bibliothèques d'exception bâtissent des communautés. » David Lankes.

Alors bien sûr la Bibliothèque municipale n'est pas exceptionnelle, ni par ses collections, ni par ses services et encore moins par ses locaux. Toutefois, dans un cadre limité, elle a réussi, par de réguliers ajustements, par une remise en question permanente et en multipliant les partenariats, à devenir un espace dynamique au cœur de la vie culturelle et associative jurassienne. En 2019, a encore été ajouté à sa palette la mise à disposition de livres au service des urgences de l'Hôpital du Jura.

Cette année 2019, et peut-être encore plus que les précédentes, la Bibliothèque municipale a pu compter sur le fort soutien de la population face à des situations particulières et parfois difficiles à gérer. Le blocage du budget de la Municipalité jusqu'en août n'a pas permis de renouveler les collections et d'organiser certaines animations. Les bibliothécaires ont néanmoins pu compter sur la fidélité des lecteurs et s'appuyer sur le réseau des bibliothèques pour combler les lacunes et répondre aux attentes du public.

L'inondation d'une partie des locaux de la Bibliothèque des jeunes, suite à un violent orage, a engendré d'importants travaux, en plus du travail supplémentaire de remplacement et de traitement des collections. Ce nouveau sinistre, le 8<sup>e</sup> en 8 ans à la Bibliothèque des jeunes, prouve une nouvelle fois, s'il en était besoin, qu'il est urgent de disposer de locaux adéquats et fonctionnels.

La Bibliothèque a enregistré des records historiques de visites (+ 12%), de lecteurs actifs (+ 3,1%), de prêts (+ 7,8%) et de participation à ses actions de médiation culturelle (+ 25% aux ateliers Né pour lire par exemple ou record pour l'accueil de visites de classes). Passé l'instant de contentement, il faut rester lucide, car cette performance ne doit pas occulter la réalité de locaux dispersés et étroits qui ne sont pas dignes d'une bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à ce jour, l'engagement exceptionnel des bibliothécaires a permis de compenser ces difficultés architecturales. Mais jusqu'à quand cette prouesse est-elle possible ?

## **Collections**

Malgré les turbulences budgétaires, la population est restée fidèle et a contribué activement au succès de la Bibliothèque municipale. Les statistiques reflètent l'attachement très fort de la population à ses services : pour la première fois, la barre des 5'000 lecteurs actifs a été dépassée (5'005, + 3,1%) : 2'549 lecteurs actifs à la Bibliothèque des adultes provenant de Delémont et de 127 autres localités, 2'456 lecteurs actifs à la Bibliothèque des jeunes provenant de Delémont et de 103 autres localités.

En accueillant 57'117 visiteurs (27'609 à la Bibliothèque des adultes, 29'508 à la Bibliothèque des jeunes), à savoir plus de 4 fois la population delémontaine, la Bibliothèque confirme l'attachement des Delémontains à leur Bibliothèque municipale. Les bibliothécaires ont prêté 176'527 documents (255'330 en comptabilisant prêts et prolongations). La Bibliothèque des adultes a enregistré un record de 64'019 prêts et la Bibliothèque des jeunes a aussi enregistré un record en dépassant une nouvelle fois la barre des 100'000 avec 112'508 documents prêtés.

La Bibliothèque municipale a acquis 3'482 documents (1'111 fictions, 852 documentaires, 705 albums, 731 bandes dessinées, 6 kamishibaï, 3 livres audio, 9 compacts disques et 65 DVD) et elle est abonnée à plus de 80 revues. La Bibliothèque possède désormais 63'964 documents (35'665 pour la Bibliothèque des adultes et 28'299 pour la Bibliothèque des jeunes).

En complément à cette collection, les lecteurs peuvent accéder à 5,3 millions de références bibliographiques par le biais du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes. Comme en témoignent les chiffres, ces ressources rencontrent un grand intérêt puisque la totalité des documents échangés a une nouvelle fois franchi un niveau historique (16'284, + 19,3%). En 2019, les lecteurs ont emprunté 9'299 documents aux bibliothèques jurassiennes et neuchâteloises (+ 33%). En parallèle, la Bibliothèque municipale a prêté 6'985 livres à ses partenaires institutionnels (+ 4,5%).

## **Actions de médiation culturelle**

Le programme d'animation de l'année a remporté un vif succès auprès du public et a su émerveiller, questionner ou étonner par son originalité et sa diversité.

Le cycle du conte a enchanté petites et grandes oreilles à la Bibliothèque des jeunes en invitant tour à tour Kasongo, Robert Sandoz, Isabelle Plomb Gafner et Janine Worpe. Hélas, l'espace est bien trop exigu et non adapté aux besoins de ces spectacles de qualité. La Bibliothèque a également participé à la 2<sup>e</sup> journée de la Lecture à haute voix : à la Bibliothèque des adultes, Jacqueline Halaba-Prébandier, accompagnée à la harpe gothique par Didier Limat, a présenté *Allons !* une lecture musicale de différents textes autour du voyage ; à la Bibliothèque des jeunes, La Magia de la Voz a proposé *Enfance*, lectures partagées en espagnol entre adultes et enfants, sous l'égide de l'Ambassade d'Espagne.

Entre récit policier et récit fantastique, la Bibliothèque des adultes a présenté l'exposition *Les Détectives de l'étrange*, héros de la littérature imaginaire. Toujours ouverte aux collaborations, elle a ensuite répondu positivement à l'Association Juragai qui célébrait ses 20 ans. Ce fut l'opportunité de présenter un cycle de trois conférences, sur des sujets aussi divers que *Les pistes juridiques en matière de lutte contre l'homophobie*, *La transidentité* ou encore *Réfugié et LGBT* – ainsi qu'une exposition de photographies sur la transidentité.

En parallèle, l'exposition *Le Jura s'éclate de lire* a été présentée hors des murs de la Bibliothèque, à la place de la Trinidad. Les photographies exposées, résultat des ateliers animés par Jean-Marc Godès, photographe plasticien, mettent en scène le livre et la lecture dans des situations cocasses et poétiques. L'animation « Livres à l'eau », à la piscine, a bénéficié d'un joli succès pour sa 8<sup>e</sup> édition. Elle est très attendue des baigneurs qui profitent de lire romans, revues, albums ou bandes dessinées entre deux brasses.

A l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition de Delémont'BD, la Bibliothèque municipale a activement soutenu et collaboré à la manifestation : en animant la Banquise, un espace jeunesse très fréquenté par le public, et en présentant 2 expositions : à bord du navire Mary, l'ourson Petzi et tout son équipage ont fait le bonheur des petits et des grands à la Bibliothèque des jeunes ; de son côté, la Bibliothèque des adultes a eu le privilège de présenter les 15 albums en lice pour le 1<sup>er</sup> Prix Delémont'BD du meilleur album suisse de BD.

Lors de la Nuit du Conte, Geneviève Boillat a proposé des histoires dont les héros sont des enfants et a découvert des *Trésors dans les poches* du public dans le cadre enchanteur du Temple et devant un public nombreux. L'année s'est terminée par une exposition *L'autre c'est moi*, à la Bibliothèque des jeunes, proposant une réflexion autour de la migration grâce à des textes et des dessins réalisés par des élèves. Et bien sûr les bibliothécaires ont animé un éventail de visites adaptées aux élèves et aux enseignants. La Bibliothèque des jeunes a organisé 97 visites hors des heures du prêt et a reçu 191 visites durant l'ouverture du prêt dans le cadre d'une collaboration harmonieuse et efficace avec les écoles. En complément, la Bibliothèque des adultes a présenté ses services à 11 classes secondaires et professionnelles. De plus, la Bibliothèque municipale a offert un accueil personnalisé à des groupes provenant de structures d'accueil des migrants.

### **Equipe et projets**

Suite au blocage budgétaire, toutes les formations souhaitées durant le premier semestre 2019 ont été annulées. Toutefois, une partie des bibliothécaires ont eu l'opportunité de se rendre, au mois de novembre, aux Journées d'Arole et ont exploré le thème de *Famille, familles ! mille-et-une manières d'être ensemble*. En 2020, la Bibliothèque municipale poursuivra ses actions de médiation culturelle, de mise en réseau et de partenariats. Surtout, elle s'investira dans deux chantiers essentiels pour son avenir et prioritaires pour la garantie d'un service public de qualité : la concrétisation rapide d'un véritable projet de locaux adaptés et le maintien du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes dans le cadre de RERO21. Il faut avoir conscience que l'équipe ne peut pas assumer son mandat à moyen terme dans ces conditions et qu'il est impératif de procéder à une adaptation des locaux aux normes actuelles et aux attentes des citoyens. La capitale doit disposer d'une bibliothèque sur un site unique et répondant aux impératifs liés aux collections (espace, lisibilité, conservation) et à un lieu de vie très fréquenté (convivialité, flexibilité, diversité).

## **3.5. Ecole primaire**

### **L'école en chiffres – Effectifs**

1-2P	13 classes	220 élèves
3P	7 classes	124 élèves
4P	6 classes	106 élèves
5P	6 classes	126 élèves
6P	6 classes	125 élèves
7P	6 classes	128 élèves
8P	7 classes	145 élèves
Transition	3 classes	*30 élèves
Espace soutien	4 classes	*39 élèves
<b>Total</b>	<b>57 classes</b>	<b>*1'043 élèves</b>

\*(Elèves delémontains + externes)

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires

### **Bâtiments scolaires**

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc. En raison de l'assainissement énergétique du Gros-Seuc, l'école a déménagé à Strate J pour l'année scolaire 2019-2020.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Pervenches.

### **Personnel**

Chaque semaine, 2'122 leçons sont dispensées par le collège des enseignants primaires de Delémont. Cela représente 75,8 EPT répartis entre les enseignants titulaires de classe, les titulaires de classe de transition ou de soutien, les enseignants itinérants, les responsables de l'appui et du soutien, les enseignants responsables des sessions bilingues et les enseignantes des leçons d'ACT. A cela il faut ajouter les pensums de l'intervenante socio-éducative à 70% (EP et Collège), et de l'infirmière scolaire.

**Personnel administratif** : une secrétaire et un apprenti

**Personnel technique** : 5 concierges, 1 chauffeur de bus, 1 coursier-patrouilleur, 1 informaticien à 50%.  
Au total, 123 personnes travaillent pour l'Ecole primaire de Delémont

**Mouvement de personnel** : départ à la retraite de Mme Françoise Krüttli, démission de Mmes Andrea Frossard, Laurence Rimann et Lisa Schneider

### **Bâtiments**

- Collaboration avec le Service UETP pour l'entretien des bâtiments
- Entretien régulier des bâtiments selon le budget à disposition
- Réflexion de fond sur le développement de l'infrastructure sportive de Delémont

### **Tic**

- Trois séances ont été tenues par le groupe « Piloc »
- Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi
- Acceptation du budget pour le renouvellement du matériel pour un montant de 1,1 million de francs

### **Activités extrascolaires**

- Ventes diverses : mimosas, timbres Pro Juventute et Pro Patria, Ecus d'or, œillets, journaux de Carnaval, insignes Fête du Peuple
- Bataille des livres
- Marche d'automne pour toutes les classes
- Journées des Jeux d'agilité et des Jeux dans l'eau
- Coupe Crédit Suisse
- Cortège de Carnaval ; défilé de certaines classes dans les rues
- Spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD

### **Education**

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière et au tri des déchets
- Participation à la Journée « Oser tous les métiers »
- Soutien de l'action « Lire et Faire Lire »
- Participation de classes au Championnat de mathématiques

### **Commission de l'école primaire**

La commission, présidée par M Pascal Champion, a siégé à 7 reprises et traité les dossiers particuliers suivants :

- organisation des classes et répartition des élèves
- approbation des cours scolaires
- acceptation des cours facultatifs
- ratification de l'organisation des devoirs surveillés
- visites des classes et affaires courantes liées à la vie scolaire
- nomination du personnel enseignant

\* \* \* \* \*

## 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale)

### Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID), des sociétés partenaires et collaborations dans les domaines énergétiques telles que notamment SACEN SA, Régiogaz SA, EDJ SA, Parc éolien Delémont SA, le RVAJ, la délégation intercommunale énergétique (DIE), ainsi que la politique énergétique de la Ville. Les nombreuses activités, soumises pour la plupart à des marchés de concurrence ou à des organes de régulation fédéraux, sont condensées ci-après.

### 4.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.16/19	Thermo réseau et géothermie : le temps est venu de préparer l'après gaz	Réponse : prévue le 31.08.2020
Postulat	4.05/19	Un outil pour aider au remplacement de tous les chauffages à mazout	Réponse : le 28.10.2019
Postulat	4.02/19	Eteindre l'éclairage public durant la nuit ?	Réponse : le 28.10.2019
Motion	5.15/19	Plan climat	Réponse : prévue le 30.03.2020
Motion	5.12/19	Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux	Réponse : le 24.02.2020

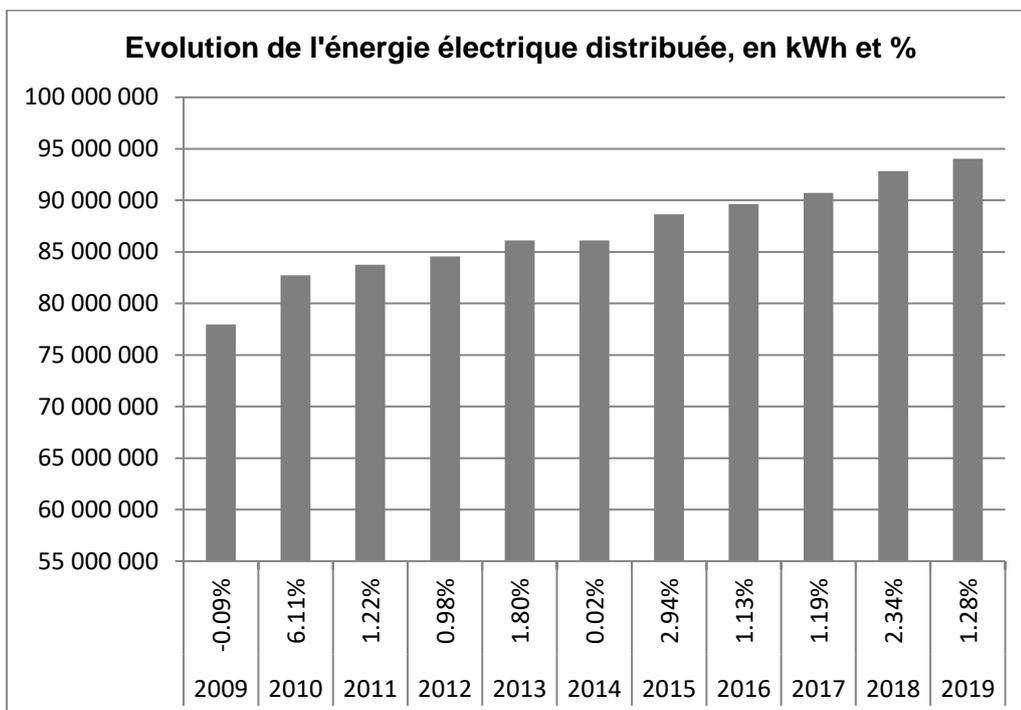
### 4.2. Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 5 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant.

### 4.3. Service de l'électricité

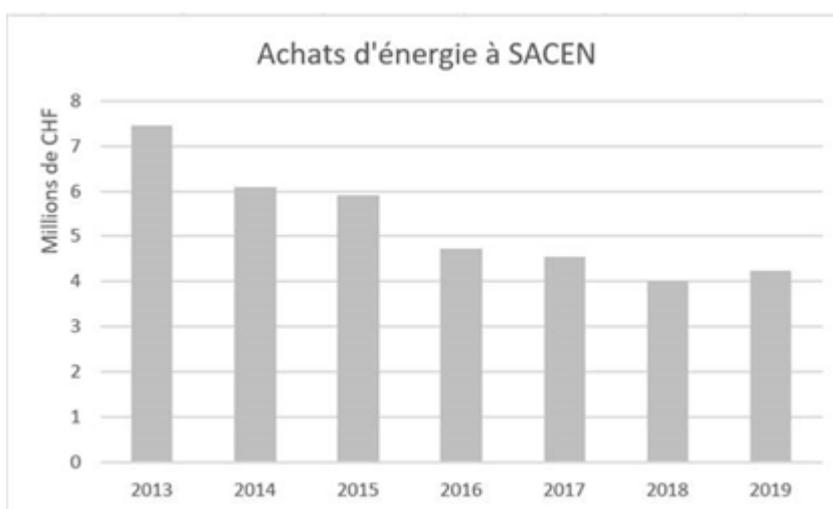
#### La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID en 2019 est de 94'923'466 kWh (y compris la production renouvelable locale), soit une augmentation de 1,28% par rapport à l'année précédente. Ces données ne contiennent pas la production électrique autoconsommée, qui est estimée à 390'550 kWh. La puissance maximum soutirée du réseau amont a été mesurée au mois de décembre à 17'544 kW, soit historiquement la 2<sup>e</sup> pointe de puissance la plus élevée.



### **Les achats d'énergie par SACEN SA**

Pour sa 7<sup>e</sup> année d'existence, SACEN SA a une fois encore dépassé les résultats escomptés à sa création. Les achats d'électricité ont nettement diminué pour passer de Fr. 7'450'000.- en 2013, à Fr. 6'100'000.- en 2014, à Fr. 5'904'000.- en 2015, à Fr. 4'720'000.- en 2016, à Fr. 4'555'000.- en 2017, à Fr. 4'010'500.- en 2018 et à Fr. 4'243'765.- en 2019. Ainsi, Fr. 14'187'973.- ont été économisés au profit des clients des SID en 7 ans. Ce montant économisé dans les achats d'énergie électrique s'élève à Fr. 33'249'890.- pour les 10 partenaires de SACEN SA. Ces économies ont permis de baisser régulièrement les prix aux clients finaux qui profitent actuellement de tarifs très attractifs.



*Réduction de coûts d'achat d'énergie électrique dès la fondation de SACEN SA*

Pour mémoire, SACEN SA est une société appartenant aux communes de Courchapoix, Haute-Sorne (nouvelle arrivée), La Neuveville, Nods, Plateau-de-Diesse, Saint-Imier, Tramelan, Moutier, Develier et Delémont. Sa mission est d'assurer leur approvisionnement électrique et commercialiser cette énergie auprès des clients finaux, dans un marché partiellement libéralisé pour les clients consommant plus de 100'000 kWh/an. Malgré une situation extrêmement tendue sur les marchés énergétiques (électricité, gaz, pétrole, charbon), les SID réussissent à fidéliser leurs clients en proposant des offres concurrentielles et attractives. La direction et la comptabilité de SACEN SA sont assurées par le personnel des SID, via un mandat de prestations. Un nouveau collaborateur a rejoint SACEN SA en septembre 2018 en tant que responsable de solutions énergétiques.

Trois collaborateurs sont ainsi employés à plein temps par SACEN SA, ainsi qu'un étudiant HEG à 50%. En plus des bons résultats sur les marchés, l'optimisation des coûts de la structure et la rigueur de gestion de SACEN SA ont permis un remboursement à Delémont de l'ordre de Fr. 173'235.- sous l'exercice 2019. Comme en 2018, le succès du modèle de SACEN SA s'est également révélé en 2019 par le fait que des clients industriels, hors des zones de desserte historiques des 10 communes, sont devenus clients de celle-ci grâce aux activités commerciales de SACEN SA.

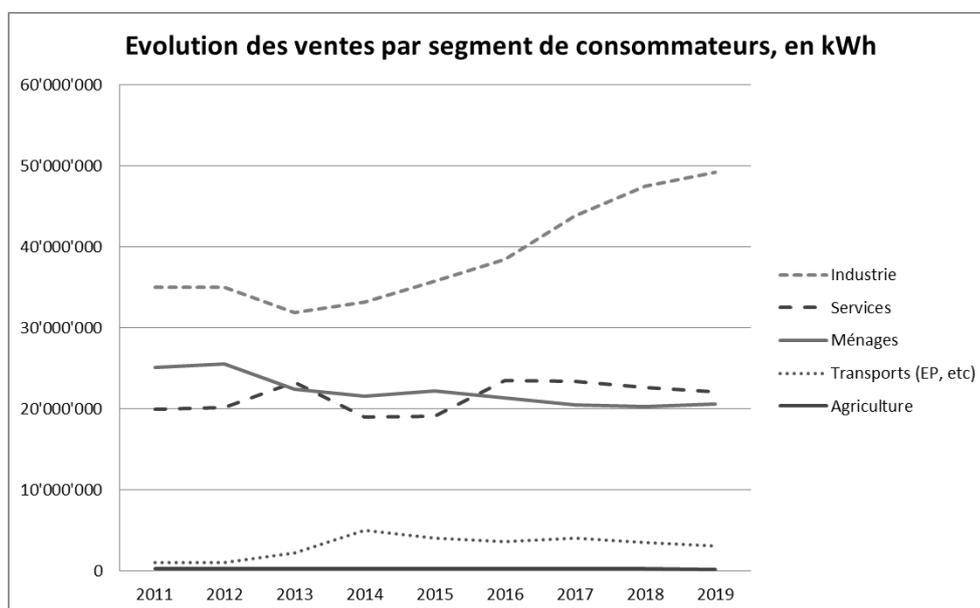
En 2019, SACEN SA a reçu un nouveau mandat des Communes actionnaires. En effet, les bases légales obligent les distributeurs à déployer le « fameux » Smartmetering dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2027. Après une année d'analyses diverses, toutes les communes actionnaires ont décidé d'unir leurs forces et de confier ce projet très important à SACEN SA. Une participation à un projet au niveau romand nommé « initiative SmartDream » a permis à SACEN SA d'accéder à une étude regroupant plus de 23 distributeurs représentant 350'000 compteurs multi-fluides potentiels (36'000 au niveau de SACEN SA et environ 12'000 pour Delémont). Tant la qualité « High-Tech » de l'étude que la dilution des coûts du projet sont de réels avantages pour SACEN SA et ses partenaires. L'objectif est de développer le Smartmetering au niveau romand avec des économies d'échelles très importantes. Cette nouvelle activité a nécessité une réorganisation de la société qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'organisation de SACEN SA a été passablement perturbée par l'absence maladie d'un collaborateur dès le mois de mai 2019. Ses collègues ont fait preuve d'une grande solidarité et d'une disponibilité sans faille pour combler cette absence.

Le fonctionnement de la société est très bon. Les coûts de la structure opérationnelle – dont la direction est assurée par le chef de service des SID et la comptabilité par le responsable finance et gestion des SID – sont très bien maîtrisés. L'exercice comptable a permis un remboursement à tous les partenaires, dont un montant d'environ Fr. 173'000.- pour les SID.

### Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :

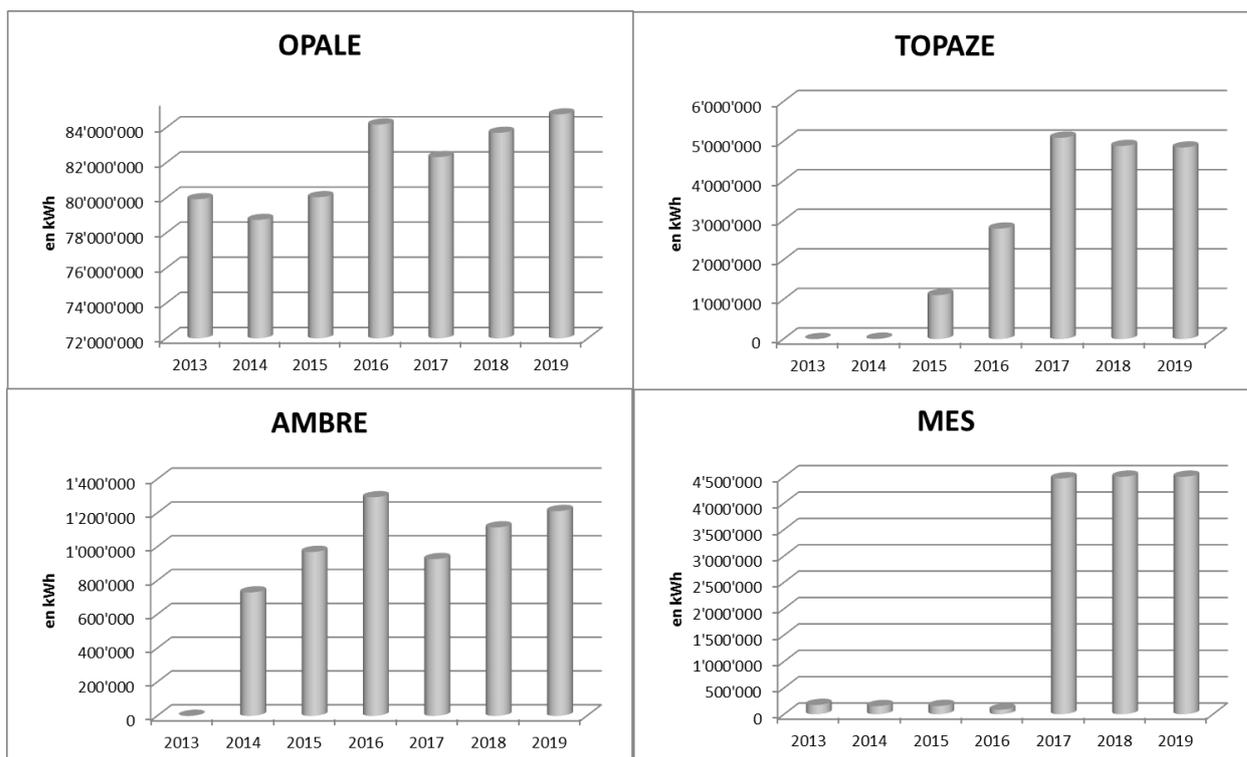


On constate deux phénomènes très réjouissants :

- ménages, services, transports et agriculture connaissent une stabilisation voire une baisse de la consommation
- le tissu industriel, qui consomme en très grande majorité de l'électricité renouvelable, se porte très bien vu que la consommation d'énergie est souvent associée à la bonne marche des affaires

Le total des ventes d'énergie électrique est de 95'205'369 kWh (en augmentation de 1,2% par rapport à l'année précédente), dont 8'308'296 kWh en dehors de la zone de desserte.

Voici le détail des ventes de l'énergie électrique selon les différents produits :



OPALE (composé d'hydraulique) : 84'758'505 kWh (+ 1,3% par rapport à 2018)

TOPAZE (composé de solaire local et d'hydraulique suisse) : 4'839'125 kWh (- 0,8% par rapport à 2018)

MES (composé du mixte énergétique standard) : 5'607'739 kWh (+2,4% par rapport à 2018)

AMBRE (composé de solaire local, en complément) : 1'211'619 kWh (+ 8,7% par rapport à 2018)

Les énergies renouvelables alimentent plus de 99% des clients, ce qui est un réel succès au niveau national.

### Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui représente un double avantage pour les clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique, afin de diminuer la consommation.

Conformément à cette stratégie de vente sans marge bénéficiaire, les SID ont terminé le remboursement de Fr. 1'000'000.- à leurs clients non éligibles. Ce montant provenait des différences entre les prévisions budgétaires et les résultats des exercices, notamment des économies financières.

Conformément aux publications des tarifs effectuées en 2018, les prix de l'énergie électrique sont restés stables en 2019 et les prix du réseau ont également pu être stabilisés, selon les profils de consommation publiés sur le site de l'EICOM, grâce à une bonne maîtrise des coûts et à un environnement financier favorable. Les taxes communales sont restées stables et la taxe fédérale RPC également, à 2,3 centimes par kWh.

### Les dérangements

En 2019, une panne d'électricité majeure a eu lieu sur le réseau moyenne tension (MT) le 30 mai. Cette panne a provoqué une interruption de l'approvisionnement électrique de tout le centre-ville et de façon intermittente du nord-est de la ville. En cause, un câble MT défectueux a provoqué l'explosion d'une extrémité de câble dans une station transformatrice. Ces deux défauts ont nécessité plusieurs heures pour être localisés et réparés.

Quelques pannes mineures se sont produites en basse tension (BT) affectant des secteurs résidentiels. Ces événements sont dus au vieillissement des câbles et des boîtes de dérivation. Les projets d'assainissements, des plans de visites systématiques et d'entretien des installations permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence.

### **L'éclairage public**

La maintenance, l'optimisation et l'extension de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

Le projet « Voie Lactée », qui a pour objectif le remplacement de plus de 1'600 sources lumineuses sur les 2'800 que compte la ville de Delémont, est en phase d'exécution. Le lot 4 a été achevé en 2019 dans sa presque totalité. Cela correspond à environ 567 luminaires remplacés, ce qui porte le nombre total de luminaires LED à 1'380, dont 1'203 en télégestion avec le système City Touch. Lors de ces travaux, une mise en conformité électrique est effectuée par le remplacement des systèmes de protection situés dans les candélabres.

Ce système de télégestion City Touch intègre un module de communication sur les nouveaux luminaires installés, permettant une gestion fine de l'éclairage public, notamment par l'optimisation de la consommation énergétique. « Voie lactée » permet d'importantes économies d'énergie, les sources lumineuses remplacées consomment approximativement 3 fois moins d'énergie et un abaissement est programmé en fonction des classifications des routes. A ce stade d'assainissement, une économie d'énergie de l'ordre de 40% est déjà observée sur la consommation totale de l'éclairage public, passant de 1'000'000 kWh à 600'000 kWh.

A noter la nette diminution de la pollution lumineuse avec désormais la moitié de l'éclairage public en LED. Plusieurs comparatifs ont été faits, notamment par la réalisation de photos aériennes par drone avant et après le remplacement des luminaires. Des études photométriques sont également en cours pour vérifier la qualité d'éclairage et, au besoin, faire les ajustements nécessaires.

Depuis 2014, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est constituée du produit TOPAZE, composé de solaire local et d'hydraulique suisse ainsi que du complément AMBRE.

### **Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public**

#### **Dans le réseau 16'000 V**

- Assainissement station transformatrice « Gros-Seuc »
- Assainissement station transformatrice « Gygax »
- Nouvelle station transformatrice « Usine à Gaz »
- Démontage de la station transformatrice « Poste »
- Remplacement de la ligne MT « Agricole – Usine à Gaz »
- Remplacement de la ligne MT « Usine à Gaz – Gygax »
- Remplacement de la ligne MT « Usine à Gaz – Gros-Seuc »
- Nouvelle ligne MT « Sache-Pran – Maltière »
- Démontage de la ligne MT « Sache-Pran – Poste »
- Démontage de la ligne MT « Poste – Maltière »
- Déploiement du concept de protection du réseau MT contre les défauts à la terre. Ce projet vise à améliorer la sécurité d'approvisionnement de la Ville en localisant et isolant les potentiels défauts
- Renforcement des stations transformatrices « Lemo », pour répondre à l'augmentation de puissance de l'usine Lemo SA
- Contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau, des stations transformatrices et des prélèvements d'huile de transformateurs

#### **Dans le réseau 400 V**

- Environ 10 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres
- Assainissement complet basse tension des rues :
  - rue du Mont-Terri
  - Ticle TDJ : assainissement partiel route de Bâle / avenue de la Gare / rue de la Brasserie
  - rue des Rosées
- Pose d'une nouvelle cabine de distribution et assainissement de 8 cabines de distributions existantes
- Développement du réseau de fibres optiques pour les SID et divers raccordements privés
- Raccordements provisoires de chantiers : environ 30 raccordements simultanés
- Installations provisoires pour les nombreuses manifestations en ville

### **Dans le réseau d'éclairage public en plus de « Voie lactée »**

- Plus de 150 interventions de maintenance pour la réparation de luminaires défectueux
- Nouvel éclairage de la fontaine des jardins du Château

### **Comptage**

- Nombre de compteurs électriques au 31 décembre 2019 : 8'696
- Poursuite des travaux de réflexion sur le projet de Smartmetering dans le cadre du regroupement des distributeurs romands « SMART DREAM »
- Installation d'un 2<sup>e</sup> système de relevé de comptage par courant porteur PLC
- Intégration des données de mesures dans le système Advance pour les membres de la Charte
- Remplacement des compteurs pour les producteurs PV
- Plus de 500 interventions sur les appareils de tarification
  - o 380 installations/désinstallations de compteurs électriques
  - o 50 installations/désinstallations de récepteurs TCC
  - o ~100 interventions sans remplacement d'appareil (modules de communications, installation double tarif, programmation commande, etc.)

### **Ressources humaines**

Avec le nombre de nouvelles prestations, et vu la demande croissante dans de nouvelles activités (productions décentralisées, nouvelles exigences relatives à la sécurité, etc.), comme pour l'ensemble de l'administration, les ressources humaines sont fortement mises à contribution. Conformément à la demande de ressources supplémentaires issue de l'étude reflecta deux postes supplémentaires ont été mis au concours. Un électricien de réseau est venu renforcer l'équipe du Service électrique. Le poste d'adjoint au chef a été nommé par candidature interne. Le poste de chef d'équipe est toujours à repourvoir depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. La pénurie de personnel qualifié pose un grand problème pour renouveler cette fonction.

### **Production d'énergie**

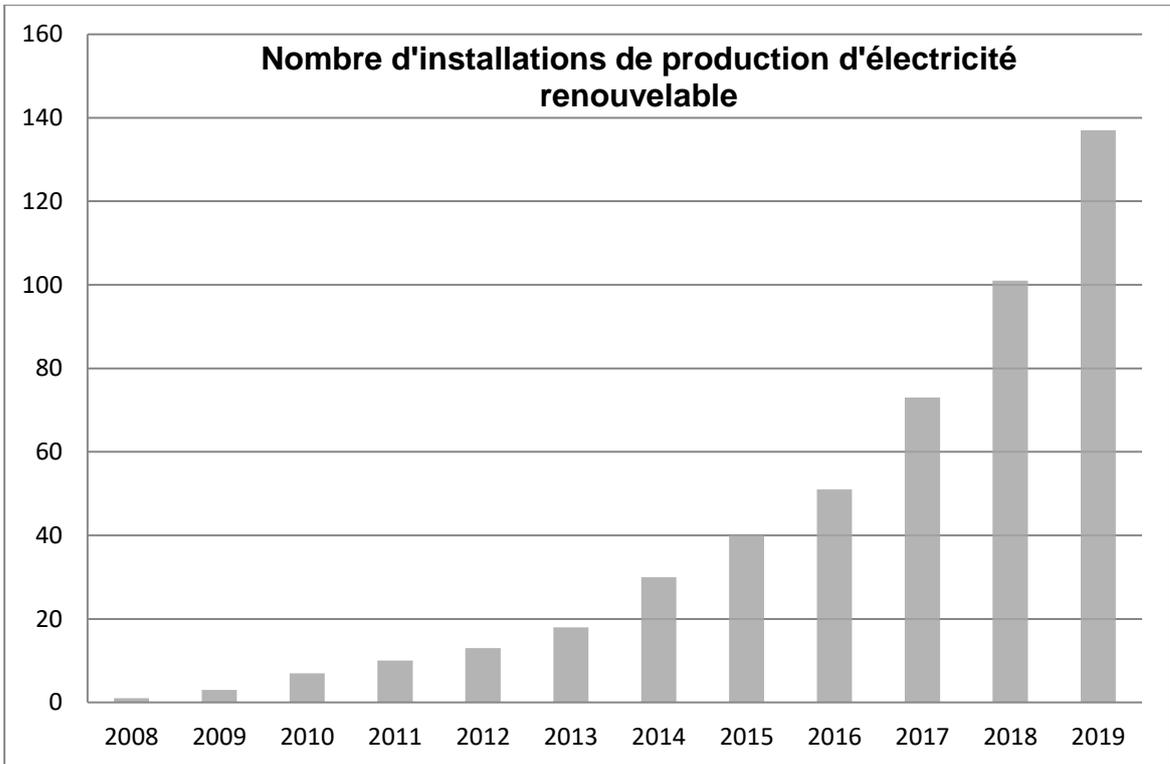
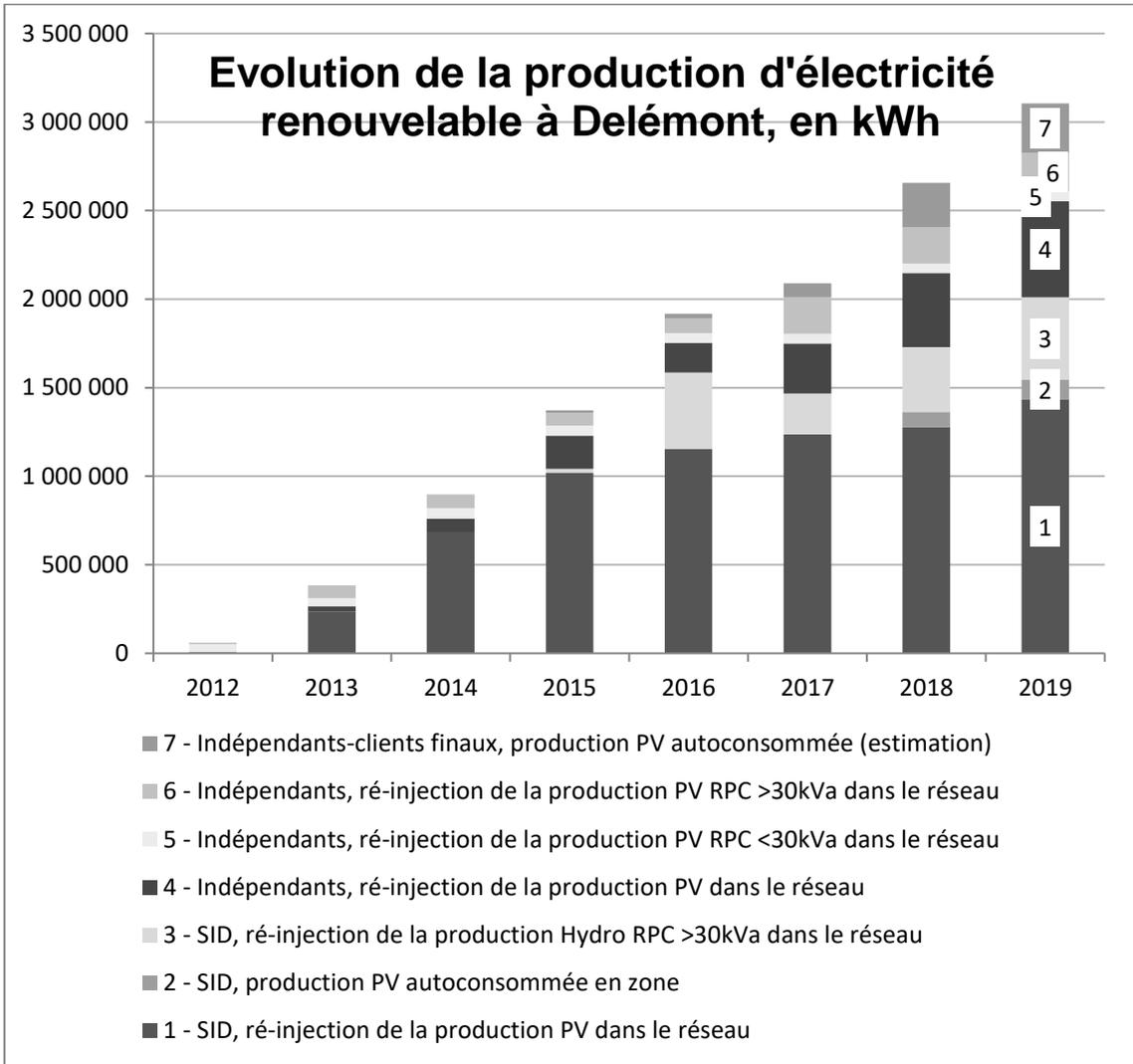
Au total 12 installations photovoltaïques (PV) en propriété des SID sont en service. Trois nouvelles installations PV ont été construites en 2019 sur les bâtiments de la paroisse réformée à la rue du Temple 9, le nouveau garage S-Concept à la rue Victor-Helg 8 et sur l'usine Joray&Wyss à la rue Robert-Caze 3. La réalisation de ces projets renforce les installations photovoltaïques des SID et porte la surface totale installée à plus de 8'800 m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance installée de 1'780 kW.

Deux projets PV majeurs construits en 2019 sont en phase de finition. Leur mise en service est prévue début 2020 : l'usine Turck-Duotec à la rue du Stand 63 et l'usine Précidip à la rue Saint-Henri 11. Les études de 7 autres projets majeurs ont été menées en 2019, dont la réalisation est prévue en 2020 et 2021, qui porteront la surface totale installée à plus de 24'000 m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance de 4'800 kW.

La petite centrale hydroélectrique (PCH) de la Grande-Ecluse a vécu sa meilleure année de production depuis sa mise en service en 2016. Elle a produit 464'785 kWh, soit 98'625 kWh de plus qu'en 2018. Elle se situe légèrement en dessous de la production annuelle escomptée de 500'000 kWh. La centrale a fonctionné pendant 7'162 heures durant l'année. Les bons résultats de production sont dus à des débits pas forcément importants mais constants, notamment en automne qui est la période la plus sèche depuis plusieurs années. Un niveau d'étiage a été enregistré au mois de septembre avec un débit moyen de 0.88 m<sup>3</sup>/s. Durant cette période la centrale n'a pas fonctionné. Le débit moyen annuel était de 3.91 m<sup>3</sup>/s.

La production d'énergie des installations des SID a été de 2'010'491 kWh, en progression de 281'773 kWh par rapport à l'année précédente. L'augmentation est à mettre sur le compte des trois nouvelles installations PV et à une bonne production de la PCH Grande-Ecluse.

La totalité de la production photovoltaïque et hydraulique (SID + installations indépendantes, y compris l'estimation de l'autoconsommation) à Delémont a atteint 3,4% de la consommation totale de la ville, soit 3'106'256 kWh. Le nombre d'installations de production d'électricité renouvelable a augmenté de 36% par rapport à l'année précédente. La construction de grandes centrales par les SID, dont 3 nouvelles en 2019 (ce qui porte à 14 le nombre d'installations photovoltaïques des SID en service), avec une participation citoyenne au financement depuis 2013, démontre l'efficacité d'une politique menée de façon cohérente et avec une vision globale dans ce domaine. Ce modèle « SID » est repris par plusieurs (grands) distributeurs nationaux, ou en partenariat avec les SID dans le cadre de projets régionaux.



#### 4.4. Service des eaux

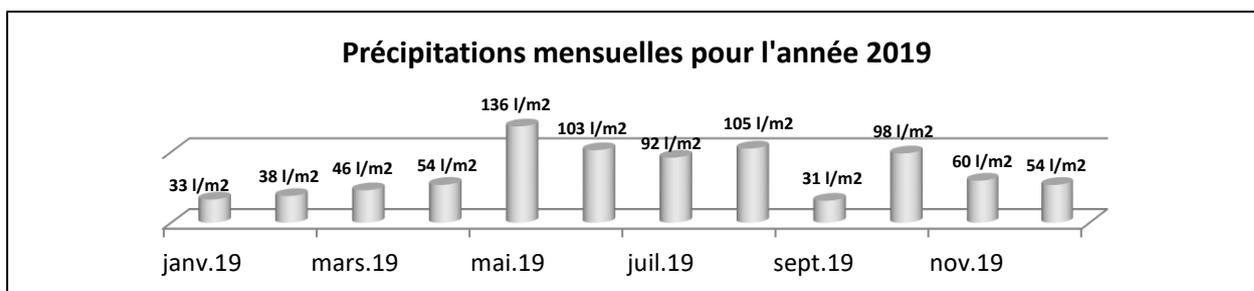
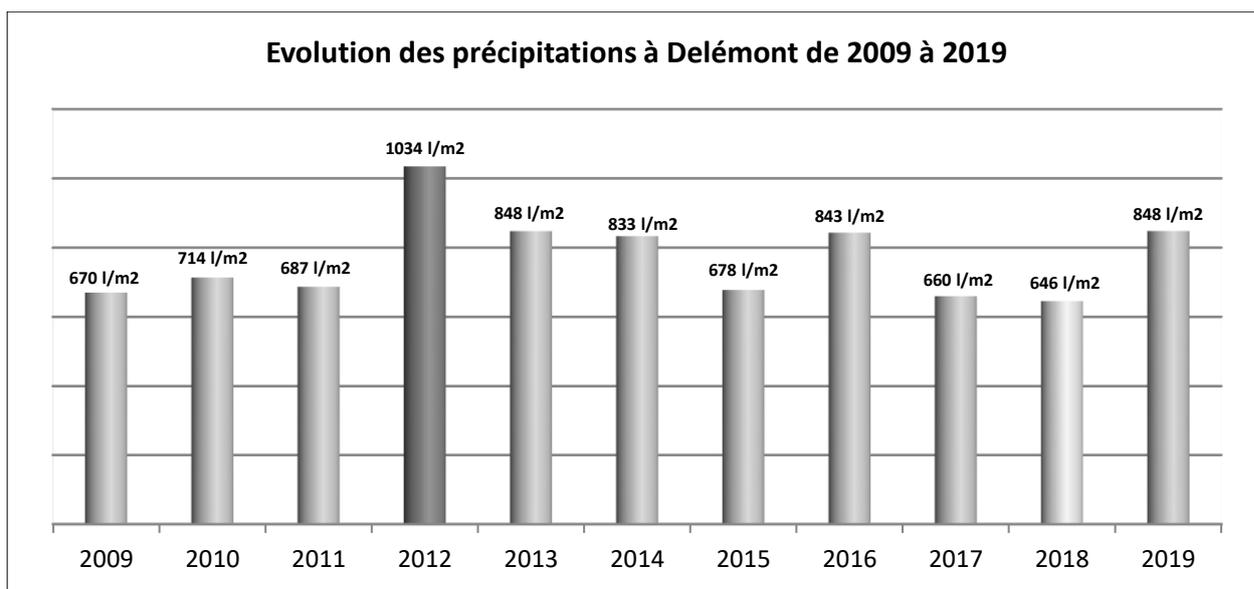
##### Météorologie

La Suisse a connu sa 5<sup>e</sup> année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Au niveau hydrique, les faibles précipitations du début d'année, cumulées au manque de précipitations des années antérieures, ont provoqué un déficit des réserves d'eau des sources karstiques. Ce manque de précipitations, conséquence du réchauffement climatique, a nécessité de puiser dans les réserves d'eau de secours déjà en début d'année.

Heureusement, les mois de mai à août ont été relativement pluvieux ce qui a permis de passer la belle saison sans devoir prononcer des restrictions de consommation d'eau. Au final, le cumul des précipitations pour l'année 2019 a été de 848 l/m<sup>2</sup> ce qui situe l'année 2019 comme une année pluviométrique déficitaire encore une fois. Ce manque de précipitations récurrent met de plus en plus les ressources en eau potable en situation de stress hydrique.

Seule une gestion minutieuse des différentes ressources, l'interconnexion des réseaux et une consommation respectueuse de l'or bleu par les consommateurs permettront aux générations futures de pouvoir toujours bénéficier en suffisance de ce bien précieux. Des réserves financières permettant de réaliser les ouvrages prévus dans le PGAE sont mises en fonds chaque année. C'est encore le cas dans les comptes 2019.

Les deux graphiques ci-dessous représentent les précipitations des 11 dernières années et les précipitations 2019 à Delémont.



## Statistiques

<b>Adduction d'eau</b>	<b>en 2018 (m<sup>3</sup>)</b>	<b>en 2019 (m<sup>3</sup>)</b>	<b>% sur total 2018</b>
La Doux	562'000	526'000	44
Develier	433'000	375'000	32
Rondez I	127'000	59'000	5
Rondez II	11'000	13'000	1
Forages	95'000	199'000	17
Moutier	8'600	16'000	1
<b>Total</b>	<b>1'236'600</b>	<b>1'188'000</b>	<b>100</b>

Total de l'eau vendue dans le réseau :	<b>1'011'342 m<sup>3</sup></b>
Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières, Courrendlin) :	<b>20'492 m<sup>3</sup></b>
Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) :	<b>60'000 m<sup>3</sup></b>

## Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 610 hydrants et 2'461 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2019.

## Les principales réalisations

- Assainissement d'un secteur de la route de Bâle dans le cadre du projet Théâtre du Jura-Le Ticle
- Assainissement d'un secteur de l'avenue de la Gare dans le cadre du projet Théâtre du Jura-Le Ticle
- Assainissement de la rue de la Brasserie dans le cadre du projet Théâtre du Jura-Le Ticle
- Assainissement d'un secteur de la rue Saint-Georges
- Assainissement d'un secteur de la rue Saint-Sébastien
- Extension du réseau entre la rue du Haut-Fourneau et la route de Bâle
- Raccordements de plusieurs nouveaux bâtiments
- Remplacement de la pompe de refoulement du pompage S1 « Les Grands-Champs »
- Remplacements de plus de 110 compteurs d'eau

## Fuites d'eau

Le nombre de ruptures de conduites enregistré sur le réseau d'eau durant l'année 2019 est de 47, 17 sur les branchements privés et 30 sur le réseau public. Si l'on compare la production et la consommation, la perte d'eau est d'environ 10%. En considérant l'eau utilisée pour les services publics (purge réseau, défense incendie, travaux de nettoyage) et l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, cette perte avoisine alors les 9%, ce qui situe la Ville de Delémont en dessous de la moyenne nationale qui est de 13%. Ce taux de fuite relativement bas est le résultat d'une gestion minutieuse du suivi du réseau et prouve l'importance d'assainir régulièrement le réseau de conduites.

## Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, un mandat a été confié à un laboratoire privé pour effectuer les analyses des échantillons d'eau potable prélevés dans le réseau. Pour l'année 2019, ce sont plus de 300 échantillons qui ont été analysés, que ce soit aux niveaux chimique ou bactériologique. Tous ces échantillons étaient conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau distribuée est parfaitement potable et d'excellente qualité.

### Collaborations intercommunales

En matière de collaborations intercommunales, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison, ainsi qu'au Service des eaux de Courtételle-Courfaivre. Ce ne sont pas moins de près de 500 heures de travail qui ont été effectuées par les collaborateurs du Service de l'eau dans les réseaux des différentes communes.

Les prestations délivrées dans le cadre de ces collaborations fluctuent d'année en année en fonction des ruptures de conduites et des travaux de détection. Néanmoins, le temps consacré à ces collaborations reste relativement stable.

### Groupe Nicaragua, centime de l'eau

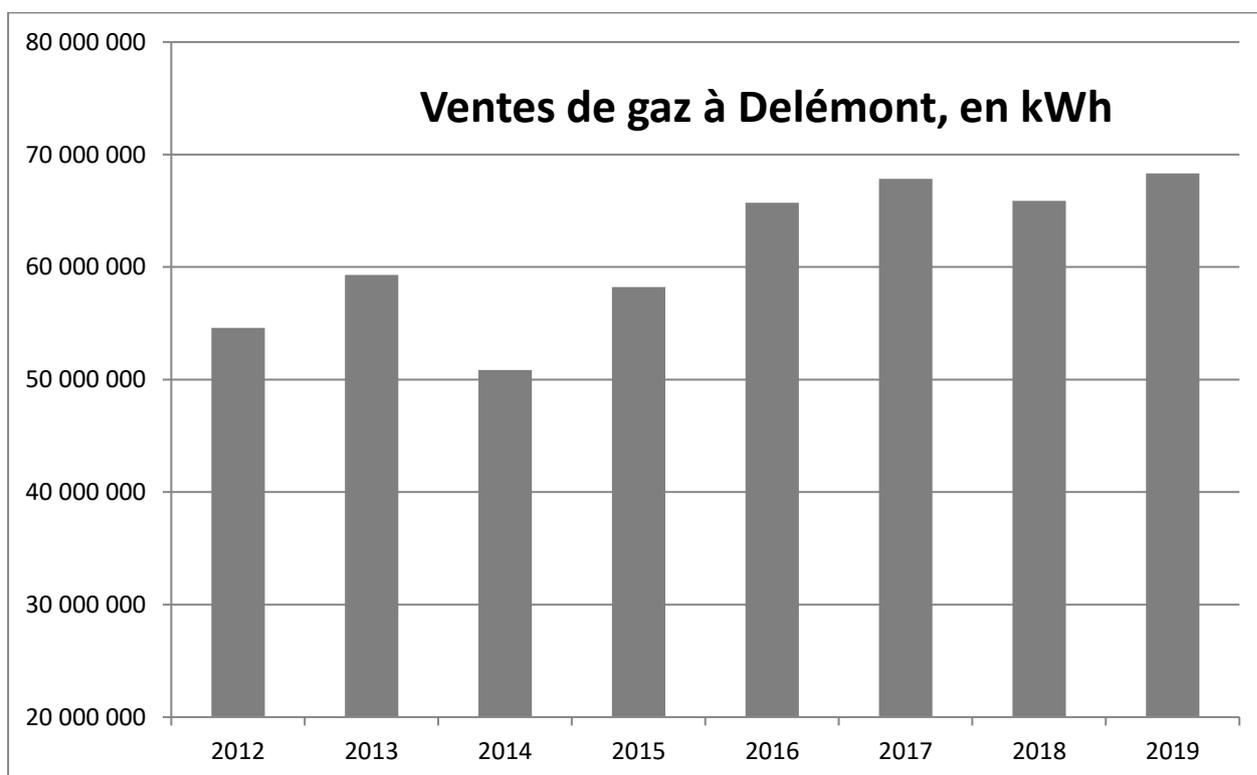
Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé à ce dernier la somme de Fr. 10'100.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m<sup>3</sup> distribué à Delémont.

## 4.5. Service du gaz

La fourniture du gaz naturel s'est faite sans incident et sans aucune interruption durant l'exercice écoulé. Les contrôles et recherches de fuites dans le réseau, ainsi que les contrôles des installations intérieures sont réalisés tout au long de l'année afin de répondre aux exigences fédérales en la matière et au règlement de distribution de la société Régiogaz SA. A noter que certains collaborateurs des SID ont dû participer à ces contrôles intérieurs en 2019 pour le compte de Régiogaz SA.

Les réseaux de gaz sont un patrimoine important qu'il est indispensable de préserver.

Les achats de gaz naturel ont atteint 68'738'156 kWh. Le volume des ventes a augmenté de 3,7% par rapport à 2018, pour atteindre un total annuel de 68'337'702 kWh. Une différence peut être observée par un décalage des relevés des compteurs. Le déploiement du Smartmetering dans l'électricité sera certainement mis à profit pour les relevés de gaz afin de pallier à cette situation.



La progression des ventes de gaz naturel est pour une grande partie le fruit de la densification du réseau. Des campagnes de prospection et des soirées d'information ont été menées avant la mise en application de la nouvelle ordonnance cantonale sur l'énergie, notamment auprès de propriétaires de bâtiments raccordés avec un branchement non exploité, afin de poursuivre la densification. Les substitutions d'énergie fossile pour le chauffage sont en augmentation. Les passages du mazout au gaz ont nettement progressé en 2019 avec 65 changements.

Les résultats financiers sont bons, les recettes étant légèrement supérieures aux prévisions. Le facteur principal de ce résultat provient de la forte diminution des charges du compte du gaz. Une réflexion est en cours pour faire profiter les clients de ces bons résultats.

Le résultat 2019 permettra de diminuer la dette du gaz et de rembourser les intérêts de la dette, selon la planification en cours.

### **Conseil d'administration et assemblée générale de Régiogaz SA**

Sous la présidence de Mme Murielle Macchi-Berdat, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 10 reprises. Le CA a enregistré les départs de MM. Francis Meyrat et Vincent Scherrer, remplacés par M. Alain Tissot pour Rossemaison et M. Joël Burkhalter pour Courrendlin. Le mandat de vice-président est assuré par M. Jean-Claude Finger de Courtételle.

En 2018, le CA a donné un mandat externe pour évaluer la pertinence d'une réorganisation stratégique et opérationnelle de la société afin d'anticiper les défis d'une future libéralisation du marché du gaz naturel et consolider l'efficacité de la société. Cette étude a donné lieu à des travaux intenses et de nombreuses rencontres entre les différents partenaires, ainsi qu'avec les Exécutifs communaux.

Suite à la nouvelle organisation de Régiogaz SA, la Ville reprendra ses activités gazières au sein des Service industriels (SID) dès 2020. Des effets bénéfiques sont attendus tant du point de vue de la maîtrise stratégique, en fonction des objectifs climatiques et de la planification énergétique territoriale (PET), que du point de vue financier avec des économies substantielles à la clef.

En résumé, compte tenu du fait que les SID fournissaient historiquement déjà beaucoup de prestations à Régiogaz SA et aux communes actionnaires, il a été décidé que la Ville de Delémont :

- 1) continuerait de s'approvisionner en gaz naturel auprès de Régiogaz SA ;
- 2) continuerait de fournir ses prestations de services aux communes actionnaires ;
- 3) gérerait seule et sans l'intermédiaire de Régiogaz SA son propre réseau de distribution de gaz naturel ;
- 4) mènerait sa propre stratégie de densification du gaz naturel conformément à sa PET.

Cette nouvelle répartition des activités entre les Communes actionnaires de Régiogaz SA a été validée lors de l'assemblée générale de Régiogaz SA le 3 octobre 2019.

La conduite opérationnelle de l'année 2019 a été assurée par une délégation, faute de direction, qui s'est réunie toutes les 3 semaines environ pour gérer les affaires courantes et a limité son intervention dans le cadre de ses compétences.

Dès 2020, un mandat de direction de Régiogaz SA sera confié à EDJ. Delémont n'en sera concerné que pour assurer l'approvisionnement en gaz naturel.

Durant l'exercice écoulé, le CA a été appelé à fixer le budget, les nouvelles grilles tarifaires, à souscrire la puissance auprès du fournisseur EDJ et à se prononcer sur les changements à apporter à la clé de répartition. Il s'est également penché sur la problématique découlant de l'arrivée de clients éligibles dans le réseau de distribution delémontain. Une méthode de décompte de charges entre ses différents partenaires communaux et un avenant à la convention d'actionnaires fixent le cadre et le mode de rétribution de Régiogaz SA pour ce type de client.

Une nouvelle certification NEMO a été initiée en 2018 avec pour but de déterminer le montant du timbre du réseau 5 bars et de distribution et de fixer une juste rétribution des différents propriétaires. Les résultats permettront en 2020 d'entamer les négociations avec les partenaires Régiogaz SA et EDJ SA pour appliquer un prix du timbre au plus juste de la valeur du réseau. La certification est prévue à l'été 2020.

Durant l'année 2019, les administrateurs et les collaborateurs de Régiogaz SA ont fait preuve d'un grand investissement pour seconder la délégation du CA dans sa tâche. Le personnel des SID, ainsi que le représentant d'EDJ, sont aussi à remercier pour leur compréhension et leur aide durant cette période de conduite opérationnelle par le CA.

#### **4.6. Système d'information du territoire (SIT)**

Un important travail de recherche a été effectué dans les archives des SID afin d'identifier toutes les conduites ou câbles qui sont au bénéfice d'une servitude. L'étape suivante a été de lister tous les éléments des réseaux devant faire l'objet d'une inscription au Registre foncier. Ces travaux de mise à jour, en attente depuis de nombreuses années, nécessiteront encore quelques années avant d'être complètement réalisés. L'accompagnement par un notaire sera également nécessaire.

## **Prestations fournies par le SIT**

### **Service des eaux**

Le service a principalement effectué des tâches de relevés et d'implantations pour les projets réalisés sur le territoire communal.

### **Service électrique**

Le travail du SIT s'est concentré sur la mise à jour des câbles et des schémas des buffets et des stations transformatrices en vue de la modélisation du réseau en plus des relevés et des implantations.

### **Service de l'urbanisme de l'environnement et des travaux publics**

L'outil informatique de saisie et de gestion des arbres et des surfaces vertes est opérationnel. Durant le premier trimestre, des erreurs mineures ont été corrigées. Une solution web est en cours d'élaboration pour permettre aux équipes de jardiniers de consulter les informations en lien avec les plantations depuis leur téléphone portable.

### **Régiogaz / SEDE**

Le SIT a principalement effectué des tâches de relevés et d'implantations. Pour le SEDE, il a été procédé à d'importantes corrections des bases de données.

### **Veille technologique**

L'entreprise qui fournit les solutions informatiques métier (Geocom Informatik SA) a procédé à d'importantes mises à jour de ses logiciels et a changé le format de ses bases de données.

## **4.7. Service gestion et finances**

Durant l'année 2019, le Service gestion et finances a consolidé les projets suivants :

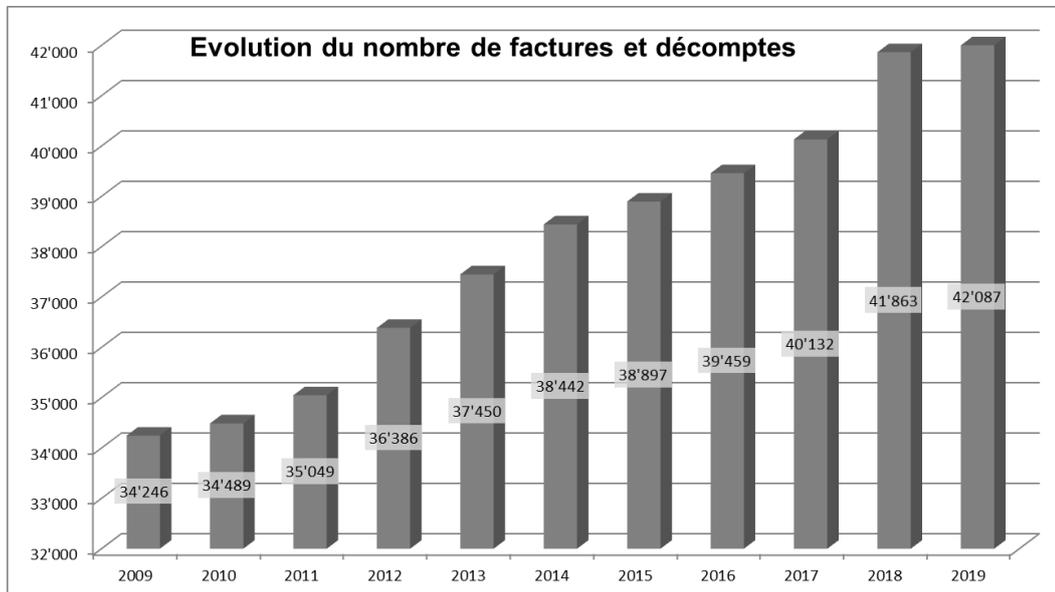
- mise en place du nouveau Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) pour le budget 2020
- participation à la réflexion stratégique relative à la reprise du Service du gaz au sein des SID
- participation à la restructuration de l'organigramme des SID à la suite de la reprise du gaz au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- participation à la restructuration de SACEN SA à la suite de l'absence prolongée d'un collaborateur
- gestion comptable et financière du service, gestion de la trésorerie, imputations comptables, y compris ventilations interservices (eau, électricité, gaz)
- élaboration et suivi du contrôle de gestion, envoi périodique d'un *reporting* présentant les dépenses générales du service et permettant un suivi budgétaire de chacune des rubriques concernées, ainsi que d'un tableau de bord de suivi financier trimestriel et diverses autres analyses dans un but d'optimisation des procédures et des coûts
- internalisation du processus de calcul des tarifs 2020 de l'électricité, en collaboration avec SACEN SA et le Service clients
- élaboration du document de comptabilité analytique des coûts destiné à l'EICOM et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2020, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral
- gestion des clients en situation de contentieux et renforcement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance (y compris recouvrement de certains actes de défauts de biens des 20 dernières années)
- remboursements et paiements des intérêts liés aux prêts citoyens octroyés pour l'investissement dans les centrales de production d'énergie renouvelable
- participation des SID au Datenpool de l'AES, qui compare les coûts et prix de plusieurs GRD et distributeurs d'énergie de Suisse en vue du renforcement de la régulation du marché de l'électricité
- suivi administratif et comptable de SACEN SA, avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclage de l'exercice comptable, y compris approvisionnement énergétique pour les dix communes partenaires
- automatisation du processus de facturation de SACEN SA pour les factures d'énergie et diverses
- automatisation du processus de facturation et d'imputation comptable de la production des producteurs indépendants d'énergie photovoltaïque
- mise en place et suivi de la comptabilité relative au Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)
- automatisation du processus d'imputation comptable des salaires dans la comptabilité des SID et de SACEN SA

Comme pour les autres services de l'administration, les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service finances et gestion.

#### 4.8. Service clients

Les prestations générales du service, notamment en lien avec les demandes des clients, la facturation ainsi que le soutien administratif aux services internes sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Des projets spécifiques ont été menés durant l'année afin d'améliorer les procédures, la qualité des données et des prestations aux clients.

Les activités croissantes engendrent une masse de travail toujours plus conséquente au Service clients. Le graphique ci-dessous démontre, parmi tant d'autres exemples, l'évolution des activités par l'augmentation du nombre de factures d'énergies envoyées aux clients.



#### Prestations effectuées

- Accueil et gestion des demandes des clients et des partenaires
- Etablissement et envoi des factures et décomptes récurrents (41'333 factures/décomptes) et des factures concernant les prestations diverses (754 factures)
- Gestion de la base de données clients, établissement des mutations et suivi des inscriptions à l'e-facture (560 clients inscrits, 163 inscriptions et 26 désinscriptions en 2018)
- Suivi des procédures liées à l'OIBT, mise à jour des données et envoi des documents (217 demandes de rapport de sécurité, 243 rappels et 271 réceptions d'avis d'installation)
- Gestion de la communication et du site internet (environ 50 actualités annuelles pour le site, dont 30 selon les articles établis pour le journal *Delémont.ch*, moyenne de 171 sessions par jour sur le site internet)
- Communication et mailing à destination des clients et propriétaires (campagne de l'été, subventions, journal *Delémont.ch*, système de chauffage fossile, etc.)
- Gestion des données des clients qui font valoir leur accès au marché et des changements de fournisseurs
- Gestion administrative et suivi des données des producteurs d'énergies renouvelables
- Mise à jour, contrôle et amélioration des données, notamment dans NEST/ISE
- Gestion de la métrologie pour l'eau et le gaz (1'804 compteurs de gaz et 2'544 compteurs d'eau installés ou en stock)
- Participation au processus de calcul des tarifs de l'électricité en coordination avec le Service gestion et finances et SACEN SA
- Participation au comité opérationnel de la Charte et suivi de différents projets
- Gestion administrative du suivi des subventions (51 dossiers validés) et soutien à la politique énergétique
- Gestion et tenue de la caisse, environ 480 encaissements en 2019
- Suivi du marketing et des dossiers de sponsoring (60 demandes)

#### Marketing et ventes, projets spécifiques

- Promotion et gestion des nouveaux contrats de prêts citoyen concernant les centrales photovoltaïques des projets sur les toitures des entreprises TURCK-Duotec SA, Joray & Wyss SA et PRECI-DIP SA
- Participation aux travaux pour la reprise du réseau de gaz à Delémont

- Participation, sur mandat de SACEN SA, à la mise en place de l'automatisation du processus de facturation
- Mise en place et suivi de la campagne de promotion pour le produit électrique TOPAZE, avec comme résultat 212 commandes du produit par les clients
- Ventes des bornes de recharge Smotion en 2019 : 4 ventes ont été réalisées
- Mise en place de la campagne pour le remboursement en 2020 de Fr. 250'000.-
- Mise en place, promotion et participation le 6 juin 2019 aux conférences sur les défis pour l'approvisionnement électrique du futur, à Cinemont, dans le cadre de l'assemblée générale de la Chambre de commerce (CCIJ)

#### **Amélioration des données et développement des procédures internes**

- Migration des données des installations photovoltaïques dans un nouveau module et compléments sur les données
- Mise en place et formation interne sur les procédures pour le suivi des ventes des bornes de recharge Smotion
- Migration de la gestion des comptes e-facture de PCE à NEST/ISE, reprise des données et paramétrage. La gestion des envois dans ISE permet également d'envoyer les factures en pdf par email
- Analyses pour compléter la mise à jour de données concernant les raccordements (électricité, eau, gaz) dans NEST/ISE et évaluation d'une solution pour la liaison avec GEONIS

#### **4.9. Comité opérationnel (ComOp) de La Charte**

En 2019, le Comité opérationnel (ComOp) de la Charte s'est réuni à 4 reprises afin de travailler selon les objectifs fixés par le Comité stratégique, de discuter et d'informer sur les tâches qui incombent à chaque service, et de relayer l'information d'approvisionnement et de commercialisation de SACEN SA au sein des 10 communes membres de la Charte.

Vu l'évolution des conditions cadres et légales, les principaux thèmes de l'année ont été les analyses en matière de Smartmetering, le projet d'adaptations de la tarification, et l'analyse pour la mise à jour des bases légales communales.

#### **4.10. Politique énergétique**

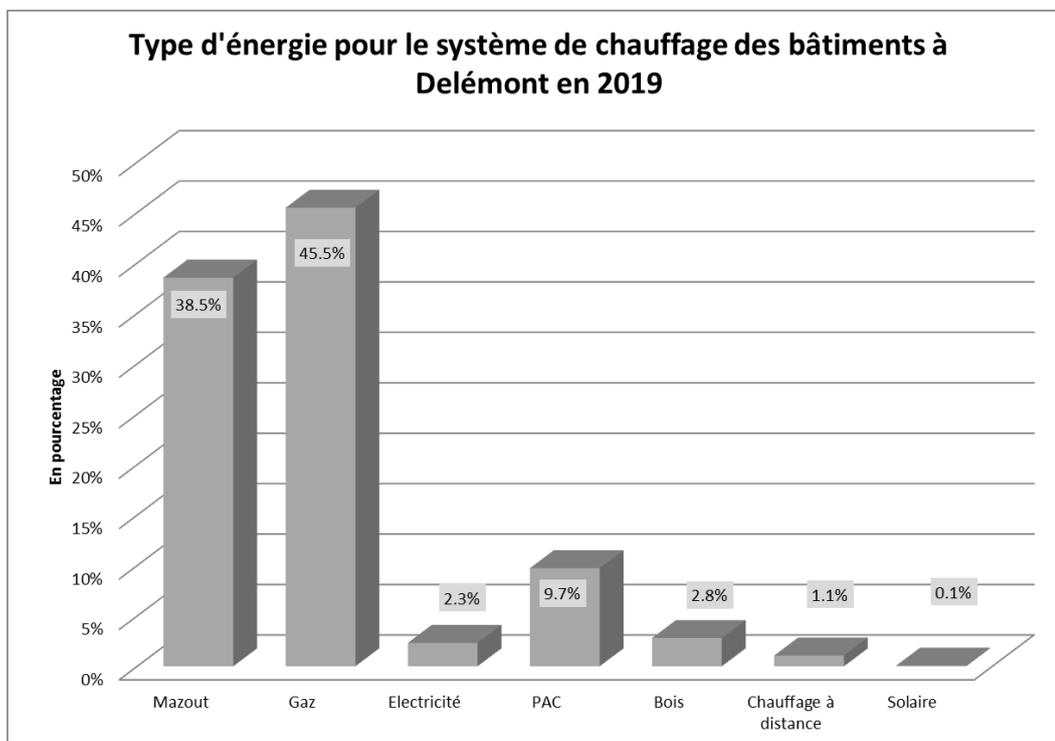
La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les autres Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie dans le cadre de la convention 2016 à 2019. Un rapport de bilan a été produit et a débouché sur la création d'un avenant à la convention prolongeant la coopération pour l'année 2020.

Les projets communs :

- la mise sur pied d'une conférence publique « J'améliore l'efficacité énergétique de mon bâtiment », en collaboration avec SACEN SA, proposée à Porrentruy et à Delémont a rencontré un grand succès avec 130 participants à Delémont et 150 à Porrentruy. Les communes ont reçu un soutien financier de l'OFEN se montant à Fr. 12'000.-
- la campagne de promotion des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments CECB®Plus, en partenariat avec la BCJ, s'est clôturée fin 2019 avec 37 analyses privées et 15 bâtiments communaux soutenus depuis 2017 à Delémont
- proposition d'une sensibilisation sur la climatisation au QJ pour le magazine énergie de juin
- création d'un canevas pour une conférence « Mobilité durable » en 2020

Le contrat de suivi des bâtiments par le programme energo® s'est poursuivi.

Les relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie a été présidée par Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, ont été remises en question et une suspension des activités est effective depuis l'été 2019. Le RVAJ regroupe les communes d'Orbe, de Neuchâtel, du Locle, de Saint-Imier, de Tramelan, de Bienne, de Moutier, de Sainte-Croix, de Porrentruy et de Delémont.



### **Développement territorial**

- Intégration des dispositions de la nouvelle loi et de l'ordonnance sur l'énergie cantonale entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019
- Elaboration du bilan énergétique territorial avec les données 2018
- Suivi de différents projets de construction sur le territoire quant à leur approvisionnement énergétique (Projet Le Ticle-Théâtre du Jura)
- Montage d'un projet de monitoring et de communication de la stratégie énergétique communale et obtention d'un soutien de l'OFEN de Fr. 50'000.- pour la réalisation du projet en 2020

### **Bâtiments et installations communaux**

- Suivi du contrat avec l'association energo® pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux
- Finalisation des CECB®Plus pour les bâtiments communaux
- Suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et réalisation de statistiques de consommation annuelle, basées sur les relevés hebdomadaires
- Assainissement énergétique du système de chauffage des bâtiments communaux : clôture du projet de pellets à Jeunesse 26-28
- Pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans le chapitre correspondant du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Poursuite du processus d'assainissement de l'éclairage public et clôture du dossier de subventionnement ProkiloWatt pour l'assainissement de l'éclairage public (Fr. 220'000.- de soutien obtenu)

### **Approvisionnement**

- Electricité d'origine suisse et 100% renouvelable à Delémont et développement des produits d'énergie renouvelable locale TOPAZE et AMBRE
- Développement des énergies renouvelables (installations solaires photovoltaïques)
- Remplacement de vieux transformateurs
- Coordination du projet d'extension du chauffage à distance (CAD) de la Bourgeoisie
- Etude et accompagnement pour la substitution partielle du mazout par le gaz à l'Hôpital du Jura
- Recherche sur les conditions actuelles d'utilisation des batteries domestiques
- Recherche de solutions de compensation des émissions de gaz à effet de serre des ventes de gaz

## Mobilité

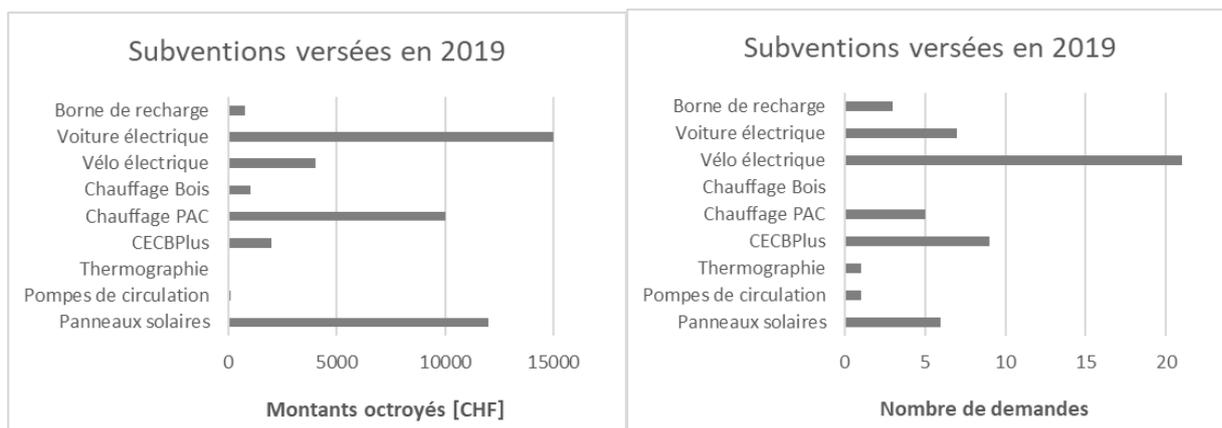
- Suivi du contrat Mobility carsharing
- Achat de véhicules électriques
- Installation de 2 bornes de recharge Smotion pour véhicules électriques (Cinemont)

## Organisation interne

- Mise à jour du Plan d'action communal en matière de politique énergétique et visite annuelle du conseiller Cité de l'énergie
- Montage du projet de bilan carbone de l'administration communale pour une réalisation en 2020
- Création d'un comité de pilotage avec UETP pour la réalisation d'un plan climat communal dès 2020

## Communication et coopération

- Poursuite du programme de subventions dans le domaine du bâtiment (installation de panneaux solaires thermiques, changement de pompes de circulation, substitution des chauffages fossiles et électriques, CECB@Plus, thermographie) et pour la mobilité électrique (véhicules électriques et bornes de recharge)
- *Delémont.ch*, articles d'information réguliers dans la rubrique « Coin de la mandataire »
- Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux par la mise à jour de fiches de bons gestes à acquérir
- Soutien et sensibilisation aux propriétaires en phase de changement de chauffage
- Co-organisation avec UETP d'une conférence sur le thème du « Zéro Déchets » mise sur pied par la cellule énergie du RVAJ en septembre



## 4.11. Considérations finales

Pour les SID, 2019 aura été marqué par la réalisation d'investissements très importants. Plus de Fr. 5'000'000.-, un record historique, ont été investis dans l'entretien des réseaux, le développement des énergies renouvelables et l'assainissement de l'éclairage public. Les projets déclarés à la Confédération dans le domaine de la production renouvelable et des économies d'énergie dans l'éclairage public ont obtenu un soutien de plus de Fr. 1'000'000.-.

La structure des SID a été adaptée aux nouvelles tâches confiées dans le domaine du gaz ainsi qu'aux nouveaux mandats reçus, notamment chez SACEN SA pour le Smartmetering. Le contracting énergétique pour le complexe immobilier du Théâtre du Jura-Le Ticle et les discussions quant au développement de collaboration avec la Bourgeoisie pour le chauffage à distance sont très réjouissants et sont autant de nouvelles opportunités que les SID souhaitent développer dans des collaborations harmonieuses.

La fiche cantonale 5.06 relative au développement de l'énergie éolienne a été approuvée par le Parlement en novembre 2019. Le site Haute-Borne/Bourrignon est déclaré comme projet modèle. Sans nul doute, ce projet sera une occupation importante ces prochaines années pour la Ville de Delémont. D'ores et déjà, avant de commencer, le maître-mot sera la consultation de la population à chaque étape d'un tel projet.

Le blocage du budget 2019 a eu une incidence limitée sur les activités des SID pour la simple et bonne raison que les bases légales supérieures pour garantir la sécurité d'approvisionnement des énergies et la potabilité de l'eau distribuée devaient être respectées. Néanmoins, en étudiant des comptes 2019, le lecteur constatera le respect strict des consignes dans cette période.

Quant aux ressources humaines engagées dans le cadre du processus reflecta, elles sont arrivées progressivement aux SID. Leur formation permettra de déployer leurs prestations à 100% durant l'année 2020. A noter la difficulté extrême, pour diverses raisons, de trouver un chef d'équipe électrique. A la rédaction de ces lignes, le poste est toujours vacant.

Les bases légales de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération – acceptée en vote populaire en mai 2017 – continuent à déployer leurs effets. La Conception directrice de l'énergie de la Commune, réalisée par les SID dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local est en parfaite adéquation avec cette stratégie. L'ordonnance cantonale sur l'énergie est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019. Un règlement communal sur l'énergie, basé sur l'ordonnance cantonale, devra être élaboré et soumis à l'approbation du Conseil de Ville.

Parallèlement à cette stratégie énergétique ambitieuse, le DETEC butte définitivement sur l'ouverture totale du marché de l'électricité. Les accords-cadres avec l'Europe en sont la cause. La révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), en consultation prévue en fin d'année, est reportée à 2020. Certains de ses objectifs, ou du moins des mécanismes qu'elle prévoit, sont en contradiction avec la stratégie énergétique de la Confédération et renchériront le prix de l'électricité, raison pour laquelle les membres de La Charte et de SACEN SA ont répondu de façon groupée à cette consultation pour défendre les intérêts des clients finaux et du climat.

Le développement des énergies renouvelables avec le soutien de la population au travers des prêts citoyens continue sa croissance constante. Six nouveaux crédits accordés par le Conseil de Ville permettront de doubler la production renouvelable à Delémont, en partenariat avec des grandes entreprises de la place.

Toutes ces stratégies visent à réduire les agents fossiles et la consommation d'énergie en général. Les objectifs de la COP21 et de la société à 2000W pourront être atteints si les mesures prévues atteignent leurs objectifs.

Des réflexions de fond ont été menées en 2019 dans ce contexte, et celui de l'ouverture totale du marché de l'électricité et du marché du gaz, annoncés à l'horizon 2023-2025.

Cet avenir énergétique continue d'être suivi avec attention par les SID. L'année 2019 démontre une fois de plus que les orientations stratégiques prises par les Autorités communales pour s'adapter à ce nouvel environnement, et la confiance témoignée aux SID ces dernières années, portent leurs fruits et représentent la volonté des citoyens. Dans le domaine du gaz, les travaux intenses ont abouti à une réorganisation très satisfaisante, tant pour la Ville de Delémont que pour les Communes partenaires. Les SID se sont réorganisés pour faire face à ces nombreux nouveaux défis.

Le prix de l'eau a fait l'objet d'analyses à moyen-long terme qui aboutissent à une baisse de l'ordre de 10% qui sera effective en 2020. Dans le domaine du gaz, la réorganisation déploie déjà des fortes incidences positives sur les comptes.

Les conditions de stress hydrique sont de plus en plus marquées et inquiétantes en intensité et en durée. Là également, les orientations prises par les Autorités, avec l'attribution de crédits pour permettre d'interconnecter le réseau d'eau potable de la ville, démontrent à quel point les visions stratégiques identifiées en 2009 déjà correspondent à la réalité actuelle.

Les résultats financiers des SID sont à nouveaux très bons en 2019. Le remboursement de Fr. 1'000'000.- aux clients des SID a été terminé. Pour mémoire, ce remboursement fait suite à l'accumulation des différences de couvertures – obtenues grâce à la rigueur de la gestion des SID et de la qualité du travail de ses collaborateurs – depuis une dizaine d'années. Conformément aux bases légales, elle a été faite proportionnellement à la consommation électrique 2018 des clients.

L'année 2019 a été marquée une fois de plus, comme l'indique ce rapport, par une progression et une diversification continue des prestations fournies par les SID et ce depuis plusieurs années. Les résultats financiers très positifs en dépendent.

Comme pour les autres secteurs de l'Administration communale, la disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du service sont à saluer.

Pour conclure, le département tient à remercier les Autorités et les citoyens pour la confiance qu'ils lui témoignent constamment et dont les collaborateurs tiennent à se montrer dignes.

\* \* \* \* \*

## 5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

---

(Responsable : M. Ernest Borruat, conseiller communal)

### **Préambule**

L'année 2019 a été marquée, d'une part, par la poursuite et la concrétisation des nombreux projets lancés les années précédentes et, d'autre part, le début des deux plus gros chantiers qu'a jamais connus la Ville de Delémont et qui auront un impact urbanistique majeur : Le Ticle-Théâtre du Jura et le projet de La Poste. Les efforts consentis par le Service UETP ont permis à la ville de Delémont de poursuivre un développement réjouissant, en particulier dans les domaines de l'habitat, de l'économie et des loisirs. La démographie a cependant connu une évolution négative, comme de nombreuses autres villes et communes, en raison de la très forte diminution des flux migratoires et d'un solde naturel déficitaire. Le développement s'est toutefois poursuivi avec la terminaison et la mise en fonction de plus de 20 nouveaux logements. Le nombre de logements vacants est resté quasi le même en 2019, à 1,9% environ.

Les pages suivantes présentent, de manière très détaillée, l'état d'avancement des dossiers en cours. Parmi les principaux projets réalisés, avec la participation active du Service UETP, figurent notamment dans les chapitres ci-dessous : la poursuite des travaux et des études du projet « Delémont marée basse », en particulier sur le secteur « Centre aval » qui est terminé, avec notamment la suppression des piliers de l'ancien magasin Voegele ; la seconde année de mise en œuvre du nouveau PAL (Plan d'aménagement local) « Delémont, Cap sur 2030 », basé sur le concept « (re)construire la Ville sur la Ville » avec une vision durable et dynamique du développement territorial ; la mise en place du projet « Centre-ville Plus » (regroupant les démarches de revitalisation de la Vieille Ville et du quartier de la Gare), le concours relatif à la place Roland-Béguelin et à la zone de rencontre Vieille Ville ; la suite des démarches en vue de la réalisation du projet d'écoquartier « EUROPAN 9 – Gros-Seuc » dont le premier immeuble tour a démarré en 2019 ; le concours du secteur des Arquebusiers (avec le projet de nouvelle école) et la préparation du concours du secteur « Gare Sud » ; la demande de plusieurs crédits destinés à l'entretien et à l'assainissement du patrimoine, immobilier et routier, à l'entretien et à la réalisation de places de parc notamment ; la poursuite de l'analyse globale de la gestion des déchets, en coordination avec les projets régionaux du SEOD, afin de rechercher des mesures de rationalisation et d'économie ; la gestion et la délivrance de très nombreux permis de construire dont le nombre a dépassé le niveau historique des 200 dossiers.

A cela s'ajoutent naturellement toute la gestion de la Voirie, des transports publics et des objets liés au patrimoine immobilier (bâtiments et terrains communaux), routes et trottoirs (rues autour du projet Le Ticle-Théâtre du Jura, route de Domont, etc.), canalisations, cours d'eau, environnement, nature et paysage, affichage public et enseignes, entre autres. Il faut aussi relever le travail très important qui s'est fait dans le cadre du projet d'agglomération dont le PA3 a été finalement accepté par les Chambres fédérales, le suivi et la réalisation des mesures, la mise en œuvre du Plan directeur régional, l'étude sur la Campagne d'agglomération.

Le Service UETP a par ailleurs participé activement à l'élaboration de 56 messages, rapports et questions écrites, et aux réponses correspondant à 57% des interventions qui ont été discutées au Conseil de Ville.

### **Objectifs du service et situation à fin 2019**

Le Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Cette mission s'est renforcée en 2019 en lien avec le projet de réalisation d'un plan climat qui doit permettre de prendre en considération, de manière encore plus importante, toutes les questions liées à la réduction de l'empreinte écologique de la Commune, dans le but d'améliorer le bilan carbone de la Ville. Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs essentiels : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs en place notamment pour « Delémont marée basse », les planifications de quartier, le projet « Centre-ville Plus », la place Roland-Béguelin, les places de jeux, entre autres).

## Evaluation des besoins du service

Les besoins du Service UETP avaient été évalués, de manière très détaillée, dans le cadre du projet reflecta, afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations de service public. Le référendum sur le budget 2019 n'a pas permis de doter le Service UETP des ressources nécessaires avant la fin de l'année 2019. Les nouveaux collaborateurs engagés, dont les prestations étaient précédemment effectuées par des chargés de mission, des auxiliaires ou des bureaux, ont pris progressivement leurs fonctions. Le nouvel organigramme du Service UETP a ainsi été mis en œuvre en toute fin d'année 2019 : il permettra de faire face aux besoins les plus pressants. Grâce aux crédits-cadre (notamment routes, canalisations, bâtiments, énergie, véhicules de la Voirie) et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints, afin d'éviter une détérioration trop forte et de garantir une part de sa valeur. Ces moyens devraient toutefois être renforcés. Les très nombreux projets en cours, les nouveaux dossiers et les nouvelles tâches attribuées au Service UETP ont imposé le maintien des moyens financiers accordés dans les domaines les plus sollicités (cours d'eau, canalisations-PGEE, gestion des déchets, bâtiments communaux, projet d'agglomération, aménagement du territoire et urbanisme, mobilité). Le maintien de mandats reste nécessaire afin, d'une part, de disposer de compétences techniques et d'expertises qui ne peuvent pas être réalisées à l'interne et, d'autre part, afin de garder toute marge de manœuvre pour l'avenir, en fonction du volume des tâches du service.

### **5.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département**

#### **Etat d'avancement des motions et postulats**

Seuls les motions et postulats qui ont connu un développement (études ou mise en œuvre) ou qui ont été acceptés en 2019 sont ici présentés. Leur état d'avancement est le suivant :

<b>Intervention</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suivi</b>
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	Le Plan directeur communal de la mobilité douce a été finalisé. Le crédit-cadre accepté par le Conseil de Ville en 2018 est mis en œuvre progressivement.
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; la place de jeux des Traversins a été réaménagée complètement. L'étude du projet de nouvelle place de jeux du Righi a débuté.
Postulat	4.10/11	Collecte des déchets	L'analyse du fonctionnement du système de collecte de la Ville se poursuit afin de rechercher des solutions de rationalisation et des économies, en synergie avec les projets régionaux du SEOD. Une nouvelle réflexion a été lancée pour le projet de déchèterie régionale. Une étude pour une solution de déchèterie locale a été réalisée. L'analyse des besoins pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés est en voie de finalisation.
Motion	5.03/13	Sécurité des enfants	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté.

Motion	5.09/13	Des places de jeux dignes de ce nom sans attendre	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; la place de jeux des Traversins a été réaménagée complètement. L'étude du projet de nouvelle place de jeux du Righi a débuté.
Motion	5.15/13	Des passages piétons accessibles à tous	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté.
Motion	5.01/15	Restaurer et entretenir l'allée d'arbres du chemin de Domont	Le plan de renouvellement est mis en œuvre par étape, comme convenu avec tous les acteurs concernés, selon les modalités et les priorités définies.
Motion	5.17/15	Coulée verte et mobilité douce : du Centre-ville à la Vieille Ville en passant par le CREA	Trois permis de construire privés entre la rue de l'Industrie et la route de Bâle devraient permettre de réaliser le maillon essentiel manquant. Les discussions sont en cours avec les propriétaires concernés.
Postulat	4.01/15	Pour une attraction touristique locale « d'envergure internationale » !	Les travaux de mise en place de panneaux indiquant les distances à des lieux choisis, qui sont réalisés, ont été mis en place.
Postulat	4.12/15	Pour un lieu de détente estival éphémère dans les jardins du Château	Les locaux de l'Orangerie sont utilisés par Delémont'BD. Un projet de roulotte éphémère a été développé par une association qui a débuté ses activités en 2019.
Postulat	4.13/15	Panneaux lumineux indiquant, en temps réel, le nombre de places de stationnement disponibles dans les différents parkings de Delémont	L'étude a débuté en fin d'année 2019, avec l'appui de mandataires spécialisés. Des contacts sont en cours avec les propriétaires concernés. Une demande de crédit sera présentée lorsque toutes les données du projet seront connues.
Postulat	4.15/15	Passage sous-voie de la gare : réduire le sentiment d'insécurité	Les premières mesures d'amélioration ont été réalisées (rafraîchissement de la peinture, nouvel éclairage en particulier), en collaboration avec les CFF qui ne sont pas disposés à faire des investissements plus importants. Une étude de fonds sera menée dans le cadre du concours « Gare Sud ».
Motion	5.01/16	Mise en œuvre du PAL : pour une information régulière au Conseil de Ville	La mise en place d'un monitoring du nouveau PAL « Delémont, Cap sur 2030 » est prévue, conformément à la demande. Le document de suivi n'a pas pu être réalisé, par manque de temps.
Motion	5.08/16	Auprès de mon arbre...	Mesure mise en œuvre progressivement avec la plantation de 10 nouveaux arbres/an.
Motion	5.14/16	Limiter le trafic de transit par les routes de desserte	La première mesure demandée, sur la rue du Temple, a fait l'objet d'un dépôt public qui a été approuvé en 2019. La mesure est en place dans une configuration différente étant donné le chantier Le Ticle-Théâtre du Jura. La seconde mesure sur la route du Vorbourg a fait l'objet d'un plan de modération de la circulation qui a été mis en consultation publique et qui a été validé : les travaux devraient se faire en 2020. La troisième mesure concernant la Vieille Ville est à l'étude dans le cadre du concours lié à la zone de rencontre Vieille Ville et à la place Roland-Béguelin.
Motion	5.17/16	Solution provisoire pour l'accès de la passerelle de Morépoint avant son remplacement prévu en 2020-2022	L'étude pour la mise en place d'une nouvelle passerelle est en cours. Une demande de crédit sera présentée en 2020.

Postulat	4.07/16	Delémont, une ville zéro pesticides : c'est possible !	La mise en œuvre des mesures qui peuvent être prises se fait progressivement. La Voirie est très attentive à cette question. Une machine pour désherber à l'eau chaude a été acquise en 2018.
Postulat	4.10/16	Pour une Vieille Ville qui vit	Le projet de redynamisation de la Vieille Ville se poursuit, dans le cadre du projet « Centre-ville Plus » avec des résultats très probants puisque très peu de locaux sont encore disponibles aux rez-de-chaussée.
Motion	5.15/17	Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !	L'étude pour la mise en place d'une nouvelle passerelle est en cours. Une demande de crédit sera présentée en 2020.
Postulat	4.07/17	Vieille Ville Plus ? Chiche	Un projet de roulotte éphémère pour la belle saison a vu le jour en 2019.
Postulat	4.08/17	Programme de lutte contre les plantes invasives	La Voirie poursuit son programme d'actions en fonction des moyens et du temps disponible qui est nettement insuffisant. Une stratégie globale est en cours de discussion avec le Canton.
Motion	5.04/18	Des places de stationnement à supprimer, par mesure de sécurité	Afin de compenser les 4 places de parc concernées de la rue du 23-Juin, une étude a été finalisée pour optimiser l'usage actuel de la place de l'Etang, qui a débouché sur une demande de crédit qui a été acceptée en 2019. Le traitement des oppositions à la suppression des places de parc est en cours.
Motion	5.08/18	Un accès aux lieux publics pour toutes et tous	Un crédit a été accepté par le Conseil de Ville afin de réaliser les études nécessaires, en collaboration avec Pro Infirmis. Les études sont en cours.
Postulat	4.04/18	Du minéral au végétal	L'étude visant à végétaliser la rue du 23-Juin notamment a été réalisée : il était prévu de mettre des bacs avec plantations. Suite au concours mené pour une zone de rencontre, des plantations pourraient voir le jour sur un premier tronçon, sous réserve des autorisations et du crédit.
Motion	5.22/19	Route de la Communance : sortir de l'impasse	La motion a été acceptée début 2020. La mise en place d'un revêtement phonoabsorbant sera planifiée dans les meilleurs délais.
Motion	5.20/19	Mégots : les gestes qui comptent	L'étude de la mise en place de mesures afin de lutter contre le littering des mégots est en voie de finalisation. La mise en œuvre est prévue en 2020.
Motion	5.19/19	Faire entrer plus de biodiversité dans le règlement communal	L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Le dépôt public des modifications est prévu en 2020.
Motion	5.18/19	Renforcer l'arborisation dans les projets de construction	L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Dépôt public des modifications prévu en 2020.
Motion	5.16/19	Plantons des arbres	La motion a été acceptée. L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Le dépôt public des modifications est prévu en 2020.
Motion	5.15/19	Plan climat	Un cahier des charges a été établi afin de réaliser un plan climat permettant de définir une feuille de route politique avec des mesures-phare à mettre en œuvre dans tous les domaines concernés. L'étude sera menée courant 2020 avec une démarche participative.
Motion	5.14/19	Vieille Ville – Zone de rencontre	Le concours a été réalisé et a permis de définir le concept à mettre en œuvre. L'étape suivante est la réalisation d'une expertise après laquelle un dépôt public interviendra.

Motion	5.13/19	Place aux femmes dans les rues et places de la ville	La motion est mise en œuvre : une impasse Jeanne Bueche et une place Valentine Friedli ont été inaugurées en 2019.
Motion	5.12/19	Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux	La motion, qui était partiellement mise en œuvre, est à présent en vigueur : les attestations des commissions paritaires sont ainsi systématiquement demandées.
Motion	5.10/19	Aménageons la place de l'Etang dans les règles	La motion a été prise en compte dans le cadre du projet de réaménagement afin de mieux doter la place pour les personnes handicapées notamment.
Motion	5.07/19	Une déchèterie pour Delémont	L'étude a été finalisée et un terrain a été réservé provisoirement. La mise en place dépendra de la concrétisation d'une déchèterie régionale.
Motion	5.04/19	Un arbre à l'arrivée	La motion a été acceptée sous la forme de la plantation d'un arbre pour toute nouvelle naissance. La mise en œuvre est prévue dès 2020.
Postulat	4.15/19	Des transports urbains gratuits ?	Suite à l'acceptation du postulat, l'étude est en cours.
Postulat	4.10/19	Projet de « Jardin de la biodiversité »	Un avant-projet a été réalisé. Il sera concrétisé sous réserve des ressources humaines et financières.
Postulat	4.08/19	Delémont, ville verte ?	Le projet visant à obtenir le label Ville verte a été lancé. Un travail très important devra y être consacré.
Postulat	4.07/19	Réintroduire des journées sans voitures	Le projet de mise en place de journées sans voitures est en cours d'élaboration. Un accent particulier sera mis durant la Semaine européenne de la mobilité.
Postulat	4.06/19	Recycler le plastique	L'étude a été menée. Les réflexions en vue d'une mise en œuvre se poursuivent.
Postulat	4.03/19	Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville	Le Service UETP est attentif à la participation des citoyens et a pris l'habitude depuis plusieurs années de mener des démarches participatives, en particulier pour les grands projets.

## 5.2. Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant avec un état des crédits à fin 2019, selon les chiffres du plan financier communal :

<b>Projets en cours (votés jusqu'à fin 2019)</b>	<b>L'état des dépenses est en principe celui inscrit au plan financier du budget 2020</b>
« Delémont marée basse » – crédit-cadre (Fr. 15'000'000.-)	Les études et les travaux se poursuivent, conformément à la planification retenue. Il reste environ Fr. 3'900'000.- au niveau des dépenses communales.
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000.- pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	Il reste environ Fr. 230'000.- pour les derniers travaux qui concernent l'aménagement d'un giratoire.
Crédit d'étude de Fr. 160'000.- pour la réalisation d'un Plan directeur des rues du centre-gare et l'établissement du projet et du devis du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération)	Les études sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative). Une procédure d'information reste à faire, certainement pas avant 2021, vu la charge de travail du Service UETP.

Plan général d'évacuation des eaux : crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'700'000.- pour l'assainissement du réseau de canalisation des eaux usées et adaptation de l'émolument annuel d'utilisation	Les travaux d'assainissement sont en cours. Fr. 1'600'000.- environ dépensés.
Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000.- pour divers assainissements énergétiques dans les bâtiments communaux	Les travaux sont en cours. Fr. 1'350'000.- environ dépensés.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000.- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux	Quelques nouveaux jeux ont été posés et la place de jeux des Traversins a été complètement refaite. Fr. 260'000.- environ dépensés.
Adoption du plan spécial obligatoire N° 74 « EUROPAN 9 – Gros-Seuc » : projet d'éco-quartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont	Un crédit d'investissement a été voté en 2017 pour la part communale des équipements. Suite à un changement de propriétaire, les travaux n'ont pas encore démarré sur la partie Est.
Règlement communal sur la vidéosurveillance	Le règlement a été accepté en 2014. La plupart des installations fixes prévues ont été réalisées. Une caméra mobile a été acquise en 2019 et a été utilisée pour des contrôles à certains écopoints qui posent problème.
Crédit de Fr. 1'850'000.- pour le réaménagement de la route de Moutier (UETP + SID)	La première étape, qui était la principale, a été réalisée le long du Campus Strate J. Fr. 960'000.- environ dépensés. La seconde étape reste à planifier.
Crédit-cadre 2015-2019 de Fr. 950'000.- pour la sécurisation des passages piétons prioritaires (UETP + SID), dont Fr. 475'000.- pour UETP	Les travaux se poursuivent, selon la planification prévue. Il reste environ Fr. 170'000.- sur le crédit voté sur la part UETP.
Crédit-cadre de Fr. 1'850'000.- pour l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019 (aménagement de surface)	La rue des Moulins et la rue du Vieux-Château ont été assainies, Fr. 1'380'000.- environ dépensés. La route de la Communance et la route de Domont sont prévues en 2020.
Crédit-cadre de Fr. 1'780'100.- HT pour l'assainissement des réseaux souterrains (PGEE, eau potable, électricité, gaz naturel, éclairage public) dans le cadre de l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019, dont Fr. 671'300.- pour UETP	La rue des Moulins et la rue du Vieux-Château ont été assainies. Fr. 590'000.- environ dépensés sur la part UETP. La route de la Communance et la route de Domont sont prévues en 2020.
Crédit d'étude de Fr. 130'000.- pour les passerelles sur la Sorne du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépont et pour le parc urbain en lien avec le projet « Delémont marée basse »	Les passerelles du Collège et du Haut-Fourneau ont été réalisées et mises en service. La prochaine nouvelle passerelle planifiée est celle de Morépont en 2020.
Demande de mise à disposition en droit de superficie des parcelles communales n°s 469 (anciens Abattoirs), 839 et 840 (Clair-Logis) pour le développement de structures destinées à l'accueil des aînés	Les deux demandes de permis de construire ont été déposées en 2017. Les travaux de l'EMS Sorne sont en cours de finition et ceux de Clair-Logis sont prévus en 2020.
Présentation du Projet d'agglomération de Delémont de 3 <sup>e</sup> génération (PA3)	Les Chambres fédérales ont réintégré le projet de l'agglomération de Delémont en 2019. Une planification a été établie pour la mise en œuvre des mesures.
Crédit de Fr. 1'980'000.- pour l'achat de la parcelle n° 5331, sise à la Communance, d'une surface de 23'000 m <sup>2</sup>	Le crédit a été accepté en 2016. Le terrain sera mis à disposition pour l'accueil de nouvelles entreprises. Une étude pour la planification et l'équipement du secteur a été lancée.
Crédit-cadre de Fr. 630'000.- pour les adaptations des bâtiments communaux aux directives de protection incendie	Le crédit a été accepté en 2016. Une partie des travaux ont été réalisés. Fr. 400'000.- environ dépensés.

Autorisation de vente des parcelles n <sup>os</sup> 2754 et 2743, représentant 4'243 m <sup>2</sup> , sises Entre-les-Etangs, en vue de la réalisation de maisons individuelles et/ou jumelées pour un montant de Fr. 1'188'040.-	Suite à l'acceptation de la vente des deux parcelles décidée en 2017, le projet de remembrement parcellaire a été réalisé. Les constructions ont débuté sur une partie des parcelles et le solde suivra en 2020.
Autorisation d'échange de terrain entre les parcelles n <sup>os</sup> 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la Gare, avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune	Le Conseil de Ville a accepté le message en 2018. Les projets relatifs aux terrains concernés suivront en 2020 sous réserve des autorisations nécessaires.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale	Le crédit a été accepté en 2017. Fr. 580'000.- environ dépensés. Les changements de véhicules se poursuivent.
Crédit-cadre de Fr. 1'500'000.- pour l'entretien des bâtiments communaux sur la période 2017-2021	Le crédit a été accepté en 2017. Fr. 600'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit de Fr. 980'000.- pour la part communale à la réalisation des équipements et aménagements des espaces publics du projet d'écoquartier « EUROPAN 9 – Gros-Seuc » permettant la réalisation de plus de 300 logements	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 80'000.- environ dépensés. Les travaux devraient suivre.
Crédit-cadre de Fr. 900'000.- pour les travaux d'assainissement et de rénovation des fontaines municipales en Vieille Ville	Le crédit a été demandé en 2017. La Fontaine du Sauvage a été rénovée et les travaux de la Fontaine Saint-Henri sont terminés. Fr. 200'000.- environ engagés. Les travaux sur la fontaine des jardins du Château sont en voie de finalisation. Les autres travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien et la réfection des routes	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 700'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification prévue.
Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 7'300'000.- pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc, dont Fr. 650'000.- à charge des Services industriels pour une centrale photovoltaïque	Le crédit a été accepté en 2017. Les travaux ont véritablement débuté en juillet 2019, suite au déménagement de l'école à Strate J. Fr. 3'100'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue avec une fin de travaux d'ici les vacances d'été 2020.
Rapport 2017 du Conseil communal au Conseil de Ville concernant le projet « Delémont marée basse »	Le rapport a été accepté au Conseil de Ville en 2017. Le prochain rapport est prévu en 2020.
Crédit d'études de Fr. 190'000.- pour lancer un concours d'idées en vue du réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville	Le crédit a été accepté en 2018. Le concours s'est déroulé et les résultats ont été présentés. Une démarche participative est en cours pour adapter et développer le projet retenu.
Crédit-cadre de Fr. 1'950'000.- pour l'entretien des bâtiments du Collège de Delémont sur la période 2018-2022	Le crédit-cadre a été accepté en 2018. Fr. 550'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit d'études de Fr. 200'000.- pour lancer un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, intégré dans un concept global de quartier, sur le site des Arquebusiers	Le crédit a été accepté en 2018. Le concours s'est déroulé et les résultats ont été présentés. La prochaine étape est la demande d'un crédit d'études pour le développement du plan spécial et du projet en vue du futur crédit d'exécution.
Crédit supplémentaire de Fr. 510'000.- pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc	Le crédit a été accepté en 2018. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.

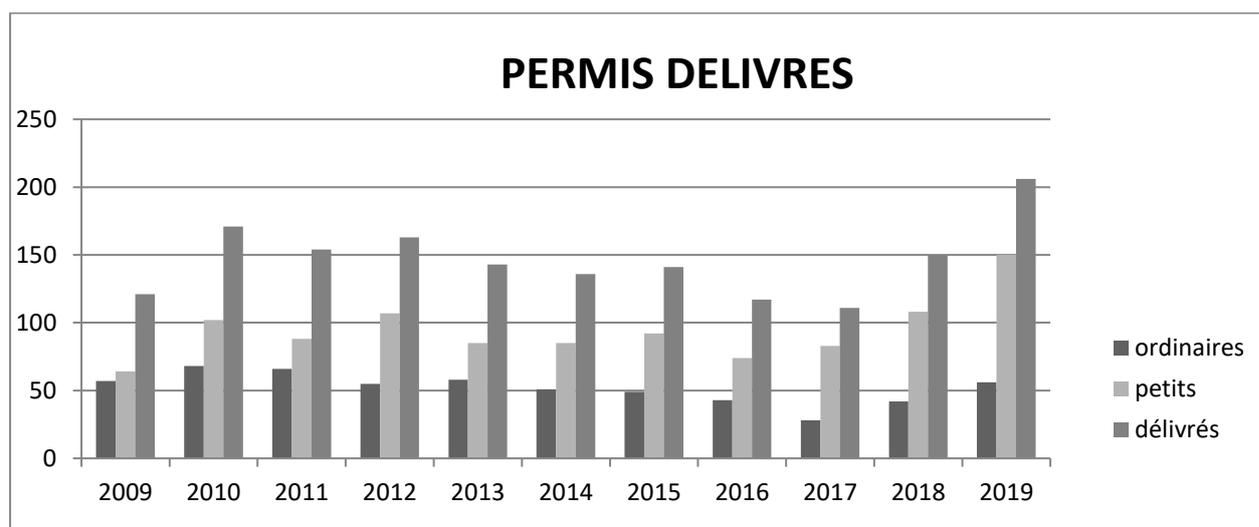
Crédit-cadre de Fr. 360'000.- « Mobilité douce » pour améliorer la sécurité et le confort des itinéraires piétonniers et cyclables	Le crédit-cadre a été accepté en 2018. Les premiers grands travaux sont prévus en 2020, à la route du Vorbourg notamment.
Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour financer la part communale afin de lancer une procédure compétitive en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud »	Le crédit a été accepté en 2019. Le concours est cours de préparation et se déroulera en 2020.
Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour l'assainissement des réseaux souterrains et des surfaces des rues de la mesure 1.4a3 du projet d'agglomération situés aux alentours du projet « Posteimmobilier » et liés au projet Delémont marée basse	Le crédit a été accepté en 2019. Un cahier des charges a été établi et les études vont débiter en 2020.
Crédit d'investissement de Fr. 1'921'000.- pour le réaménagement de la rue de la Brasserie et du Ticle	Le crédit a été accepté fin 2019. Les travaux sont prévus dès 2020.
Crédit de Fr. 321'500.- pour le réaménagement de la place de l'Etang	Le crédit a été accepté en 2019. Le projet a été finalisé et le dépôt public a été effectué. Les travaux sont prévus en 2020.
Crédit d'investissement de Fr. 1'883'000.- pour le réaménagement de la route de Bâle	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux ont débuté. Fr. 1'200'000.- environ dépensés.
Crédit d'investissement de Fr. 2'038'000.- pour la construction d'un giratoire au carrefour route de Bâle-avenue de la Gare	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux ont débuté. Fr. 1'800'000.- environ dépensés.
Crédit d'investissement de Fr. 1'378'000.- pour le réaménagement de l'avenue de la Gare Nord	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux ont débuté. Fr. 900'000.- environ dépensés.
Crédit de Fr. 440'000.- pour le remplacement et l'achat d'un camion pour le ramassage des déchets urbains	Le crédit a été accepté en 2019. Le nouveau camion a été livré et est en fonction. Crédit maîtrisé.
Crédit d'études de Fr. 135'000.- pour l'établissement d'un inventaire des conditions d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite et la définition des mesures correctives	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux ont débuté. Fr. 85'000.- environ dépensés.
Message au Corps électoral concernant le crédit de Fr. 2'600'000.- pour la réfection du terrain de football synthétique actuel et la conversion d'un terrain engazonné en terrain synthétique	Le crédit a été accepté en 2019. Le projet a été finalisé et le permis déposé. Les travaux sont prévus en 2020.
Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 8'942'000.-, sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières	Le crédit a été accepté en 2019. Le projet a été finalisé et le permis déposé. Les travaux sont en cours.

### 5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2019 a été marquée par une nouvelle explosion de l'activité en ce qui concerne les permis de construire traités : 206 dossiers ont été délivrés (+ 37%) et 207 ont été publiés (+ 17%), soit deux records absolus.

Cette très forte augmentation s'explique par une hausse de l'activité immobilière liée à la conjoncture, un suivi plus rigoureux qui a conduit à de nombreuses demandes de mise en conformité et un nombre très important de changements de chauffage en lien avec l'abandon du mazout au profit d'énergies plus favorables à l'environnement et au climat.

Le nombre de permis ordinaires traités (59) est supérieur à l'année précédente, et le nombre de petits permis (148) également.



	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2009	57	64	121	137
2010	68	102	171	181
2011	66	88	154	146
2012	55	107	163	172
2013	58	85	143	144
2014	51	85	136	136
2015	49	92	141	140
2016	43	74	117	118
2017	28	83	111	112
2018	42	108	150	177
2019	59	148	206	207

Avec l'explosion du nombre de permis traités, la charge de travail du Service UETP est devenue ingérable à certains moments, occasionnant des retards importants. Par ailleurs, les dossiers avec opposition, ou qui posent des problèmes de conformité, sont toujours plus nombreux, ce qui a également contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

Nouvelles données depuis 2014, notamment suite à la demande de la Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) concernant les permis publiés :

- 25 permis (contre 22 en 2018) ont fait l'objet d'oppositions (55 oppositions au total contre 129 en 2018)
- 16 séances de conciliations ont été tenues (contre 27 en 2018)
- 5 permis avec dérogation ont fait l'objet d'opposition : 3 permis ont été délivrés et deux sont toujours en cours de traitement
- 20 permis sans dérogation ont fait l'objet d'oppositions : 12 permis ont été délivrés après le retrait des oppositions, et les 8 autres sont en cours
- 23 dossiers ont fait l'objet de demandes d'arrêt des travaux (contre 21 en 2018)

Selon les données Mobatime, le temps consacré aux permis de construire par tous les collaborateurs concernés du Service UETP est approximativement le suivant (entre parenthèses les chiffres 2018) :

- contacts préalables :	420	heures	(448)
- traitement des dossiers :	1079	heures	(1587)
- oppositions et décisions :	228	heures	(268) sans les heures de l'avocat-conseil <sup>2</sup>
- contrôles de conformité :	493	heures	(532)
- police des constructions :	632	heures	(526)
- statistiques :	42	heures	(39)
- RegBL <sup>1</sup> :	515	heures	(398)
- coordination interne :	109	heures	(103)
<b>TOTAL</b>	<b>3518</b>	<b>heures</b>	<b>(3901.86 en 2018)</b>

<sup>1</sup> Registre des bâtiments et logements : augmentation due à la mise à jour globale des données

<sup>2</sup> Le Service UETP a dû recourir beaucoup plus fréquemment aux services de l'avocat-conseil

Suite à la demande de la CGVC faite en 2015, concernant la facturation des principaux émoluments liés aux permis de construire, les résultats de l'analyse des montants facturés aboutissent aux chiffres suivants :

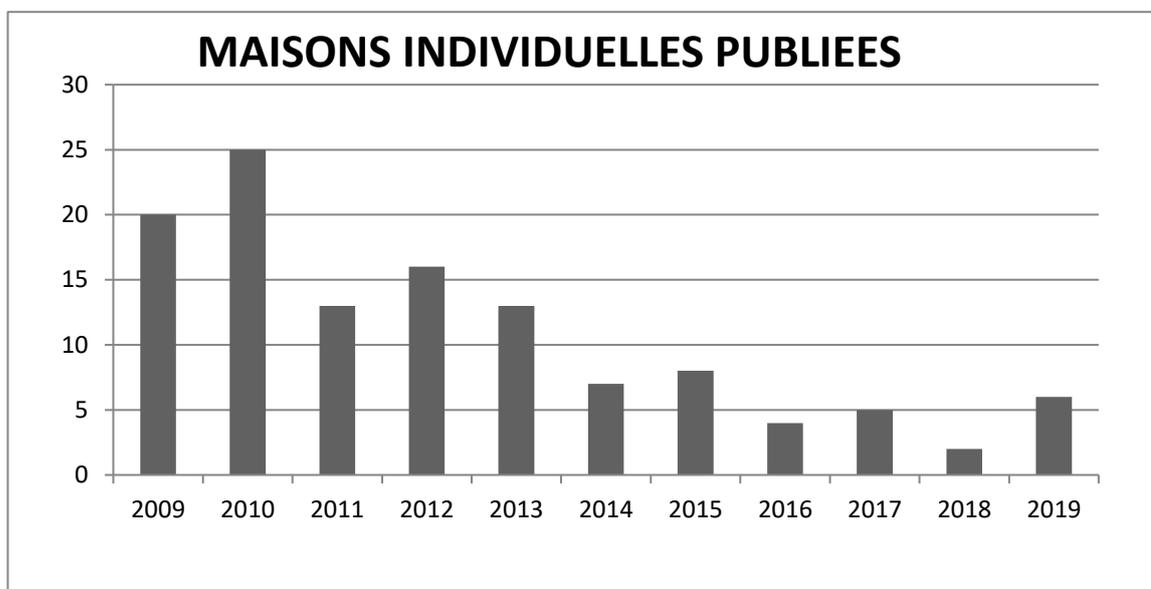
- émoluments communaux UETP :Fr. 95'111.80
- émoluments cantonaux : Fr. 51'213.- (il s'agit d'une refacturation des frais dus au Canton)
- inspecteur du feu : Fr. 2'800.-
- émoluments SID : Fr. 8'098.25 (il s'agit d'une refacturation)
- prestations Pro Infirmis : Fr. 1'842.-
- expertises diverses : Fr. 2'322.-

Il faut par ailleurs souligner qu'une part des heures du chef de service et de la responsable des permis de construire, qui interviennent avant même le dépôt du permis de construire (contacts préalables), ne sont pas facturées : ces prestations s'inscrivent en effet dans le cadre de la mission d'aide au projet.

Concernant la gestion des permis de construire, le Service UETP participe activement au projet de gestion informatisée JURAC, pour lequel la Ville de Delémont est une des communes-pilote.

#### 5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années.



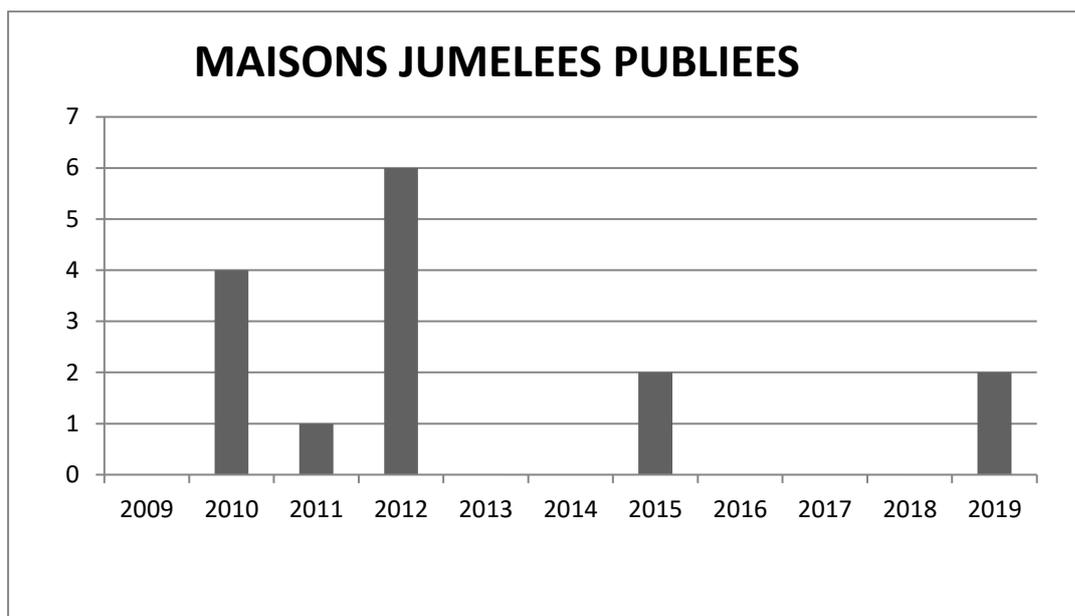
L'offre actuelle de terrains équipés, donc immédiatement disponibles, reste faible, ce qui a conduit le Conseil communal à poursuivre sa réflexion et ses démarches auprès des propriétaires de terrains libres afin de remettre sur le marché de nouvelles surfaces disponibles. Une réflexion a été menée en détail dans ce but, dans le cadre de la révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », afin d'exploiter les réserves foncières encore libres et densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2019, 8 maisons individuelles ont été publiées à Delémont. Par contre, 5 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur (contre 9 en 2018).

Ces statistiques doivent quelque peu être relativisées dans le sens où l'on constate que certaines familles, qui étaient en liste d'attente pour construire sur un nouveau lotissement, n'ont pas quitté la ville mais ont racheté des maisons qu'elles ont rénovées. Ainsi, en 2019, 4 maisons individuelles ont été rénovées, avec changement de propriétaire (contre 7 en 2018, 6 en 2017, 5 en 2015 et 2 en 2014).

Le Conseil communal est conscient qu'il est nécessaire d'améliorer l'offre de terrains à bâtir pour la réalisation de maisons individuelles et jumelées notamment. Un rapport d'opportunité a été lancé dans ce sens afin d'évaluer la clause du besoin qui pourrait permettre d'engager une modification du Plan de zones. Les résultats seront connus en 2020.

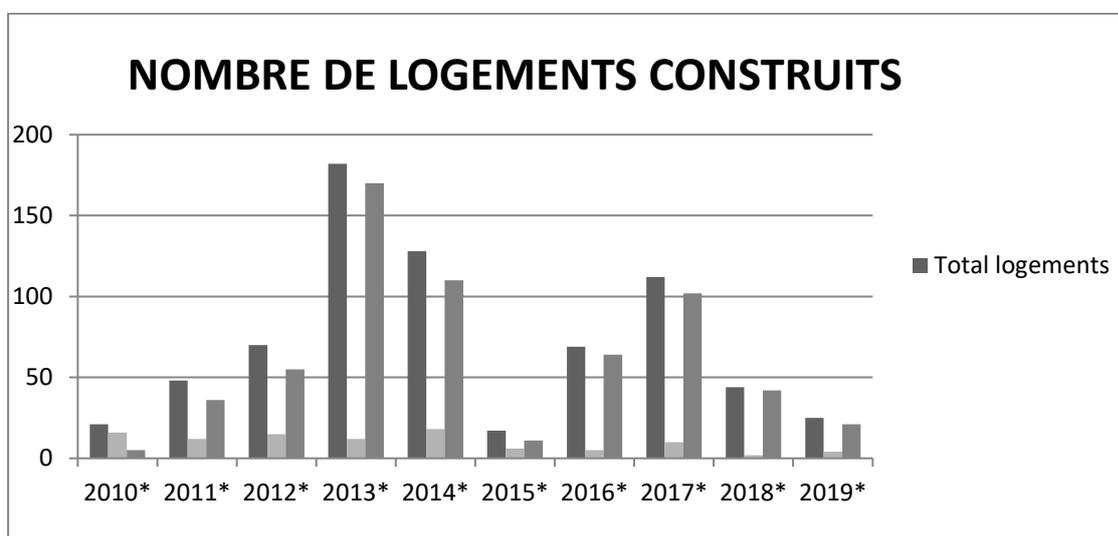
## Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. La création d'une véritable offre en la matière ne pourra être envisagée avec un effet important que lors de la réalisation de nouveaux lotissements, en particulier dans le cadre d'un projet de nouvelle zone à bâtir.

### **5.5. Montants investis et logements construits**

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.

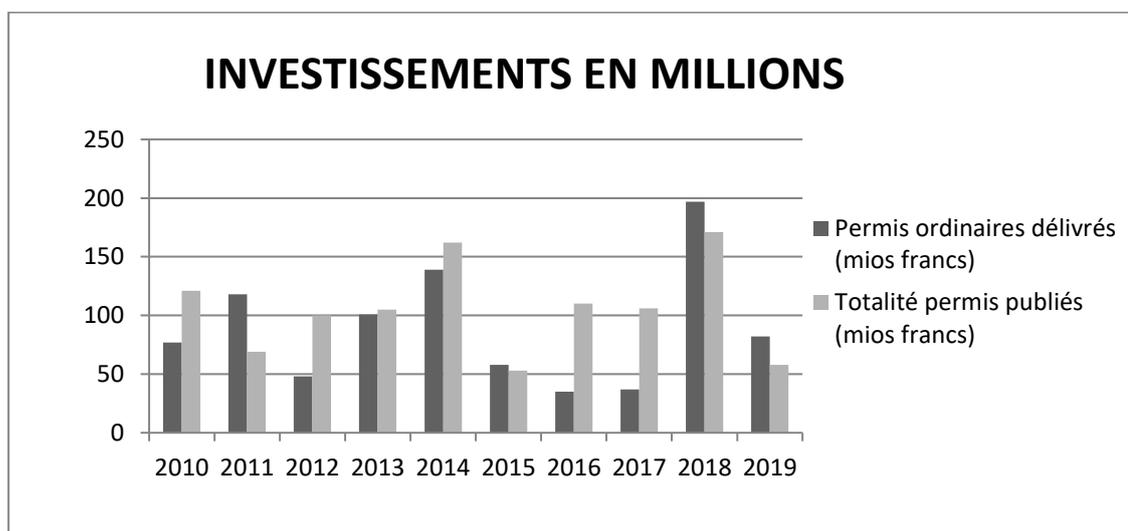


\*les chiffres ont été adaptés car repris du RegBL

Les données précédemment publiées étaient tirées de la statistique des permis de construire. Depuis 2017, toutes les données ont été actualisées en tenant compte des logements effectivement terminés chaque année, soit sur la base des chantiers constatés finis. Cette nouvelle méthode induit quelques changements avec de grandes fluctuations possibles lorsqu'un grand projet se termine (différence subite d'une année à l'autre).

L'année 2019 est inférieure aux dernières années, en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 21 nouveaux logements (dont 4 maisons individuelles), ce qui est normal vu la forte production de logements actuellement en cours avec les deux grands projets, Le Ticle-Théâtre du Jura et de La Poste où seront érigés près de 200 nouveaux logements au total.

Sur les 5 dernières années, ce chiffre confirme la moyenne des 60 nouveaux logements par année qui permet, notamment, d'éviter une explosion du nombre de logements vacants. Pour information, en 2019 le taux de logements vacants était de 1,9%, ce qui confirme un marché équilibré, sans réserves excessives. L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique ne s'est pas répercuté au niveau démographique, puisque la population de Delémont a diminué. Il faut toutefois rappeler que la construction de nouveaux logements est également nécessaire pour maintenir la population actuelle, en raison notamment du phénomène de desserrement des familles (séparations, divorces) et des jeunes qui prennent plus rapidement un logement que par le passé. L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales, afin d'améliorer l'offre actuelle.



Le montant des investissements est resté dans la moyenne des dernières années, sachant que 2018 ayant été une année exceptionnelle avec les deux grands projets Le Ticle-Théâtre du Jura et La Poste. Cette statistique dépend essentiellement de très grands projets qui présentent des montants d'investissement élevés.

## 5.6. Aménagement local et urbanisme

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, poursuivre les études et démarches en vue du développement des secteurs stratégiques, notamment les zones d'activités de la Communance et Innodel, le futur écoquartier « EUROPAN 9 – Gros-Seuc », le pôle de développement de la Gare CFF, le secteur Le Ticle-Théâtre du Jura, le secteur Gare Sud (préparation des bases d'un programme en vue de lancer un concours d'idées en urbanisme).

La mise en œuvre du nouveau PAL « Delémont, Cap sur 2030 » est au cœur de l'activité du service : les nouvelles dispositions réglementaires, les enjeux fixés et les objectifs retenus imposent une attention accrue avec un but majeur, concilier densité et qualité. Dans ce sens, le concours d'urbanisme relatif au secteur des Arquebusiers a livré ses résultats qui permettent de développer un plan spécial.

La réflexion engagée afin de redynamiser la Vieille Ville a été poursuivie dans le cadre de la démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. Les études destinées à améliorer l'attractivité et à redynamiser le centre historique de Delémont ont notamment débouché sur la mise en place des 18 actions du projet « Vieille Ville Plus ». Les efforts entrepris pour renforcer l'attractivité de la Vieille Ville ont porté leurs fruits puisque la plupart des vitrines disponibles ont été reprises par de nouveaux commerçants. Le concours relatif à la place Roland-Béguelin et à la zone de rencontre Vieille Ville a par ailleurs été réalisé.

Une démarche similaire a été engagée avec EspaceSuisse (anciennement ASPAN) afin de définir une stratégie et prendre des mesures en vue de revitaliser le quartier de la Gare qui a été marqué par l'arrêt de plusieurs commerces de manière simultanée, en particulier par des décisions prises à l'échelle nationale en lien avec des restructurations et par des départs à la retraite. L'effet du commerce en ligne a également été négatif à Delémont, comme partout en Suisse notamment. Le projet « Centre-ville Plus », qui regroupe les démarches engagées pour la Vieille Ville et le quartier de la Gare, a été mis en place dans le but de coordonner et dynamiser les actions qui sont en cours dans les deux secteurs.

En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs : plusieurs terrains sont ainsi réservés pour des extensions et des constructions de nouvelles entreprises, à la Communance en particulier. Les démarches se poursuivent pour développer des projets au Sud des voies (projet de centre de séminaires notamment). Le Maire et l'Urbaniste communal sont également engagés sur Innodel, qui accueille désormais une antenne du SIP BASELAREA (parc suisse de l'innovation) et dans les projets cantonaux, afin de positionner la ville de Delémont de manière plus favorable aux niveaux régional et national.

## 5.7. Projet d'agglomération

Un investissement très important a, à nouveau, été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (Comité politique-Conseil d'agglomération et Commission d'aménagement du territoire + énergie), placés sous la présidence du Maire et du Conseiller communal UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années pour mettre en œuvre le Plan directeur régional, et défendre le PA3 (programme de 3<sup>e</sup> génération) auprès de la Confédération. Ce travail de fonds a permis d'obtenir un résultat très positif, grâce à l'appui du Canton et des élus aux Chambres fédérales, puisque ces dernières ont accepté de réintégrer le projet d'agglomération PA3 et de le financer. L'étude du projet « Campagne d'agglomération » a été finalisée. Suite à l'obtention du label Cité de l'énergie pour l'agglomération en tant que Région Energie, les premières mesures ont été mises en place. Une nouvelle démarche a été engagée en 2019 afin de bénéficier d'un programme fédéral en faveur de la biodiversité dans les agglomérations. Une autre demande innovante a également été réalisée dans le domaine de la mobilité avec le projet RégioMOVE qui a permis d'identifier une série de mesures à mettre en œuvre.

Du point de vue organisationnel, le bureau technique a vécu sa cinquième année de fonctionnement, avec une chargée de mission à 50%, dont le financement est assuré par les 11 communes, placée sous la direction technique du chef du Service UETP. Le bilan 2019 est très positif et l'organisation actuelle donne totalement satisfaction.

## 5.8. Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD, en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation, le Canton (Section mobilité et transports) et les communes de l'agglomération. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageurs a à nouveau augmenté en 2019.

	<b>Voyageurs<sup>1</sup></b>
2008	214'372
2009	232'298
2010	241'800
2011	232'255
2012	235'139
2013	226'339
2014	226'191
2015	230'315
2016	239'727
2017	261'099
2018	266'985
2019	283'036

<sup>1</sup> Jusqu'à fin 2010, il s'agissait d'une estimation sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante) ; depuis 2011, un système de comptage automatique a été mis en place pour les lignes 1 et 2, ce qui peut conduire à quelques différences par rapport aux années précédentes quant à l'évaluation du nombre de voyageurs transportés.

Concernant PubliCar, le nouveau système d'exploitation mis en place dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi mandaté par CarPostal, a permis d'améliorer la qualité des prestations, tout en réduisant fortement les charges financières. Les résultats sont positifs avec une confirmation des données des années précédentes, puisque 11'120 voyageurs ont été transportés en 2019.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières Commune » ont à nouveau connu un grand succès. Avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2019, les cartes ont à nouveau été vendues à près de 100%.

Suite à l'affaire CarPostal, le Conseil communal a mené des démarches afin de disposer d'un maximum d'explications permettant de connaître les origines des problèmes constatés. Ce sont la Confédération et le Canton qui ont conduit les discussions avec CarPostal concernant le remboursement des communes pour toute la Suisse. La Municipalité a bénéficié d'un remboursement d'une somme de 1 millions de francs. Il faut toutefois relever que les charges payées par la Ville ces dernières années sont correctes, l'affaire CarPostal remontant à des années bien antérieures. Un nouveau modèle de calcul des offres a été développé et présenté, qui conduira à un changement de la comptabilité communale puisque les recettes seront à court terme totalement encaissées non plus par la Municipalité mais directement par l'exploitant qui naturellement les déduira de son offre.

## **5.9. Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés**

La Ville compte 64 bâtiments à entretenir qui représentent une valeur vénale estimée à 110 millions de francs environ. Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, les crédits-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux (2017-2021), pour le Collège (2018-2022), pour le Centre sportif et pour divers assainissements énergétiques (2014-2018) permettent de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés.

Les efforts principaux ont été consacrés aux projets suivants : planification et suivi des travaux liés aux crédits-cadre pour le Centre sportif, l'entretien et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux ; mise en œuvre du crédit-cadre pour les adaptations des bâtiments aux directives de protection incendie, y compris les plans d'évacuation ; lancement des études de mesures permettant de faciliter l'accès aux principaux bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite (PMR) ; poursuite des réflexions afin d'assainir et d'agrandir le centre d'entretien de la Voirie ; organisation du concours pour la planification du quartier et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire aux Arquebusiers ; études et demande de crédit relatives au projet de nouveaux terrains synthétiques ; étude d'un projet de nouvelles halles de gymnastique ; poursuite des travaux d'adaptation au cimetière afin de rendre les lieux plus accueillants et les adapter aux besoins actuels ; engagement des travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc ; poursuite de la mise en place des caméras de vidéosurveillance ; poursuite des travaux de rénovation des fontaines de la Vieille Ville, en particulier la Fontaine Saint-Henri et la Fontaine des jardins du Château.

Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Sur la base du nouvel arrêté pour attribuer des subventions pour la rénovation des façades en Vieille Ville, des aides financières ont été accordées à plusieurs propriétaires. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

Des efforts importants ont été menés, en collaboration avec la mandataire chargée du suivi de la politique énergétique communale, afin d'établir une véritable compatibilité énergétique des bâtiments communaux. La démarche energo<sup>®</sup>, menée en particulier au Centre sportif et au Collège, a permis d'obtenir des économies importantes. D'autres bâtiments ont été analysés sous le même angle et certains réglages ont été affinés, toujours en vue d'économies d'énergie. La démarche Enerschool engagée au Collège s'est poursuivie, qui a permis d'informer et de sensibiliser tous les occupants du bâtiment, en particulier les élèves.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification globale a été mise à jour. Les principales données de base qui ont été récoltées par les concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : plus de 28'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de près de 30'000 m<sup>2</sup> de surface.

## **5.10. Routes, rues et trottoirs**

La Ville compte 400'000 m<sup>2</sup> de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs.

Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le nouveau crédit-cadre 2017-2021 pour l'entretien et la réfection des routes, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis fins dans les secteurs qui étaient en grande partie construits.

Les efforts principaux ont par ailleurs été portés sur les projets suivants : finalisation des travaux de mise à double sens du chemin de Bellevoie et assainissement du pont de la rue de l'Avenir ; mise en œuvre du crédit-cadre pour la sécurisation des passages piétons prioritaires ; début des travaux des rues situées aux alentours du projet Le Ticle-Théâtre du Jura ; réalisation de la première étape de la route du Domont dans le cadre de l'assainissement de l'infrastructure et de la protection contre le bruit ; divers autres travaux.

Les principales études ont été consacrées aux aménagements et assainissements qui sont réalisés en lien avec le projet Le Ticle-Théâtre du Jura, aux équipements et aux aménagements du futur écoquartier, aux projets d'assainissement contre le bruit routier de la route de la Communance, à la planification du crédit-cadre « Mobilité douce » accepté par le Conseil de Ville, à l'analyse de l'optimisation de la place de l'Etang, à la préparation du projet de réaménagement du quai de la Sorne et de la route de Moutier Ouest. Le diagnostic des ouvrages en général (ponts, passerelles, murs, etc.) a été finalisé : il permettra de définir une planification avec les priorités d'intervention à court, moyen et long termes.

### **5.11. Canalisations – PGEE**

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédits-cadre sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE. Dans le cadre des mesures liées à ces crédits, plusieurs tronçons ont été assainis en 2019. Le Département UETP participe activement aux différents projets du SEDE (Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs).

### **5.12. Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »**

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le Plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies. Différents travaux ont été réalisés dans ce sens.

Les mesures urgentes liées au plan d'alarme ont été terminées en 2019. Les travaux sur le secteur « centre aval » ont été finalisés : l'étape du second secteur entre la Jardinerie et le pont de l'avenue de la Gare avec, notamment, la suppression des piliers ex-Voegele, a été finalisée. L'étape suivante, « centre amont », entre l'avenue de la Gare et la Migros, a été étudiée : les travaux sont planifiés pour 2021. Le prochain rapport « Delémont marée basse » sera adressé au Conseil de Ville en 2020.

### **5.13. Déchets**

L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets au niveau régional s'est poursuivie. Le SEOD (Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets) a ainsi soumis aux communes une nouvelle feuille de route pour le projet d'une nouvelle déchèterie régionale qui deviendrait plutôt un centre de collecte et de valorisation des déchets, avec différentes possibilités de collaboration pour les communes. L'étude sur la réorganisation de la gestion des déchets, avec la mise en place d'écopoints, et de conteneurs semi-enterrés, se poursuit. Le SEOD participe également au projet de biogaz qui pourrait reprendre les déchets verts de la ville.

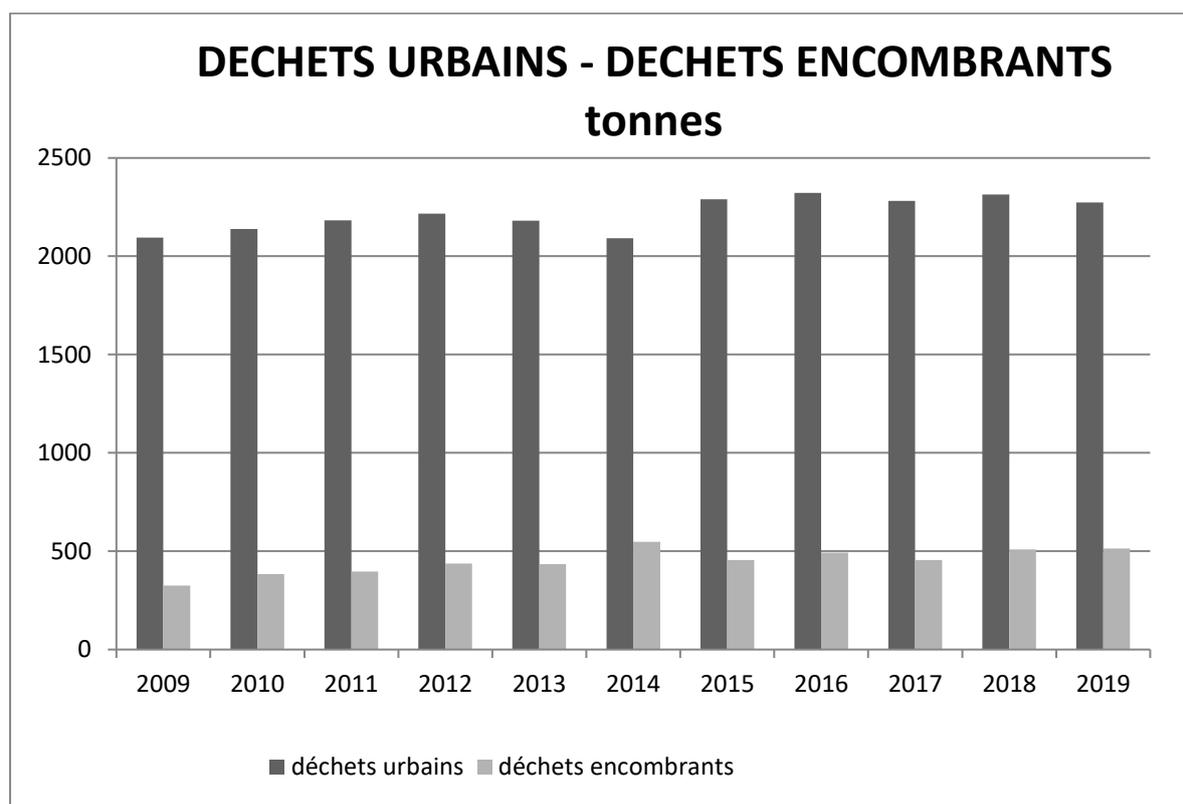
Delémont participe activement à ces réflexions, le Conseiller communal UETP étant membre du Bureau et du Comité du SEOD. Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD.

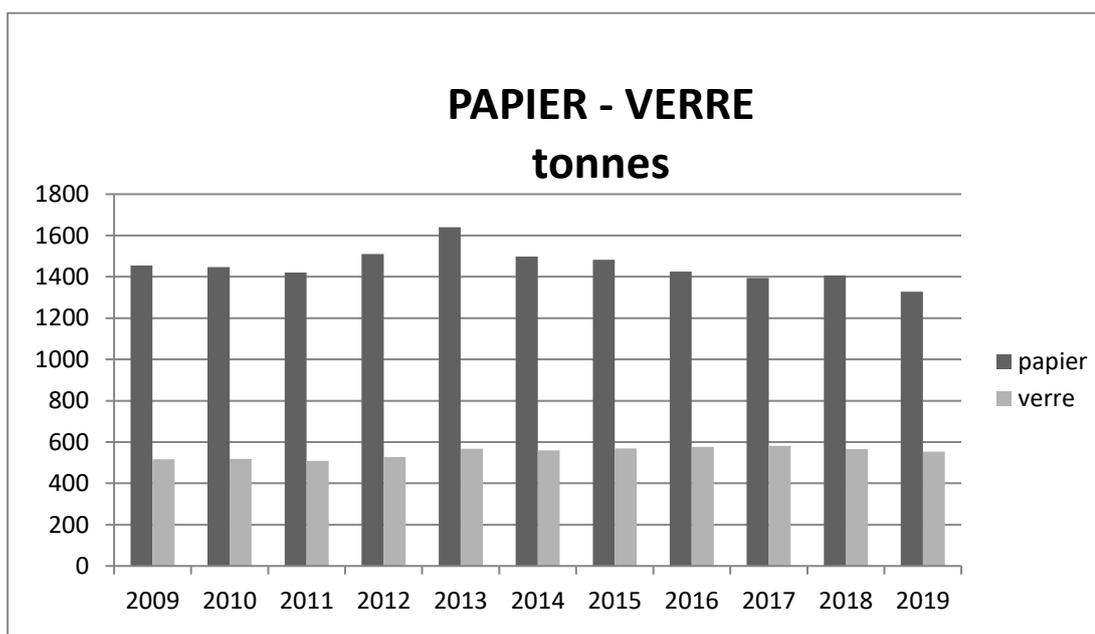
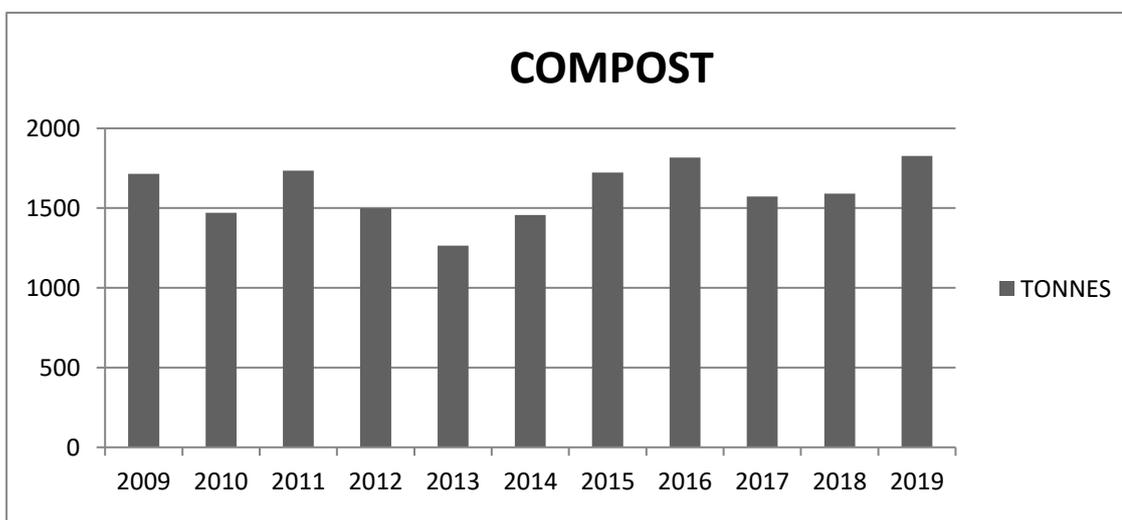
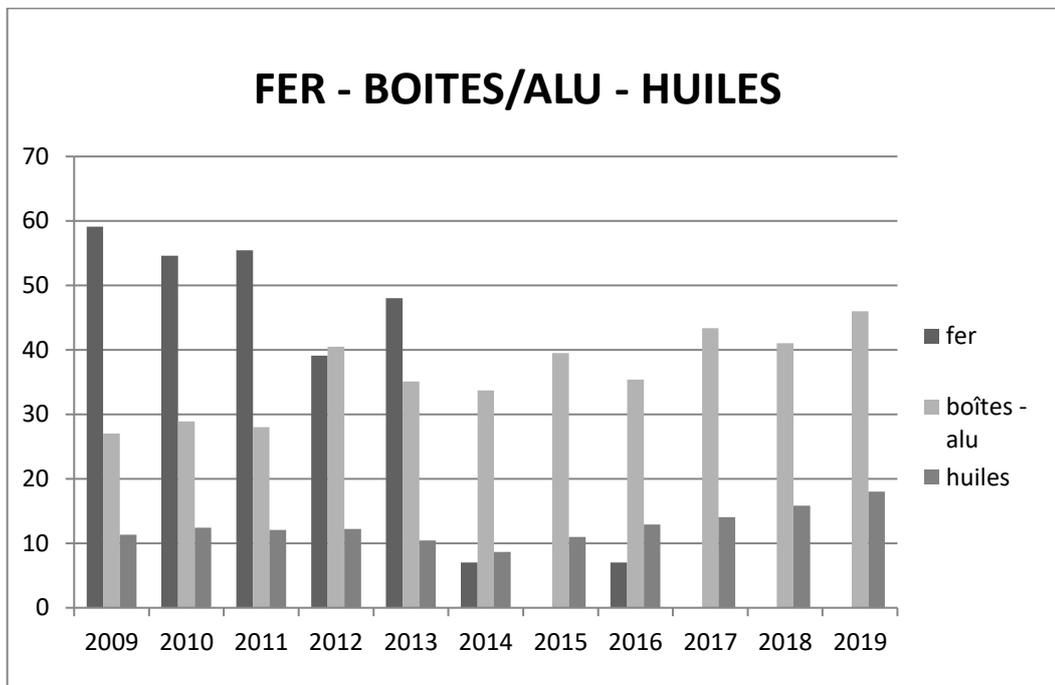
Dans ce cadre, l'étude qui a été finalisée, avec l'appui d'un bureau spécialisé, sur la gestion globale des déchets en ville de Delémont dans le but, notamment, de rechercher des solutions de rationalisation et d'économie, devrait être mise en œuvre en fonction des décisions qui seront prises sur la future déchèterie régionale en particulier. Une étude d'une déchèterie locale a été réalisée : elle ne sera activée que si le projet du SEOD ne se concrétise pas.

L'étude en vue de la mise en place de conteneurs semi-enterrés se poursuit. Une réflexion plus globale a démarré sur tous les moyens d'action permettant de revoir le mode de gestion actuelle des déchets à Delémont, y compris au niveau de la communication. Le groupe de travail communal a ainsi repris ses activités afin de rechercher les meilleures solutions possibles.

Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2019 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2'274
- déchets encombrants livrés au SEOD	514
- déchets verts	1'826
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'328
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	18
- verre par conteneurs (entreprise privée)	554
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	46
- collectes de vêtements usagés en 2017 par Texaid en ville de Delémont	193





#### **5.14. Environnement, affichage public, réclames et enseignes**

Le travail de la chargée de mission à 60%, qui a été nommée suite à la création du poste, a permis de mettre en œuvre plusieurs mesures dans les domaines nature, paysage et environnement. Les mesures inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres, de parterres fleuris et pour l'aménagement de pieds d'arbres. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres des allées du Domont et du Vorbourg. La suite de ces projets se fait selon le programme d'intervention retenu, qui se déroule sur plusieurs années.

Plusieurs autres projets se sont poursuivis ou ont été engagés, en tenant compte notamment des nouvelles exigences liées au réchauffement climatique : plantation de nouveaux arbres, verdissement du cimetière, nouveaux plantages en Vieille Ville, verdissement éphémère de l'avenue de la Gare, mise en place d'une première Fête de la Nature, étude sur la végétalisation du mur du Grioux, mise en place de l'action « 40 chênes pour les 40 ans du Canton du Jura », etc. Le label Ville verte, qui permettra de valoriser le travail fait notamment par la Voirie et de développer de nouvelles mesures, a été lancé.

La gestion des jardins familiaux, qui avait totalement été déléguée aux associations, a fait l'objet d'une analyse qui a débouché sur un constat de non conformités dont certaines posent des problèmes du point de vue de la sécurité ou de l'environnement. Une démarche est en cours pour recadrer les conditions d'utilisation de ces jardins, en concertation avec les associations.

La Conception d'évolution du paysage (CEP), qui a été établie dans le cadre de la révision du PAL, a débouché sur un plan d'actions avec les mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes.

Concernant les places de jeux, les mesures planifiées ont été mises en œuvre, conformément au Plan directeur communal et aux priorités fixées dans le crédit-cadre 2013-2017. De nouveaux jeux ont notamment été installés à divers endroits et la place de jeux des Traversins a été totalement refaite. Le projet de nouvelle place de jeux du Righi a été lancé et devrait se réaliser en 2020.

La mise en application du Plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument. La réflexion lancée afin de mettre au point un nouveau règlement permettant d'assurer une meilleure gestion et un suivi plus efficace des réclames et enseignes se poursuit. Le Service UETP participe au groupe de travail chargé d'améliorer la signalisation de manifestations aux entrées de ville.

\* \* \* \* \*

Préambule – Plan climat et réduction de l’empreinte écologique.....	3
---	---

## **1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE..... 4**

---

1.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	4
1.2.	Votations – Elections .....	4
1.3.	Conseil de Ville .....	5
1.4.	Conseil communal .....	6
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale .....	8
1.6.	Service du personnel .....	9
1.7.	Archives .....	14
1.8.	Commission de conciliation en matière de bail.....	14
1.9.	Contrôle des habitants .....	15
1.10.	Jumelages.....	17
1.11.	Commission de la mairie.....	18
1.12.	Service de police.....	18
1.13.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD) .....	21
1.14.	Protection civile .....	22
1.15.	Service financier .....	23
1.16.	Statistiques et comparaisons fiscales.....	23
1.17.	Déclarations d'impôts 2019.....	24
1.18.	Commission des finances.....	25
1.19.	Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles .....	25
1.20.	Encaissement des impôts .....	25
1.21.	Informatique .....	25

## **2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT ..... 27**

---

2.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	27
2.2.	Logement .....	27
2.3.	Aide sociale .....	28
2.4.	Allocations de fin d'année .....	28
2.5.	Bourses et prêts.....	28
2.6.	Commission des affaires sociales et du logement.....	28
2.7.	Commission de la jeunesse .....	28
2.8.	Agence communale AVS-AI .....	28
2.9.	Office communal de l'emploi.....	29
2.10.	Maison de l'Enfance.....	30
2.11.	Ludothèque .....	31
2.12.	Espace-Jeunes .....	32
2.13.	Colonie du Creux-des-Biches .....	33
2.14.	Conseil delémontain des jeunes.....	34
2.15.	Vélostation .....	35

## **3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES..... 36**

---

3.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	37
3.2.	Sports.....	37
3.3.	Culture.....	39
3.4.	Bibliothèque municipale .....	40
3.5.	Ecole primaire .....	42

## **4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX ..... 44**

---

4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	44
4.2.	Commission de l'énergie.....	44
4.3.	Service de l'électricité .....	44

4.4.	Service des eaux .....	51
4.5.	Service du gaz .....	53
4.6.	Système d'information du territoire (SIT) .....	54
4.7.	Service gestion et finances .....	55
4.8.	Service clients .....	56
4.9.	Comité opérationnel (ComOp) de La Charte .....	57
4.10.	Politique énergétique .....	57
4.11.	Considérations finales.....	59

## **5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS..... 61**

---

5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	62
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral .....	65
5.3.	Permis de construire et police des constructions .....	68
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées .....	70
5.5.	Montants investis et logements construits .....	71
5.6.	Aménagement local et urbanisme .....	72
5.7.	Projet d'agglomération .....	73
5.8.	Transports Urbains Delémontains (TUD) .....	73
5.9.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés.....	74
5.10.	Routes, rues et trottoirs.....	74
5.11.	Canalisations – PGEE .....	75
5.12.	Cours d'eau, projet « Delémont marée basse » .....	75
5.13.	Déchets .....	75
5.14.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes .....	78